



BULLETIN MUNICIPAL 2015

ARVIEU, CONSTRUISONS ENSEMBLE LE VILLAGE DE DEMAIN

ARVIEU 2020, UN VILLAGE POUR CRÉER SA VIE GRANDEUR NATURE.



Habitez

À LA CAMPAGNE

à prix accessible

Participez

À LA VIE

du village

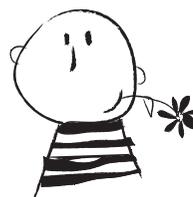
Créez, déplacez, trouvez

UN EMPLOI

à proximité

VILLAGE EN LÉVÉZOU - AVEYRON, FRANCE

arVieu
la Vie grandeur nature



Retrouvez la liste des opportunités pour vivre et travailler à Arviu sur le nouveau site
<http://bienvenue.arviu.fr>



Sommaire

LE MOT DU MAIRE	3	7 - Le Point Info Seniors	49
LE CONSEIL MUNICIPAL	4	8 - Tarifs des divers services communaux	50
LE PERSONNEL COMMUNAL	5	9 - Correspondants de presse de la commune	52
ETAT-CIVIL DES ANNÉES 2015 et 1915	6	AUTRES INFORMATIONS	
LA VIE COMMUNALE		- L'aménagement du local de la Poste et du Crédit Agricole	53
1 - Le Fonctionnement d'un budget communal	11	- Les Virades de l'Espoir	53
2 - Le Budget Principal 2015	11	- Nos radars pédagogiques	53
3 - Les Budgets annexes 2015	18	- Télé : êtes-vous prêts à recevoir la Haute Définition (HD) le 5 avril ?	54
4 - Les données financières sur la situation de la commune	19	- Les 12 ^{èmes} journées généalogiques de l'Aveyron	54
5 - Les commissions du conseil municipal	20	- Le trophée Butagaz	54
6 - Arviu 2020	29	- La fresque de la salle R. Almès	55
L'INTERCOMMUNALITE		- David Gerber : un sportif de haut niveau	55
1 - La Communauté de Communes	35	- Les repas de quartiers	55
2 - Le Syndicat Mixte	38	- La lutte contre l'insécurité routière	55
3 - Les syndicats intercommunaux	41	- Une plaque au Monument aux Morts	56
LES DIFFERENTS SERVICES		- Consultez le site internet communal	56
1 - L'école publique	45	- Vos démarches administratives	56
2 - La garde des enfants	46	LA VIE ASSOCIATIVE	57
3 - Le Cantou	47	HISTORIQUE	74
4 - L'Agence Postale	49	REPERTOIRE TELEPHONIQUE	79
5 - Le Portage des repas	49		
6 - Le Transport à la demande	49		

MAIRIE D'ARVIEU

Avenue de Pareloup - 12120 ARVIEU
Tel. 05 65 46 71 06 - Fax 05 65 74 20 20
E-mail : contact@arviu.fr
Site internet : www.arviu.fr

Ouverture au public
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
sauf le mardi et le jeudi après-midi

Document édité par la Mairie d'Arviu

Mise en page et impression
MERICO - BOZOULS



Le mot du maire

2015 fut une année d'épreuves, d'effroi et de douleur pour notre pays. Par deux fois, la France a porté le deuil. Par deux fois, la République a été frappée en son cœur. Par deux fois, des terroristes ont lâchement attaqué des femmes et des hommes de tous horizons et de cultures diverses. En fin de semaine, un vendredi 13 novembre, ils ont franchi un cap, et ont tué sans discernement dans des restaurants, aux terrasses des cafés, dans la salle de concert du Bataclan, dans la rue tout simplement : des lieux symboles de notre liberté, de notre jeunesse...

Sachons, dans ces moments difficiles, faire preuve de compassion et de soutien aux victimes et à leurs proches. La solidarité et l'union doivent nous aider à lutter contre ces êtres sans humanité.

(Voir page suivante le témoignage d'Antoine Leiris, proche de l'une des victimes).

Il m'est difficile dans ce contexte d'évoquer sans gêne le bilan de cette année 2015 pour notre commune. Cependant, elle fut fidèle à son image et à sa réputation de territoire vivant et innovant. Nous avons vécu des moments riches et importants pour notre « Vivre ensemble ».

Le premier, et non des moindres, a été l'inauguration de notre mairie, magnifiquement rénovée et tournée vers l'avenir et la modernité. C'est notre maison commune, symbole fort de notre République, image de notre dynamisme et de notre identité. Mais l'identité d'une commune ou d'un village n'est pas une réalité donnée pour l'éternité. Elle est prioritairement ce que décident d'en faire les gens qui l'habitent.

Notre démarche d'attractivité mise en place avec le projet « *Arvieu 2020, pour un Art de vivre convivial et villageois* » est déjà une réponse aux nombreuses questions qui nous assaillent quant à notre devenir. Cela peut être une des solutions pour relever nos défis et nous aider dans nos projets de revitalisation de notre milieu rural. Après six mois de travaux, le Conseil Municipal était heureux d'accueillir le 18 avril dernier, bon nombre d'Arvieunois prêts à réfléchir et à travailler ensemble pour construire un projet de vie épanouissant et partagé. La mise en place des conseils villageois déjà bien actifs, fut le résultat de tous ces moments de réflexion et d'échanges.

Le changement du bureau de Poste et son déplacement dans les locaux sous le Cantou avec le Bureau d'Information Touristique, fut après plusieurs mois

de réflexion la meilleure solution trouvée en partenariat avec la Poste pour garantir des heures d'ouverture régulières. Avec ce transfert et la fin des permanences du Crédit Agricole, nous avons décidé de transformer le bâtiment en petit Centre de Santé, dans une démarche d'amélioration de l'offre de santé. Il permet déjà l'accueil de permanences diverses : infirmières et bientôt podologues..., la Céorette occupant le local restant.

La réouverture de la boucherie par Steve Lacoste et Vanessa Portulas, le retour au pays de Florian Costes et de sa petite famille, nouveaux propriétaires de l'épicerie, ont été des moments forts et pleins d'espoir, une preuve qu'Arvieu peut séduire et devenir un projet de vie pour de jeunes couples. À nous tous de les accompagner et de faire le maximum pour qu'ils réussissent. Il est important, en effet, et il en va de l'intérêt de nous tous, que nos commerçants et artisans prospèrent. La vitalité d'une commune et son développement en dépendent... Pourquoi aller chercher ailleurs ce que l'on a au plus près de chez soi ?

Grâce à l'aire multisports, récemment terminée, les activités périscolaires se trouvent confortées et améliorées avec la possibilité de pratiquer plusieurs sports sur le même lieu, et ce, face à la magnifique fresque de la salle des fêtes, symbole de la vitalité des lieux.

Le projet d'extension de la carrière est enclenché. C'est un enjeu important et crucial pour notre commune et notre territoire, et c'est aussi la garantie d'une activité renouvelée pour 30 ans avec, à la clé, des emplois maintenus et peut-être créés, des retombées importantes pour le village. Merci à tous ceux qui ont œuvré dans ce sens, en particulier tous les habitants de Girman.

Avec le lancement du projet de la Salle des Tilleuls, la rénovation de la traverse d'Arvieu à partir du stade, la création de logements, la vente de lots pour la construction et d'autres projets structurants, notre commune est à un moment charnière, et peut compter sur de nouvelles opportunités de développement. Nos dernières actions et notre communication efficace ont déjà permis l'accueil de nouvelles familles et de nouveaux arrivants.

La révolution numérique ouvre elle aussi de nouvelles possibilités de développement aux territoires ruraux. Il se pourrait même que le milieu rural, déjà précurseur en la matière – et notamment



Le mot du maire (suite)

Arvieu, avec la présence de la société Laëtis et du Cantou – soit le lieu privilégié d'expérimentations de nouvelles formes d'organisation du travail, à l'image du télétravail. La mise en place dernièrement d'une des premières télétravailleuses du département à Arvieu, en est le meilleur exemple... Affaire à suivre !

Il y a partout chez nous des gens qui se battent, qui innovent et qui ne changeraient d'endroit pour rien au monde. Affirmer que le rural est non seulement un lieu de refuge en cas de crise continue, mais aussi un extraordinaire réservoir de vie, de résistance au formatage, un laboratoire d'idées, que le numérique abolissant les distances fait sauter l'en-

clavement, que l'activité crée l'activité et que la tranquillité rurale est une assurance-vie... Oui, c'est possible ! Sur notre commune, que ce soit à St-Martin-des-Faux, Caplongue ou Arvieu, nous avons tous les arguments et déjà la légitimité pour réussir ce challenge.

Que ce message vous donne plus de confiance et d'énergie pour la nouvelle année.

Associé au Conseil Municipal, je vous adresse tous mes vœux les plus sincères de santé et de réussite pour 2016.

Sachons profiter des petits bonheurs que chaque jour nous apporte.

Gilles Bounhol

Voici le texte d'Antoine Leiris (journaliste) qu'a lu M. Le Préfet devant les Maires :

« Vendredi soir vous avez volé la vie d'un être d'exception, l'amour de ma vie, la mère de mon fils mais vous n'aurez pas ma haine. Je ne sais pas qui vous êtes et je ne veux pas le savoir, vous êtes des âmes mortes. Si ce Dieu pour lequel vous tuez aveuglément nous a fait à son image, chaque balle dans le corps de ma femme aura été une blessure dans son cœur.

Alors non je ne vous ferai pas ce cadeau de vous haïr. Vous l'avez bien cherché pourtant mais répondre à la haine par la colère ce serait céder à la même ignorance qui a fait de vous ce que vous êtes.

Vous voulez que j'aie peur, que je regarde mes concitoyens avec un œil méfiant, que je sacrifie ma liberté pour la sécurité. Perdu. Même joueur joue encore.

Je l'ai vue ce matin. Enfin, après des nuits et des jours d'attente. Elle était aussi belle que lorsqu'elle est partie ce vendredi soir, aussi belle que lorsque j'en suis tombé éperdument amoureux il y a plus de 12 ans.

Bien sûr je suis dévasté par le chagrin, je vous concède cette petite victoire, mais elle sera de courte durée. Je sais qu'elle nous accompagnera chaque jour et que nous nous retrouverons dans ce paradis des âmes libres auquel vous n'aurez jamais accès.

Nous sommes deux, mon fils et moi, mais nous sommes plus forts que toutes les armées du monde. Je n'ai d'ailleurs pas plus de temps à vous consacrer, je dois rejoindre Melvil qui se réveille de sa sieste. Il a 17 mois à peine, il va manger son goûter comme tous les jours, puis nous allons jouer comme tous les jours et toute sa vie ce petit garçon vous fera l'affront d'être heureux et libre.

Car non, vous n'aurez pas sa haine non plus. »

Le conseil municipal

BOUNHOL Gilles	Maire	Rue des Genêts - 12120 ARVIEU	06 87 40 54 97	bounhol.gilles@wanadoo.fr
ALBOUY Jean-Michel	1 ^{er} adjoint	Dournets - 12120 ARVIEU	06 85 18 82 30	albouy12@gmail.com
CLOT Robert	2 ^o adjoint	Aurifeuille - 12120 ARVIEU	06 86 10 99 69	ludo.clot@orange.fr
FIRTION Charles	3 ^o adjoint	Chemin du Moulin-Bas - 12120 ARVIEU	06 70 20 56 41	charles.firtion@gmail.com
LACAN Guy	4 ^o adjoint	Cayras - 12120 ARVIEU	06 76 32 05 78	g.lacan@wanadoo.fr
BARTHES Joël		Cayras - 12120 ARVIEU	06 76 21 96 66	barthes.j@orange.fr
BENOIT Vincent		La Gineste - Caplongue - 12120 ARVIEU	05 65 46 78 34	vincent.benoit@lactis.fr
BLANCHYS Pierre		Puechgrimal Bas - 12120 ARVIEU	06 48 15 84 42	pierre.blanchys@orange.fr
BOUNHOL Hélène		Girman - 12120 ARVIEU	06 76 26 18 91	helene.bounhol@orange.fr
BRU Claudine		Ginestous - 12120 ARVIEU	06 89 63 01 97	gilbert.bru@orange.fr
COSTES-MARTY Cécile		Puech de Clauzelles - 12120 ARVIEU	06 33 17 37 68	loulou.cilou@orange.fr
PUECHGUIRAL Monique		Espinouzet - 12120 ARVIEU	06 42 01 59 54	puechguiralmonique@gmail.com
SERIN Joël		Le Pont de Cayras - 12120 ARVIEU	06 86 37 02 94	jch.serin@yahoo.fr
SOULIE Catherine		Fouleties - 12120 ARVIEU	05 65 46 00 32	kafi12@hotmail.fr
WILFRID Laurent		Dours - 12120 ARVIEU	06 85 32 22 73	lauwilfrid@orange.fr



Le personnel communal

Service Administratif

FABIE Maryse

Adjoint Administratif Principal
de 2^{ème} classe - Temps partiel (80%)

NESPOULOUS Laurence

Adjoint Administratif Principal
de 2^{ème} classe - Temps complet

ALBOUY Ingrid

Adjoint Administratif de 2^{ème} classe
Temps non complet (8 h/s en mairie)

Ingrid ALBOUY assure 8 h/s de secrétariat de mairie pour compenser la réduction du temps de travail de Maryse FABIE qui a souhaité travailler à temps partiel.

Service Technique

DEJEAN Gilbert

Adjoint Technique de 1^{ère} classe - Temps complet (retraité depuis le 1^{er} juin 2015).
Le conseil municipal ayant décidé de ne pas recruter un nouvel agent, ce poste a été supprimé en séance du 23 novembre 2015.

CHAUZY Guy

Adjoint Technique de 2^{ème} classe, en remplacement de Joël CASTELBOU, en disponibilité pour convenance personnelle depuis le 1^{er} juillet 2011 - Temps complet.
CDD du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

FICKINGER Sébastien

Adjoint Technique de 2^{ème} classe, en remplacement de Nicolas SALEIL, en disponibilité pour création d'entreprise, depuis le 15 février 2014 - Temps complet.
CDD du 15 février 2015 au 14 février 2016.

SALEIL Nicolas

a confirmé en novembre 2015 son souhait de ne pas réintégrer la collectivité.
Il ne figurera plus au tableau des effectifs en février 2016.

GALIA Christian

Adjoint Technique de 2^{ème} classe - Temps non complet (22 h/s).

Service Culturel « Le Cantou »

TERRIS Sophie

Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Principal de 2^{ème} classe - Temps complet.

CAZOTTES Manon

Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe - Temps complet.

Service Scolaire

BOUTONNET Audrey

Agent Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des Écoles Maternelles - Temps non complet (30 h/s).

GRIMAL Joëlle

Adjoint Technique de 2^{ème} classe, en CDD - Temps non complet (17 h 30/s).

Travaux d'entretien divers et cantine à l'école

VAYSSETTES Aline

Adjoint Technique de 2^{ème} classe - Temps non complet (20 h/s).

Agence Postale Communale

ALBOUY Ingrid

Adjoint Administratif de 2^{ème} classe - Temps non complet (13 h Agence Postale).

VAYSSETTES Aline

Adjoint Technique de 2^{ème} classe - Temps non complet (assure les remplacements).

Agents saisonniers et/ou de remplacement

FICKINGER Natacha

assure le remplacement à l'école de Joëlle GRIMAL, en disponibilité du 28 novembre 2015 au 31 janvier 2016.

Deux agents saisonniers ont été recrutés cet été à 35h/semaine pour effectuer divers travaux :
- **Damien VERNET** : du 29 juin au 31 juillet
- **Jaufret BARROT** : du 1^{er} au 31 août.

Suite à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, certains agents effectuent des heures complémentaires en plus de leurs heures de travail habituelles.





Etat-civil

Etat-civil 2015

NAISSANCES

Tiyo SALEIL	Caplongue	le 12 janvier
Louise BALMES	Le Périé	le 17 janvier
Anaël CROUZET	Route de la Creyssie Arvieu	le 22 juin
Ninon CROUZET	Route de la Creyssie Arvieu	le 22 juin
Dorian PACHINS	Route de la Creyssie Arvieu	le 06 août

MARIAGES

Thomas GAUBERT et Elodie LACAZE	le 20 juin
Jean-Claude VAYSETTES et Patricia FAURE	le 18 juillet
Lionel COSTES et Alexandra DUSSUTOUR	le 12 septembre
Alain GUTTADAURO et Brigitte FABRE	le 12 décembre

DÉCÈS

Anne-Marie VIGUIE, épouse VALIERE, Onet-le-Château	le 28 avril	63 ans
Alphonse BOUDES, Le Besset	le 28 mai	84 ans
Joséphine ARNAL, Lou Valat, Arvieu	le 14 juin	73 ans
Henri DESMETTE, Peronnes-Lez-Antoing, Belgique	le 11 août	77 ans
Patrice MAGNE, Avenue de la Poste, Arvieu	le 08 octobre	30 ans
Agnès LAQUERBE, veuve SOULIE, Dournets	le 10 novembre	92 ans
Raymond CANAC, Espinous	le 17 novembre	65 ans

DÉCÈS hors commune – Inhumés sur la commune

Michel NEGRIE, décédé à Flourens (31)	le 10 février	66 ans
Denis LOUBET, décédé à Rodez	le 21 février	90 ans
Jeanne CAUSSE, veuve BOUSQUET, décédée à Lodève (34)	le 28 juin	93 ans
Lucien ALVES, décédé à Rodez	le 02 août	85 ans
Raymond GRIMAL, décédé à Rodez	le 20 août	85 ans
Henri GRIMAL, décédé à Olemps	le 23 octobre	90 ans
Juliette CAUBEL, décédée à Ceignac	le 29 décembre	86 ans



Etat-civil 1915

En présence de _____ demeurant à _____
 et de _____ demeurant à _____
 qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous

Cable Maire de *Alphabétique des Naissances en 1915.*

N ^o du Registre	Noms et prénoms des nouveaux-nés.	Dates
6.	<i>Albouy Louis, Marie, Lucie</i> née le ...	30 janvier
24.	Le <i>Angles Albert, Louis, Adrien</i> mil neuf cent quinze, heures du	27 septembre
18.	<i>Amal Anna, Maria, Yvonne</i> du sexe _____, de _____	2 juin
24.	<i>Baldet Marie Louise</i> ans _____ et de _____	22 Octobre
22.	<i>Bénézet Maria, Aurélie, Charlotte</i> ans _____ son épouse, domiciliés à _____	6 août
28.	<i>Bonnefous Alfred Joseph</i> Dressé par Nous, le _____	18 Novembre
17.	<i>Bouloc Jeanne, Marie, Simonne, Raymonde</i> mil neuf cent quinze heures du	28 Mai sur présentation
5.	<i>Bouloc Maria, Alice</i> de l'enfant et déclaration faite par _____	24 janvier
28.	<i>Bousquet Henriette, Bernadotte Léa</i>	12 Octobre
11.	<i>Bousquet Maria, Juliette, Françoise</i> En présence de _____ demeurant à _____	10 Mars
1.	<i>Camboulives Edouard Joseph</i> et de _____ demeurant à _____	4 janvier
120.	<i>Castellou Antoinette, Marie, Georgette</i> qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous	29 juin
21.	<i>Cayrol Marie Louise</i> Maire de _____	4 juillet
9.	<i>Déjean Augusta, Rosa, Julia</i>	19 février
2.	<i>Durand Yvonne, Noëlie, Raymonde</i>	6 janvier
4.	<i>Edouard Augustine, Maria, Julienne</i>	21 janvier

Naissances (suite) 1915

12.	Le <i>Enjalbert Georges Baptiste Pierre</i> né le <i>15 Mars</i> est né à <i>Serre ne'le</i>	mil neuf cent quinze, heures du
16.	<i>Gayraud Antoinette, Gabrielle, Louise</i> du sexe <i>de</i>	<i>24 Mai</i>
15.	<i>Gayraud Gabriel Georges</i> ans <i>et de</i>	<i>15 avril</i>
14.	<i>Geraud Juliette, Georgette, Anna, Gabrielle</i> ans <i>son épouse, domiciliés à</i>	<i>15 avril</i>
10.	<i>Grégoire Marie Louis Sylvie Berthe</i> Dressé par Nous, le	<i>24 février</i>
8.	<i>Laurent Maria, Rosa, Julia</i> mil neuf cent quinze heures du	<i>19 février</i>
26.	<i>Marty Hippolyte Louis</i> de l'enfant et déclaration faite par	<i>sur présentation</i> <i>11 Octobre</i>
13.	<i>Portal Alexandrine, Maria, Mathilde, Claire</i>	<i>9 avril</i>
3.	<i>Pougeon Maria, Germaine, Juliette</i> En présence de <i>demeurant à</i>	<i>13 janvier</i>
19.	<i>Recaules Justiz, Etseophile</i> et de <i>demeurant à</i>	<i>6 juin</i>
23.	<i>Vigroux René, Marcel, Paulin</i> qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous	<i>17 septembre</i>
7.	<i>Viguer Germaine, Emence, Augustine</i> Maire de	<i>3 février</i>
29.	<i>Viguié Marie, Rosalie</i>	<i>20 Décembre</i>

Le Maire soussigné, certifie que la présente table alphabétique est bien conforme au registre.

Arviu, le 1^{er} janvier 1916.

Le *S. Maire* mil neuf cent quinze, heures du

est né à *Viguié*

, du sexe *de*

N° 1
 Acte
 de mariage
 de
Henri Hippolyte
Séguet
 et
Marie Joséphine
Gabrielle Justine
Quitaro

Augustine Ferrer

Le _____ mil neuf cent quinze, _____ heures du _____
 devant Nous _____ Maire de _____
 ont comparu publiquement en la maison commune : _____

Le présent registre ne contenant qu'un seul acte de mariage, a été clos et arrêté par Nous, Maire d'Arviu le trente et un Décembre mil neuf cent quinze à minuit.

Arviu, le 1^{er} Janvier 1916.
 Le Maire,
[Signature]

N° 1
 Acte
 de mariage
 de



et de _____ ans, domicilié _____

qui, lecture faite, ont signé avec Nous

Table Alphabétique des Décès en 1915

N ^{os} du Registre	Noms et prénoms des Décédés	Dates.
20.	Le <i>Alpouy Nathalie</i> mil neuf cent quinze, heures du <i>décédé le. 12 Octobre</i>	
3.	<i>Angles Ernest, Firmin, Fernand</i> X le	11 janvier
15.	<i>Boissonnade Rosalie</i> fil de	15 août
9.	<i>Cadars Marianne Rose</i> et de	24 Mars
12.	<i>Carrière Marie Louise</i> de	21 avril
14.	<i>Capron Marie</i> domicilié à	6 Octobre
7.	<i>Giplo Auguste Casimir</i> X est décédé à	22 février
14.	<i>Fabre Rose Julie</i> mil neuf cent quinze, heures du	13 août
8.	<i>Gregoire Marie Léonie</i> sur la déclaration de	16 Mars
6.	<i>Grimal Joseph</i> X ans, domicilié	9 février
22.	<i>Jeanpau Louis Elie Joseph</i> X et de _____ ans, domicilié	7 Decembre
13.	<i>Mart-ne' (Saleil)</i> qui, lecture faite, ont signé avec Nous	30 Mai
23.	<i>Mart-ne' Séguet</i> Maire de	8 Decembre
16.	<i>Négrier Gabriel Antoine</i> - - - - -	17 août
11.	<i>Rhys Julie</i> - - - - -	11 avril
1.	<i>Crudelle Justine</i> - - - - -	3 janvier

Décès en 1915 (suite)

Le _____ mil neuf cent quinze, heures du _____

4.	<i>Sarret Marie Justine</i>	20 janvier
2.	<i>Soulie Marie</i> le	11 janvier
18.	<i>Soulie Sylvie</i> fil de	27 août
21.	<i>Cernal Thabelle</i> et de	28 Octobre
10.	<i>Cernal Tronée Armand Joseph</i> X de	2 avril
17.	<i>Fernhes Marie</i> domicilié à	17 août
5.	<i>Fiquier Henriette Marie</i> est décédé à	8 février

Dressé le _____ mil neuf cent quinze, heures du _____

sur la déclaration de _____ *Le Maire d'Arvieu saussigné, certifie que la présente table alphabétique est bien conforme au registre*

ans, _____ domicilié _____

et de _____ *Le Maire,* ans, domicilié _____

qui, lecture faite, ont signé avec Nous

Maire de *Arvieu*



La vie communale

1 - Le fonctionnement du budget communal

C'est un acte prévisionnel donnant lieu à une délibération par laquelle le Conseil Municipal inscrit et vote l'ensemble des recettes et des dépenses d'une année (appelée en terme comptable : un exercice). Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le Conseil Municipal (Décisions Modificatives ou DM).

Plusieurs principes guident son élaboration : l'**annualité** (il porte sur l'année civile), l'**universalité** (toutes les opérations de recettes et de dépenses sont indiquées), l'**unité** (même si certains services sont gérés à travers des budgets annexes), l'**équilibre** (les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer exactement et être évaluées de façon sincère, ne pas surestimer les recettes et sous-estimer les dépenses). Il se compose de deux grandes sections :

• LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées de l'aide de l'État - la DGF, Dotation Globale de Fonctionnement - et des impôts directs (taxes foncière et d'habitation) payés par les contribuables de la commune auxquels s'ajoutent des recettes diverses : loyers, redevances, dotations, taxes ...

En dépenses, sont obligatoirement inscrits les crédits nécessaires aux charges de personnel, aux intérêts des emprunts, aux participations auprès de

divers organismes (secours/incendie, aide sociale, transports scolaires) auxquels s'ajoutent ceux relatifs aux dépenses dites courantes : achats combustibles, carburant, eau, téléphone, électricité, fournitures, assurances...).

Après avoir additionné l'ensemble des recettes et des dépenses de fonctionnement, la différence entre les deux, généralement excédentaire en termes de recettes, est virée à la section d'investissement (virement) afin de couvrir le capital des emprunts et de financer une partie des travaux programmés durant l'année.

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

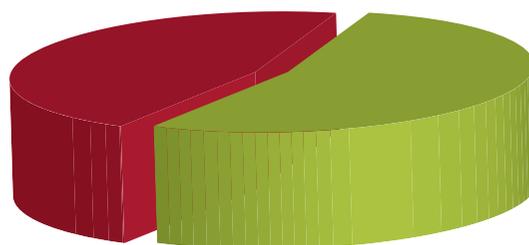
Les recettes se composent du dit virement provenant du budget fonctionnement, des subventions (Etat, Région, Département voire de l'Europe), des fonds de concours de la Communauté de Communes, du fonds de compensation de la TVA sur les travaux réalisés deux ans auparavant, de la taxe locale d'aménagement et des emprunts.

En dépenses, sont inscrits : le capital des emprunts à rembourser, les achats de matériel, d'outillage ou de mobilier (véhicules ...), les divers travaux importants (constructions, gros travaux, bâtiments, voirie, équipements divers...).

2 - Le budget principal 2015

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Recettes/Dépenses de fonctionnement : 775 057,00 €	53,9 %
Recettes/Dépenses d'investissement : 662 955,76 €	46,1 %



TOTAL : 1 438 012,76 €



FONCTIONNEMENT : 775 057,00 €

	DEPENSES		RECETTES
Charges à caractère général (eau, électricité, tél., carburants, combustibles, assurances, fournitures...)	255 501,00	Atténuation de charges (remboursement de rémunérations et charges de personnel)	19 954,00
Charges de personnel (rémunérations et charges)	322 920,00	Produits des services (redevances, patus, régies, autres remboursements,...) et produits exceptionnels	83 711,00
Autres charges de gestion courante (indemnités, contingents, subventions...)	86 665,00	Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation, attribution de compensations, taxes diverses)	309 295,00
Charges financières (intérêts des emprunts)	15 700,00	Dotations et participations de l'Etat et autres collectivités	329 097,00
Charges exceptionnelles Atténuation de produits (autres subventions)	6 325,00	Autres produits de gestion courante (loyers, location des salles...)	33 000,00
Dépenses imprévues	15 000,00		
Dotation aux amortissements	12 839,00		
Virement à la section d'investissement	60 107,00		

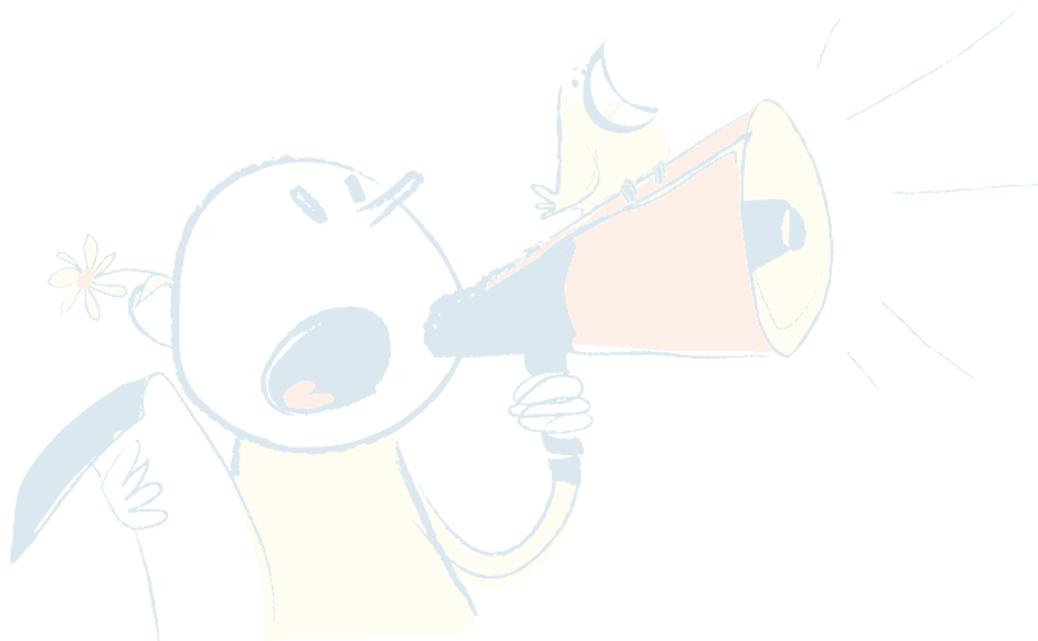
INVESTISSEMENT : 662 955,76 €

	DEPENSES		RECETTES
Travaux et équipements	334 154,86	Virement de la section de fonctionnement (épargne brute)	60 107,00
Remboursement du capital des emprunts (dont un prêt à court terme)	173 000,00	Subventions d'investissement (Etat, Région, Dépt, Groupement de Cnes)	101 128,00
Dépenses imprévues	20 000,00	Emprunts	250 365,61
Opérations patrimoniales (dettes autres groupements)	11 539,28	Dotations - Fonds divers (FCTVA, taxe aménagement)	28 700,00
Reste à réaliser 2014	85 471,24	Affectation du résultat (excédent de fonctionnement reporté 2014)	104 276,87
Solde antérieur reporté	38 790,38	Opération d'ordre entre sections	12 839,00
		Opérations patrimoniales (autres bâtiments publics)	11 539,28
		Reste à réaliser 2014 (autres bâtiments publics)	94 000,00

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 2015

LES PROGRAMMES (détaillés pages suivantes)	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN € TTC (BP + DM)	RÉALISATIONS 2015 EN € TTC
Aire multisports – vélos électriques	87 500,00	87 409,81
- Dissimulation des réseaux de la cité de Pareloup	57 000,00	0
- Rénovation de l'éclairage public dans divers hameaux	12 613,21	12 613,20
- Cimetières	53 446,00	0
Remboursement PER travaux plage	41 333,05	41 333,05
Rue de La Forge	35 000,00	34 077,89
Aménagement salle des Tilleuls	25 000,00	4 664,76
Aménagement de la traverse de St-Martin-des-Faux	20 000,00	16 293,65
Réseaux	19 000,00	18 025,58
Local technique	15 000,00	13 614,38
Traverse d'Arviu	10 000,00	6 390,00
Aménagement de la Cyber-Base	10 000,00	9 476,16
Achat de matériel et outillages divers	6 000,00	5 650,22
Etude aménagement maison Marty	3 500,00	3 480,00

BP = Budget Primitif – DM = Décision Modificative.



DÉTAIL DES PROGRAMMES 2015

Pour information : à travers le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), la commune récupère, deux années après le paiement des investissements, 15,761 % du montant TTC payé.

- Aire multisports
- Achat de vélos électriques

■ **L'Aire Multisports** - Cette aire de jeux a été réalisée à la place de l'un des terrains de tennis qui était en mauvais état. Elle permet le déroulement des nombreuses activités périscolaires par la pratique de divers sports : basket, hand, volley, tennis, foot. Cette aire en gazon synthétique complète les équipements existants. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Tennis Quick d'Olemps, pour un montant de 79 335,72 € TTC, financés comme suit :

■ **Vélos électriques** - ce programme comprend l'achat de 5 vélos électriques et différents accessoires, pour un montant total de 8 074,09 € TTC (vélos, râtelier, portes bidon, panneau publicitaire...).

À compter du 1^{er} juillet 2015, la gestion de ces vélos (location, stockage, recharge des batteries, accueil clients, conseils,...) a été confiée « Au Petit Bou d'Où ».

Après rémunération du gestionnaire, la commune a encaissé pour cette première année 2015 une recette nette de 531,75 €.



Dépenses

79 335,72 €

Recettes

État (DETR)	17 000,00 €
Subvention Région	19 600,00 €
Fonds Départemental Péréquation	15 000,00 €
Autofinancement Commune	16 934,07 €
FCTVA (encaissé en 2017)	10 801,65 €



Cimetières

Un diagnostic global portant sur l'ensemble des travaux d'entretien à réaliser sur les cimetières de la commune, notamment sur certains murs d'enceinte, a incité le Conseil à programmer ces investissements sur plusieurs années (d'où une première ouverture de crédit de 53 446 € au budget 2015).

Pour 2015, la priorité ayant été donnée à l'agrandissement, devenu aujourd'hui indispensable, du cimetière d'Arviu, il s'est avéré nécessaire de bâtir une étude suivie d'une consultation des entreprises, laquelle vient de s'achever. Les travaux débiteront au cours du premier trimestre 2016.



Dissimulation des réseaux de la cité de Pareloup



Placés sous la maîtrise d'ouvrage du SIEDA, les travaux confiés à la SLA, basée à Salles-Curan, ont débuté le 9 novembre. Ils consistent à mettre en souterrain l'ensemble des réseaux dits secs : électriques, téléphoniques et éclairage public (des gaines seront posées en réservation dans la perspective de la fibre optique). Les trois tranches, dont deux sont réalisées simultanément, concernent la cité elle-même jusqu'à la plage, le lotissement dit Soulié et l'arrivée en venant d'Arvieu.

Les travaux, y compris la rénovation des installations d'éclairage public avec des lampes "Led", devraient être terminés avant le 30 avril 2016.

Coût TTC des travaux
SIEDA : 186 730 €
Dont coût à la charge
de la commune : 62 766 €

Rénovation de l'éclairage Public dans les hameaux (un éclairage public moins consommateur d'énergie)

Dans un souci de maîtrise de l'énergie et des coûts, la commune a poursuivi en 2015 son programme de renouvellement des appareils vétustes et consommateurs d'énergie en faisant procéder au remplacement de 38 appareils équipés de lampes 125 w par du matériel moderne d'une puissance bien inférieure de 70 w.

Ont été traités les hameaux de : Dours, Ginestous, La Calmette, La Gineste / Le Bès, Lalic, Le Pouget, Les Cazals, Puechgrimal / Beauregard, Routaboul, Sérieux, St-Martin-des-Faux, Le Ventajou.

Le montant total de la dépense s'élève à 12 613,20 € TTC sur lequel le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies de l'Aveyron) a versé à la commune une subvention de 4 560 €.

Après la rénovation de l'éclairage public de la cité de Pareloup liée aux travaux de mise en souterrain des réseaux la quasi-totalité de la commune sera équipée de lampes neuves moins énergivores.

Remboursement PER travaux plage

En 2013, la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup a réalisé en partenariat avec EDF, d'importants travaux d'aménagements à la plage d'Arvieu (aire de jeux, chemin de rive entre la plage et la retenue...).

La part incombant à la commune d'Arvieu (TVA) a été payée en 2015 pour un montant de 41 333,05 € TTC.

Rue de La Forge

Le revêtement de la rue de la Forge à Arvieu a été refait fin d'année 2014. Début 2015, le solde de ces travaux a été payé pour un montant de 34 077,89 €.

Aménagement de la salle des Tilleuls

Après consultation, c'est l'architecte Christophe CARTAYRADE qui a été choisi. Il a présenté une première esquisse sommaire aux élus et aux membres du groupe de travail du Conseil villageois qui ont pu faire part de leurs observations. Un deuxième avant-projet sommaire permettra d'affiner le dossier avant d'aboutir à l'avant-projet définitif via le permis de construire et le dossier de consultation des entreprises.

L'appel d'offres des travaux devrait se situer au 2^{ème} semestre 2016 avec une durée de travaux de 6 à 8 mois, ce qui pourrait laisser présager une mise en service, si tout va bien, courant 2017.

Les dépenses réalisées sur cette opération en 2015 (4 664,76 €) concernent les frais d'actes notariés pour la régularisation de la propriété de la salle, ainsi que l'achat de 120 fauteuils d'occasion (au cinéma Le Club à Rodez) à 20€ l'unité.

Aménagement de la traverse de St-Martin-des-Faux



Le revêtement de la route départementale traversant Saint-Martin-des-Faux a été refait sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental. Les deux communes (Arvieu et Salles-Curan) ont participé financièrement à hauteur de 16 293,65 €.

Réseaux divers

La commune doit amener les réseaux d'eau et d'électricité en limite de parcelle des terrains classés en zone U du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le coût de la desserte du terrain situé en-dessous du cimetière de Caplongue s'élève à 4 757,78 €.

Afin de permettre la construction des terrains situés à La Gineste / Caplongue, une borne à incendie a été mise en place pour un montant de 670,80 €.

Le secteur de la Luminière, non desservi, a fait l'objet d'une extension du réseau public de distribution d'eau potable par le Syndicat de l'Eau (SIAEP du Ségala). La commune a pris en charge la réalisation de la tranchée pour un montant de 12 597 € TTC.



La vie communale

Traverse d'Arviu

Suite aux travaux de réfection du pont de la mairie par le Conseil Départemental, la commune a mis en place des gardes corps afin de sécuriser les lieux. L'entreprise locale Jeanjean Serrurerie a réalisé cet équipement pour un montant de 6 390 €.

Aménagement Cyber-Base

Le matériel équipant la cyber-base depuis 2007 arrivant en bout de course, il convenait de le remplacer par un équipement récent composé de 6 tablettes et de 6 ordinateurs. L'ancien matériel a été conservé et a permis, après certaines adaptations, d'élargir le parc d'équipement informatique de l'école.

- Tablettes 1 661,76 €
- Ordinateurs 7 814,40 €

Pour l'achat de ce matériel, la commune bénéficie d'une subvention de l'Etat, au titre de la DETR d'un montant de 3 948,50 €.

Achat de matériel et outillages divers

- Chauffe-eau vestiaires du stade 2 143,00 €
- Réfrigérateur Base Nautique 593,00 €
- Ordinateur mairie 896,22 €
- Appareil photo Cantou 581,00 €
- Meuble Bibliothèque École 468,00 €
- Etc, ...

Etude aménagement Maison Marty

La commune a mandaté l'Habitat Rural afin qu'il réalise une étude de faisabilité concernant le projet de rénovation de l'ancienne maison Marty en deux logements locatifs au 1^{er} et 2^{ème} étage et une salle intergénérationnelle au rez-de-chaussée - Coût de cette mission : 3 480,00 €.



Le garage de mécanique générale fait peau neuve

Actuellement loué par la commune aux Ets Vigroux, il a fait l'objet de travaux qui donnent un nouvel aspect à ce bâtiment situé en plein cœur du village :

- Étanchéité de la toiture, réalisée par l'entreprise BARRIAC, pour un montant de 11 526,26 € TTC, financé avec l'aide d'un Fonds de Concours de 6 300 € attribué par la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup.

- Peinture extérieure, réalisée par l'entreprise CIGAL, pour un montant de 2 088,12 € TTC.

TRAVAUX AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Parking à Saint-Martin-des-Faux

Principaux travaux de voirie réalisés avec la Communauté de Communes :

- Création de drains et aqueducs sur la route de Clauzelles à Dours 8710 € HT

- Parking de St-Martin-des-Faux 6850 € HT

- Coupures d'eau au Coutal, revêtement à la Brauge, accès maisons à Caplongue 8500 € HT.

C'est seulement 37 115 € qui ont été réalisés sur notre commune, suite à un diagnostic de voirie effectué sur la Communauté par le service des routes du département. Les tronçons de voirie à rénover sur l'ensemble de la communauté ont été programmés sur 5 ans. Rien n'est prévu pour Arviu les 2 premières années. C'est en 2017, 2018, 2019 que nous aurons de gros chantiers.

Le Pont du Moulin Angles doit être rénové quand les demandes d'aides seront accordées.

En entretien, débroussaillage, fourniture enrobé, sel..., c'est 14 000 € qui ont été dépensés.

L'assainissement :

Les services de la Communauté de Communes ont en charge le suivi de l'assainissement individuel.

Dans ce cadre, il a été prévu d'accompagner la rénovation de 12 installations d'assainissement individuel des villages de Bonneville et de Notre-Dame d'Aures au 1^{er} semestre 2016.

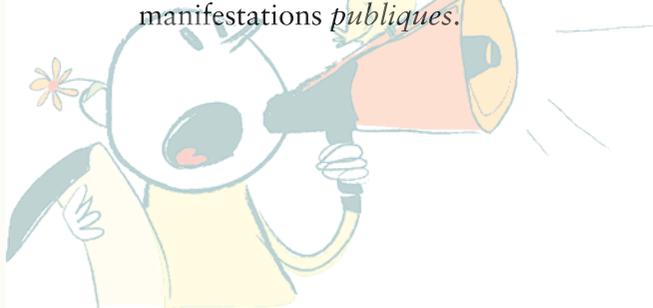
Pour la suite, la Communauté de Communes accompagnera les demandes individuelles au fur et à mesure des inscriptions et en fonction des aides apportées par l'Agence de l'Eau.

LES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS (EN €)

Subventions aux associations communales

Cap-Nanas – Théâtre	400,00
Club des aînés "La Céorette"	500,00
Comité des Fêtes de Caplongue (location chapiteau 1 ^{er} de l'an)	1 000,00
CLPE École Publique	1 620,00
Familles Rurales d'Arviu (fonct/cinéma)	400,00
Société de Chasse d'Arviu	800,00
Arviu Art de Vivre (ex SI)	1 300,00
Tennis Club d'Arviu	900,00
Teriya Mali	500,00
L'Arviuinoise (représentation au CCAS)	250,00

Les associations de la commune subventionnées et celles d'intérêt collectif, à but non lucratif, bénéficient d'un accès gratuit aux salles communales (hormis les frais de chauffage) pour toutes leurs manifestations *publiques*.



Subventions aux associations extérieures ou intercommunales

ADMR du Lévezou (portage des repas)	500,00
Antenne Solidarité Lévezou	704,00
Familles Rurales Céor-Viaur Centre de Loisirs	320,00
Pareloup Céor Football Club	900,00
Pareloup-Céor Section Jeunes – 15,50 €/enfant	124,00
Lévezou-Ségala-Aveyron XV	900,00
Lévezou-Ségala-Aveyron – 15,50 €/joueur	124,00
Mondes et multitudes	300,00
Club de peinture du Céor	100,00
Collège de Cassagnes-Bégonhès (participation voyage scolaire)	160,00
Prévention Routière	50,00
Quilles de huit (Assoc.de promotion)	90,00
Société de Pêche du Lévezou	460,00
Réseau de santé de proximité	250,00
Bourse d'apprentissage (Chambre des Métiers)	100,00
Sports Nature Lévezou (organisation 1 ^{ère} compétition)	250,00
Société des Meilleurs Ouv. de France	50,00
Comité du mémorial Ste-Radegonde (participation à la rénovation)	100,00

LES CONTRIBUTIONS VERSEES AUX COLLECTIVITES (EN €)

COTISATIONS MUNICIPALES	1 587,84
Assoc. Nationale des Élus de la Montagne, Assoc. Communes Touristiques, Assoc. Départementale des Maires, APAMA, Centre de Gestion, ADIL, Aveyron Ingénierie, CAUE, Cercle généalogique	
ADMR DU LEVEZOU – Participation au Portage des Repas	2 319,65
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR	2 583,77
SIVU TRANSPORT à LA DEMANDE	43,35
SIVU CENTRE DE SECOURS de CASSAGNES-BEGONHES	834,70
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	15 023,73
SIEDA - Entretien Éclairage public	6 913,05
FODSA (Fédération des Organismes de Défense Sanitaire de l'Aveyron)	2 087,00
CONSEIL DÉPARTEMENTAL – Transports scolaires	17 342,80

3 - Les budgets annexes 2015

■ STATION-SERVICE

■ LES RÉALISATIONS 2015

- En fonctionnement
 - montant des achats de carburants : 380 819,30 €
 - coût du contrat de maintenance de la station, signé avec la société Tockheim : 5 341,00 €
 - remboursement des intérêts d'emprunt : 2 322,46 €
 - frais télécommunication et d'électricité : 1 386,03 €
 - transfert de charges de personnel : 4 048,74 €
 - publicité dans la presse annonce marché : 1 350,00 €

Un nouveau marché à bons de commande pour la fourniture et la livraison de carburant a été lancé et attribué en début d'année aux sociétés ALVEA, SOCOPA, TRANSCAREL. Ces trois fournisseurs sont obligatoirement consultés pour toute livraison de carburant.

- En investissement
 - remboursement du capital de l'emprunt : 5330,02 €

En fin d'année, l'entreprise CISO a réalisé un abri pour les pompes, et l'entreprise SALIS a mis en place un éclairage, pour un montant global de 11 471,60 € TTC.

L'État subventionne cette opération au titre de la DETR, pour un montant de 3 220 €.

■ GARAGE

- En fonctionnement
 - la taxe foncière : 840,34 €
 - le remboursement des intérêts d'emprunt : 605,11 €

M. Thierry VIGROUX, gérant du garage, verse un loyer mensuel de 535,50 € HT.

- En investissement les dépenses se résument au remboursement du capital d'emprunt, pour un montant de 3 703,93 €.

■ LOTISSEMENT « LE CLOS »

Le budget ne comprend aucune opération comptable. Seules y figurent les écritures de stock.



■ BOUCHERIE

- En fonctionnement
 - la taxe foncière : 307,33 €
 - le remboursement des intérêts d'emprunts : 1 505,96 €
- En investissement
 - remboursement du Capital d'emprunt : 5 952,04 €

Lors du départ de monsieur Laborie, ancien boucher, la commune a souhaité lui racheter tout l'équipement intérieur (vitrine, tables de découpages, petit équipement divers) pour un montant de 25 000 €.

Les nouveaux gérants en place depuis le mois de mai, payent donc à la commune

- une location pour le bien immobilier de 550 € HT/mois,
- une location pour le matériel de 250 € HT/mois.

■ ASSAINISSEMENT

- En fonctionnement

Les principales dépenses sont :

 - « le bilan 24 h » effectué sur la station d'Arvieu : 738,41 €
 - du petit entretien de réseaux : 889,46 €
 - le transfert des charges de personnel du budget principal : 5 974,94 €
 - les intérêts d'emprunts : 2 999,25 €
 - la redevance de modernisation des réseaux à l'Agence de l'Eau : 2 649 €

Les recettes de fonctionnement :

- la redevance d'assainissement aux usagers : 21 439,12 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectifs : 2 765,10 €

Cette redevance est collectée par la commune pour être entièrement reversée à l'Agence de l'Eau.

- En investissement
 - le capital des emprunts : 14 814,28 €

4 - Données financières sur la situation de la commune

DONNÉES COMPARATIVES POUR 2014, celles de 2015 n'étant pas connues à ce jour

Strate des communes de l'Aveyron de 500 à 1999 habitants. Données en € / habitant

Intitulés	Commune d'Arviu	Commune de la strate
Recettes fonctionnement	878	831
dont :		
• DGF,	331	252
• Impôts Locaux,	228	262
• autres impôts et taxes	36	33
Dépenses fonctionnement	765	662
dont :		
• Achats et charges externes	282	213
• Charges personnel	358	255
• Charges financières	15	30
• Contingents	29	33
• Subventions versées	40	41
Résultat comptable en fonctionnement	113	169
Recettes d'Investissement	717	546
dont :		
• Subventions	259	90
• F.C.T.V.A.	33	43
• Dettes bancaires	26	89
Dépenses d'Investissement	723	512
dont :		
• Dépenses équipement	659	382
• Remboursement dette	64	76
Capacité ou besoin de financement de la section d'investissement	7	-33
Autofinancement		
Excédent brut de fonctionnement	136	219
Capacité d'autofinancement	116	192
DETTE		
• Encours de la dette	651	789
• Annuité de la dette	79	105

Une nécessaire maîtrise financière

En termes de dotation de l'Etat, si l'on considère les données émanant de la Direction des Finances Publiques pour des communes de l'Aveyron dont la population se situe entre 500 et 1999 habitants, la commune d'Arviu, malgré la baisse constatée en 2015 qui se poursuivra en 2016, est au-dessus de la moyenne (331 €/habitant au lieu de 252 €/habitant pour des communes de taille comparable).

En ce qui concerne les impôts locaux, la pression fiscale d'Arviu qui est de 228 €/habitant, se révèle inférieure à la moyenne départementale des communes se trouvant dans la même catégorie démographique qui ressort, elle, à 262 €/habitant.

Les recettes et dépenses d'investissement sont liées aux projets de l'année. Celui concernant la rénovation de la mairie explique la progression dans ce domaine.

Il est à noter la bonne tenue du chapitre subventions, en espérant que nos divers partenaires (Europe, Etat, Région, Département, Communauté de Communes) poursuivent leur soutien indispensable aux divers projets communaux en cours d'études : salle des Tilleuls, aménagement en traverse, toiture salle R. Almès, etc...

En matière de dépenses de fonctionnement, notamment des charges de personnel, les données 2014 n'intègrent pas pleinement le non renouvellement d'un emploi d'adjoint technique suite à un départ en retraite et l'aide plus substantielle de la Communauté de Communes pour le Cantou. Ce chapitre nécessite toutefois la plus grande vigilance.

La capacité d'autofinancement (ce que l'on peut financer avec les fonds libres de la commune), doit être améliorée, d'où la nécessité de bien maîtriser l'ensemble des dépenses de fonctionnement afin de réaliser des investissements, source de travail pour les entreprises, donc d'emplois.

L'annuité de la dette (ce que paye la commune chaque année pour rembourser les intérêts et le capital de l'ensemble des prêts contractés), autorise un recours maîtrisé à l'emprunt, la faiblesse des taux actuels étant l'un des éléments à prendre en considération.

Contributions directes 2015

Nature de l'impôt	Taux moyens de la strate en 2014	Taux Commune votés en 2015	Produit des impôts locaux votés par la Cne en 2015 ⁽¹⁾
Taxe Habitation	8,61 %	4,74 %	57 259 €
Taxe Foncière sur Bâti	15,42 %	8,55 %	93 024 €
Taxe Foncière sur non Bâti	74,84 %	67,00 %	56 012 €

(1) La somme globale figurant sur chacun de vos avis d'imposition (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) n'est pas celle encaissée par votre commune. Seule celle inscrite dans la première colonne lui revient. Les produits des autres colonnes sont encaissés : - pour la taxe d'habitation : par la Communauté de Communes Lévézou / Pareloup, - pour le foncier bâti : par le département (sans oublier la colonne "taxe ordures ménagères" qui s'ajoute).

5 - Les commissions du Conseil Municipal

COMMISSION URBANISME-ASSAINISSEMENT

Membres de cette commission :

Responsable : Joël SERIN

Jean-Michel ALBOUY - Pierre BLANCHYS - Gilles BOUNHOL

Guy LACAN - Laurent WILFRID.

LE CAUE

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

en la personne de Mme Françoise CAHUZAC, architecte urbaniste, a présenté aux élus et aux membres du Conseil villageois le schéma directeur d'aménagement portant sur l'ensemble de la commune.

Ce travail de réflexion, qu'il conviendra de conforter par les études, a pour objectif de permettre à la commune d'orienter ses investissements en matière d'aménagements et d'amélioration du cadre de vie.

Nous relevons quelques points forts soulignés dans cette approche : la nécessité d'améliorer la traverse d'Arviu par une première tranche allant des Ets Barthez à la mairie avec un cheminement piétonnier conduisant au stade, la valorisation des abords de la salle R.-Almès et des Tilleuls, de l'espace public de Pareloup situé à proximité du lac, etc...



Réunion avec le CAUE
Mme Cabuzac

L'instruction des documents d'Urbanisme (certificats, demandes d'autorisation, permis de construire)

Si l'existence du Plan Local d'Urbanisme sur notre commune facilite l'instruction des demandes de permis de construire déposées en mairie par les administrés, le devenir de ce service pris en charge par l'État / Direction Départementale des Territoires - interroge les élus qui craignent de devoir, à l'avenir, supporter cette nouvelle charge.

Une telle mission ne pouvant raisonnablement s'envisager à l'échelon communal et difficilement à un niveau intercommunal, les élus ont exprimé le souhait que l'instruction des documents d'urbanisme (certificat d'urbanisme, demandes d'autorisation, permis de construire), puisse, le moment venu, être assurée par une structure d'envergure départementale possédant les connaissances techniques et juridiques nécessaires.

Pour l'heure, ce travail est toujours assuré par la DDT - et pour ce qui concerne plus particulièrement la commune d'Arviu, par le pôle de Millau.

Plan pluriannuel d'accessibilité des bâtiments communaux :



De nouveaux délais permettront aux communes d'étaler les investissements nécessaires jusqu'en 2020, en vue d'améliorer l'accessibilité des bâ-

timents communaux recevant du public. Même si des efforts ont déjà été consentis (ex : la mairie), les élus ont arrêté un plan visant à inscrire chaque année les améliorations à apporter, en fonction des urgences et des possibilités financières.

Toiture de la salle R.-Almès

Il devient nécessaire de remplacer la toiture en éverite existante, d'autant de la construction, par un matériau « bac acier isolant » sur lequel seraient posés, pour la façade sud (côté tennis) des panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité qui serait revendue à EDF. Les études de faisabilité sont en cours, notamment celle d'ERDF, concernant les frais de raccordement de la production au réseau électrique existant.

Assainissement

Suite à une étude comparative auprès de plusieurs communes et dans la perspective de la nécessité de faire procéder aux travaux de curage des lagunes par une entreprise spécialisée, la part variable de la taxe d'assainissement a été portée de 0,58 €/m³ à 0,75 €/m³ à compter du 1^{er} janvier 2016.

La part fixe demeure, elle, inchangée à 63 €. Il est précisé que les recettes inscrites au budget annexe d'assainissement doivent couvrir les frais liés au bon entretien de ce réseau et de ses équipements dont les stations d'épuration.

Desserte en eau potable d'habitations principales existantes

Lorsque des bâtiments existants, habités en permanence, situés dans une zone où le règlement du Plan Local d'Urbanisme le précise, ne bénéficient pas de la desserte en eau potable, une demande peut être faite soit auprès de la mairie, soit du SIAEP du Ségala, en vue d'examiner la faisabilité d'une extension du réseau de distribution publique d'eau potable existant.

Le financement des travaux jusqu'à la limite de propriété relève alors d'une participation tripartite : commune = tranchée - SIAEP = fourniture et pose de la canalisation - particulier = la partie liée au branchement.

Commission Personnel Communal - Travaux

Responsable : Gilles BOUNHOL
Robert CLOT - Guy LACAN.

Avec le départ en retraite de Gilbert DEJEAN au 1^{er} Juillet 2015, une page s'est tournée.

Nicolas SALEIL, quant à lui, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière en ne demandant pas sa réintégration dans les services municipaux.

Nous les remercions tous les deux pour leur implication au service de la commune et de ses administrés et leur souhaitons une très bonne adaptation dans leur nouvelle vie.

L'équipe technique est donc réduite et se compose désormais de Christian, Guy et Sébastien, qui, avec les élus responsables, mettent tout en œuvre pour répondre au



mieux aux nombreuses demandes. Ingrid ALBOUY a rejoint l'équipe. Elle assure la tenue de l'Agence Postale communale (13 h) et renforce le secrétariat de mairie (8 h par semaine).

ASSOCIATIF - SPORT - LOISIRS - SENTIERS

Responsable : Joël SERIN.

Membres de cette commission :

Vincent BENOIT - Hélène BOUNHOL - Gilles BOUNHOL - Cécile COSTES-MARTY

Sentiers : Charles FIRTION - Guy LACAN - Laurent WILFRID.

Associatif

La réunion annuelle des associations permet d'avoir une vue d'ensemble sur leur vitalité et de connaître leurs attentes.

Les associations peuvent utiliser les outils de communication mis à leur disposition : le site internet municipal, l'Arviuinois, le Bulletin Municipal, afin de faire connaître leurs activités et leurs animations.

Cette année, les élus sont allés à la rencontre des jeunes (12 à 17 ans) qui ont exprimé leurs souhaits en termes d'animation. Il est à noter que l'une des activités les plus demandées a été la salle de musculation qui sera installée au rez-de-chaussée de l'ancienne maison MARTY, les jeunes n'ayant pas hésité à mettre « la main à la pâte ».

Ils ont relancé l'association des AJT et constitué un nouveau bureau.

Les membres de la commission participent, lorsqu'ils y sont conviés, aux diverses assemblées générales et demeurent à l'écoute des bénévoles qui les saisissent de leurs projets ou besoins afin d'être en mesure de les répercuter, si nécessaire, auprès du Conseil Municipal.



Vélos électriques

Les cinq vélos à assistance électrique achetés par la mairie et loués aux touristes et aux autochtones, avec l'étroite collaboration du « P'tit Bou d'ou », n'ont pas chômé durant la saison estivale. Les utilisateurs (près d'une centaine), ont ainsi pu découvrir notre belle région sans puiser dans leurs réserves physiques. Les retours sont excellents. Si vous n'avez pas encore essayé, n'hésitez pas, le grand air du Lévézou est bon pour la santé.



Sentiers

Nous constatons tous que les randonneurs sont chaque année plus nombreux à parcourir notre commune. Non seulement nous accueillons des touristes attirés par notre campagne et ses paysages, mais aussi des marcheurs locaux ou des communes voisines.

Tous contribuent au développement de notre économie locale et doivent être encouragés.

C'est la raison pour laquelle la mairie maintient son effort pour l'entretien régulier des sentiers et pour leur marquage en faisant appel à l'association d'insertion « Antenne et Solidarité » basée à Cassagnes-Bégonhès.

Guide pour les associations

La convention association Mairie - Commerçants d'Arviu

Nous rappelons que le guide de partenariat est disponible sur le site www.arviu.fr.

Toutes vos suggestions permettant d'améliorer la coopération entre commerçants locaux et associations sont les bienvenues. Merci d'en faire part à la mairie ou de les transmettre par e-mail à contact@arviu.fr.

Merci aussi à toutes les associations qui effectuent leurs achats sur la commune, contribuant ainsi à son activité.

Les demandes de subventions

Vos demandes de subventions doivent parvenir en mairie avant le 15 avril.

Pour vous aider, la mairie met à disposition le document « Déclaration et demande de subvention » que vous pouvez obtenir en Mairie ou sur le site :

www.arviu.fr.

Les outils à disposition des associations

Progressivement, la mairie d'Arviu essaie de proposer des outils pratiques aux associations.

Vous trouverez l'ensemble de ces outils sur le site [www.arviu.fr / vie associative /](http://www.arviu.fr/vie associative/) la boîte à outils des associations.

Ce site permet d'obtenir :

- le formulaire de demande de subvention
- le guide de partenariat mairie - commerçants - associations arviunoises
- le tarif des salles communales
- l'annuaire des associations et des commerçants d'Arviu
- une aide pour vos diverses démarches : modalités de réservation de salles, autorisations de buvette,...
- comment faire connaître votre événement, etc...
- le détail des services aux associations proposés par le Cantou

Merci aux responsables de vérifier sur le site www.arviu.fr la description de leur association, leurs coordonnées et de faire parvenir les éventuelles corrections à cantou.arviu@gmail.com ou au Cantou.

Ne pas oublier de faire connaître au Cantou les animations et événements de vos associations qui pourront ainsi être relayés par l'Arviunois, le Bulletin Municipal, le site internet municipal et, éventuellement, par l'Office de Tourisme.

COMMISSION ÉCOLE (délégués au Conseil d'École) TRANSPORTS SCOLAIRES - PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Membres de cette commission :

Responsable : Cécile COSTES-MARTY (déléguee)

Monique PUECHGUIRAL (déléguee) - Jean-Michel ALBOUY - Claudine BRU.

L'école publique

L'année 2015 s'est inscrite dans la continuité de l'année 2014.

Le dispositif mis en place dans le

cadre de la réforme des rythmes scolaires (TAPS) ayant donné satisfaction sur notre commune a été reconduit.

Un bilan a été fait à l'occasion de

la fête de fin d'année scolaire et un diaporama présenté aux parents récapitulant toutes les activités menées au cours de cette première année.



Les TAPS sont donc toujours pris en charge par la mairie les lundis et vendredis en fin d'après-midi, encadrés par du personnel communal et animés par de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement une nouvelle fois.

Cette année, la municipalité a également renouvelé quatre postes informatiques de l'école en utilisant les ordinateurs du Cantou, eux-

mêmes remplacés, après remise en état et installation de nouveaux logiciels.

Ainsi, les élèves peuvent travailler dans de meilleures conditions avec un outil plus performant devenu indispensable aujourd'hui.

La pause estivale fut également l'occasion d'un grand nettoyage du local de la cave de l'école. Les parents d'élèves se sont mobilisés pour cette action et la municipalité a financé l'achat d'étagères métalliques afin d'optimiser le rangement de ce local.

La bibliothèque de l'école a aussi bénéficié d'un aménagement par l'achat d'étagères supplémentaires.

Enfin, la municipalité a récemment signé une nouvelle convention avec le Syndicat Mixte du Lévézou pour l'enseignement de l'occitan.

Ainsi, les différentes communes



de la communauté de communes du Lévézou et celles du Pays de Salars bénéficient de l'intervention de l'association Adoc 12 qui propose une initiation à la langue et à la culture occitane à raison d'une demi-heure par semaine pour chaque classe.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Composition du CCAS :

Membres élus : Gilles BOUNHOL (président) - Hélène BOUNHOL (responsable) - J. Michel ALBOUY
Pierre BLANCHYS - Charles FIRTION - Cathy SOULIE

Membres non élus : Florence ARNAL - Elisabeth BONNAFOUS - Roger CASTELBOU
Jeanine TERRAL - Jeanne VALAYE - Laurence VERGNES.

Suite à l'enquête réalisée il y a quelques mois et aux demandes qui ont été formulées :

- Un Transport à la Demande assurant, en particulier, une liaison hebdomadaire Arvieu-Rodez a été décidé avec la Communauté de Communes (voir Chapitre Intercommunalité / La Communauté de Communes.

- Le CCAS propose de rencontrer les personnes seules. Il est possible de téléphoner au 09 65 15 61 57. Cela peut être l'occasion de rompre des moments de solitude pour ceux qui ne peuvent plus quitter leur domicile.

De même, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois sont organisées des rencontres au presbytère, pour discuter, tricoter, etc...

- Au début de l'année, le CCAS proposera une soirée d'information sur les réfugiés. Une ou deux associations impliquées seront invitées pour animer la soirée.

- Le CCAS et la mairie réfléchissent à l'amélioration de l'offre dans le domaine médical et vis-à-vis des personnes âgées.

La mise en place d'un Point Info Seniors et le déplacement du local des infirmières dans un lieu mieux

adapté - l'ancien bureau du Crédit Agricole - en sont les premiers pas.

- Depuis le vote de la nouvelle loi NOTRE - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - les communes dont la population est inférieure à 1500 habitants n'ont plus l'obligation de maintenir un CCAS - Centre Communal d'Action Sociale.

Toutefois, considérant le bon fonctionnement de celui d'Arvieu, les élus et les membres actuels du CCAS ont décidé qu'il poursuivrait son rôle au service des administrés.

COMMISSION AGRICULTURE - CHEMINS RURAUX BIENS DE SECTION

Membres de cette commission :

Responsable : Joël BARTHES

Jean-Michel ALBOUY - Vincent BENOIT - Pierre BLANCHYS - Guy LACAN, Laurent WILFRID.

L'agriculture est une des activités majeures de notre territoire et il faut la maintenir et la développer. Les sujets de réflexion ne manquent pas.

La réunion du 5 mars 2016 avec le groupe du Conseil villageois qui

s'intéresse à l'agriculture, et les élus, s'inscrit dans cette démarche. Un des sujets abordés sera celui de la filière bois-énergie : comment, valoriser les branchages et renouveler la ressource sachant que, par ailleurs, la municipalité et le

Conseil villageois étudie la possibilité d'une chaufferie au bois au presbytère ?

Autre question : les Locomotivés sont à la recherche de certains produits. Peut-on répondre à leur demande ?

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES, CANTOU ET PERSONNEL DU CANTOU

Membres de cette commission :

Responsable : Charles FIRTION

Vincent BENOIT - Claudine BRU - Cécile COSTES-MARTY

Monique PUECHGUIRAL - Joël SERIN - Cathy SOULIE.

Le cantou

En 2015, le Cantou a poursuivi son développement.

- Intense activité de la cyber-base suite à l'Appel à Projet lancé par la Région en 2014 et dont nous avons été lauréat. Terminé en septembre 2015, après avoir réalisé pas moins de 140 ateliers, il nous a permis d'obtenir une subvention de 7998 €.

- Dans ce cadre, nous avons renforcé les partenariats avec divers organismes de formation, dont la Chambre des Métiers avec qui une convention a été signée en février 2015 en présence de Mme Sahuët, sa présidente, et de M. Arnaud Viala, président de la Communauté de Communes. Le Cantou propose maintenant des stages spécifiques pour les artisans et commerçants.

- Pour répondre aux nouveaux besoins et suivre les nouvelles technologies, nous avons fait l'acquisition de 6 tablettes en début d'année et renouvelé en juin le parc des 6 ordinateurs fixes da-

tant de 2007 et en fin de course. Dans les deux cas, nous avons bénéficié de subventions de l'État ou de la Région.

- Le Cantou a continué à « exporter » dans les communes voisines ateliers, activités périscolaires et autres animations. Il est maintenant bien reconnu dans la Communauté de Communes. Ceci s'est manifesté par la signature d'une nouvelle convention prévoyant l'attribution d'une aide annuelle de 32 000 € au lieu des 25 000 €/an attribués sur la période 2012-2015. Nous remercions la Communauté de Communes pour son aide significative qui permet de maintenir le haut niveau d'activité du Cantou.

- Le Cantou c'est aussi la médiathèque, la gestion des activités périscolaires, des initiatives culturelles (le cinéma, les expositions,...) justifiant deux emplois à temps plein. C'est la raison pour laquelle l'horaire hebdomadaire de Sophie est passé en 2015 de 28 à 35h par semaine.



Communication

• L'Agenda / Livret d'Accueil

Dans le cadre de sa démarche d'attractivité, la mairie a décidé, comme de très nombreuses communes, de réaliser un agenda / livret d'accueil destiné à fournir des renseignements utiles aux Arviu-nois mais aussi de promouvoir Arviu auprès des touristes. Le but recherché est d'aider les artisans et commerçants à se faire connaître dans un large rayon et donc de soutenir l'économie locale. Il devrait permettre aussi d'attirer des visiteurs, des touristes, voire des candidats à l'installation sur notre commune.

La réalisation de l'agenda ne coûte rien au budget de la commune. Elle est prise en charge par une so-

ciété privée qui se rémunère par la vente d'encarts publicitaires. Nous remercions tous ceux qui ont accepté, sans obligation, de souscrire à cette offre publicitaire.

L'agenda devrait être renouvelé en 2016 et 2017.

• Le Bulletin Municipal

L'édition 2015 a évolué dans sa présentation qui est toute en couleur. Une consultation nous a amené à sélectionner un nouvel imprimeur, lequel assure aussi la mise en page. Le budget consacré à cette publication est inférieur à celui de l'an dernier.

• Le Jeu des 1000 €

La mairie a souhaité inviter à Arviu la célèbre émission de France Inter, créée en 1958. Plus de 300 personnes de la commune, mais aussi d'ailleurs, assistaient à son enregistrement le 2 novembre. Nous espérons que sa diffusion quelques jours plus tard aura fait découvrir notre commune à de lointains auditeurs que nous accueillerons avec plaisir à Arviu.

• Carnets de campagne

Parallèlement, nous avons proposé que des responsables d'associations originales d'Arviu soient interrogés par Ph. Bertrand, l'animateur de l'émission radiophonique diffusée chaque jour avant le Jeu des 1000 €. Vincent BENOIT a ainsi pu parler de Laëtis, des Locomotivés et de notre commune.

La Culture

• Le théâtre

En 2015, la municipalité s'est engagée auprès du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau pour réserver une représentation théâtrale « Petit Pierre » en mai 2016 à la salle des Tilleuls.

S'adresser au Cantou pour tous renseignements.

• Cinéma

Le cinéma itinérant « Mondes et Multitudes », basé à Saint-Cyprien-sur-Dourdou, sillonne les routes de l'Aveyron et va à la ren-

contre des spectateurs situés en zone rurale, proposant une programmation cinéma de qualité et accessible à tous.

Dans le cadre de l'accord passé avec le Syndicat Mixte, la municipalité a accordé une subvention à l'association (300 €) pour bénéficier de 2 films en 2015. C'est le Cantou qui gère les séances de cinéma présentées à la salle des Tilleuls.

• Statue de Clauzelles

Après avoir été inscrite l'an dernier au titre des Monuments historiques, la statue en pierre de la vierge à l'enfant de l'église de Clauzelles a été classée en octobre à Paris au titre des Monuments Historiques. Sur la recommandation du Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Aveyron, le Conseil Municipal a décidé de faire procéder en 2016 à une étude de la statue avant sa restauration l'année suivante. Diverses subventions seront sollicitées.



Le Jeu des 1000 €

COMMISSION FINANCES

Responsable : Gilles BOUNHOL

Joël BARTHES - Pierre BLANCHYS - Hélène BOUNHOL - Claudine BRU - Guy LACAN - Joël SERIN
Laurent WILFRID.

La principale mission de la commission consiste à élaborer les divers programmes d'investissements afin de lui permettre de bâtir en tout début d'année le budget qui portera sur l'exercice. Son travail est de recenser, de

prioriser les projets, de bâtir les plans de financements.

Placée sous la présidence du maire, elle travaille en partenariat avec la commission travaux et urbanisme, les services administratifs et le comptable de la

commune auprès de qui elle peut recueillir des conseils.

Considérant le nombre de projets, elle propose un programme étalé sur plusieurs années au Conseil Municipal, ce dernier étant l'organe décisionnel.

COMMISSION CRÉATION D'ACTIVITÉS - ARTISANAT DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - HABITAT ET ATTRACTIVITÉ

Responsable : Vincent BENOIT
Jean-Michel ALBOUY - Joël BARTHES - Gilles BOUNHOL
Charles FIRTION - Guy LACAN - Joël SERIN.

Permettre à plus de monde de vivre ET travailler ici avec une qualité de vie hors du commun

Arviu est un village rural situé à plus de 30 km de la principale zone urbaine, avec un accès routier de petites routes. Il ne se développera pas tout seul au contact de Rodez, il ne deviendra pas un village dortoir. Avec le plan d'action « Arviu 2020 », nous avons vu que le principal défi à relever pour Arviu était donc de permettre à plus de monde de vivre ET travailler ici avec une qualité de vie hors du commun. Ce défi nous concerne tous, car c'est la qualité de vie de chacun d'entre nous qui en dépend : un village qui se désertifierait ce serait moins de commerces, moins de services, moins d'associations, moins de fêtes, moins de convivialité, rencontres, et en bref, moins de vie pour chacun d'entre nous.

Les axes prioritaires pour donner envie de vivre ET de travailler ici

Pour proposer une qualité de vie hors du commun, il nous faut travailler ensemble et simultanément sur plusieurs axes :

- Développer et maintenir l'emploi local.
- Développer un habitat attractif (logements, maisons, à prix avantageux).
- Développer et maintenir des services pour tous (petite enfance, personnes âgées, école, culture).
- Communiquer entre villageois et vers l'extérieur pour faire connaître toutes les qualités et opportunités de notre village (maisons, emplois, reprises ...).

Avec le plan d'action « Arviu 2020 », les habitants du village ont décidé de faire d'Arviu une commune conviviale, attractive et innovante. Nous aimerions souvent que les choses avancent plus vite, le bulletin municipal est donc l'occasion de faire un bilan plus objectif de nos réussites ou de nos échecs et de voir le chemin parcouru en un an sur nos principaux éléments de mesure : l'emploi et les habitants.

Création d'emploi et reprise d'activités

- Deux commerces ont été repris (épicerie, boucherie), ce sont deux nouvelles familles qui vivent et habitent ici.

- L'entreprise associative Les LoCoMotivés a créé deux emplois qui louent des bureaux partagés avec d'autres au couvent (bureaux partagés aussi appelés « espaces de coworking »).
- Fin 2015, Arviu accueille sa première télétravailleuse (Christine VIEILLEDENT) qui travaillera à distance, depuis Arviu, pour son employeur situé à Rodez (le SMICA).
- L'artisanat local a aussi permis l'implantation d'une nouvelle famille.
- Laëtis a recruté deux nouvelles personnes (une habite à Agend'Aveyron, l'autre à Arviu)
- D'autres emplois, que nous ne



Boucherie ↑

Epicerie ↓



voyons pas, se créent sur la commune. Ce sont les personnes qui travaillent depuis leur domicile : une traductrice venue s'installer avec sa famille, des agents immobiliers, un cadre travaillant pour la pharmacie...

Il serait difficile d'être exhaustif et de n'oublier personne. Néanmoins, cette activité représente au moins 8 nouveaux emplois et 5 familles vivant et travaillant sur place.

LE COWORKING ET LE TÉLÉ-TRAVAIL : UNE PREMIÈRE À ARVIEU



De nouveaux mots apparaissent dans notre vocabulaire.

Le "coworking" c'est tout simplement le fait, pour des travailleurs indépendants ou n'appartenant pas à une même entreprise, de travailler ensemble dans un même lieu (parfois appelé "tiers-lieu"). Le "télé-travail" permet à ceux dont l'activité ne nécessite qu'un téléphone et des moyens informatiques, de travailler à distance, en dehors du bureau.

Arviu, en pointe dans ce domaine grâce à un environnement très favorable (la présence de Laëtis, du Cantou, des Locomotives,...) et à la motivation de ses élus, a officiellement accueilli sa première « télé-travailleuse ».

Le 14 décembre, était organisée par V. Benoit une sympathique cérémonie au cours de laquelle le maire d'Arviu et V. Benoit installaient symboliquement Christine Vieilledent, notre ancienne secrétaire de mairie, dans le bureau

qu'elle occupera un jour par semaine dès le mois de janvier. M. J.-L. Grimal, président du SMICA qui emploie Christine, son directeur M. Barbezange, et M. A. Cézac, responsable au SMICA du Pôle départemental pour le développement du télé-travail en Aveyron, participaient, avec des élus, à la manifestation.

Christine pourra ainsi économiser un déplacement par semaine à Rodez – c'est bon pour la planète – tout en travaillant aussi efficacement depuis son bureau d'Arviu où elle fera du « coworking » avec les salariés des Locomotives.

LA STATION-SERVICE

Vente record de carburant en 2015, alors que 2014 avait déjà enregistré une progression impressionnante :

393 400 litres vendus cette année contre 381 847 en 2014, soit une augmentation de plus de 11 000 litres. 32 clients en moyenne sont venus chaque jour à la pompe qui a débité, en moyenne, 885 litres de gazole et 191 litres d'essence.

Ceci est peut-être le résultat de la baisse du cours du pétrole mais aussi d'une politique de prix très serrés et proches de ceux des supermarchés de notre territoire.

Mais il faut d'abord remercier les Arviunois pour leur fidélité à leur station municipale.

L'accueil de 8 nouvelles familles

En 2015, on compte l'arrivée de **8 nouveaux foyers sur notre commune dont 7 avec enfants**. Ces foyers louent, construisent ou réhabitent une maison familiale. C'est un signe fort montrant que le village reste dynamique. Il permet à l'école d'Arviu de se pérenniser.

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux, un conseil villageois accueil a été mise en place. Découvrez le sur :

<http://bienvenue.avieu.fr/>

Maintien et pérennisation des services à 5-10 ans

• Les services de la Poste étant menacés et se détériorant, la mairie a accepté de créer une **Agence Postale Communale**. L'indemnité mensuelle de 1 100€ par mois versée par la Poste (garantie sur une période de 9 ans renouvelable 1 fois) a permis de créer un emploi local utilisé au mieux, notamment pendant les creux de visites à l'agence et qui fait aussi de l'information touristique hors saison. Cet emploi local, c'est aussi une nouvelle habitante sur Arviu.

• Le Distributeur Automatique de Billets (DAB) du Crédit Agricole était menacé pour des raisons de mise aux normes de sécurité. Il était demandé à la commune d'en assumer les investissements et des frais de fonctionnement. Grâce au soutien d'administrateurs locaux, aux négociations de la mairie, le distributeur a pu être mis à niveau pour un investissement moins élevé que celui demandé au départ. La commune n'aura pas à payer de frais de fonctionnement ou de maintenance. Le Crédit Agricole s'est engagé à maintenir l'activité du DAB pendant 5 ans quel que soit le nombre de retraits constatés.

• Le Cantou, qui emploie deux personnes, fournit des services à tout le Lévézou. La moitié des emplois était financée par l'intercommunalité. Le **financement intercommunal du Cantou a été renouvelé** et légèrement augmenté pour les 3 années à venir (32 000 €/an).

• À noter aussi : la carrière d'Arviu, a renouvelé son plan de concession pour les 20 prochaines années. Après de longues études et négociations ce sont des emplois et des revenus fiscaux qui se stabilisent sur la commune.

Communiquer : si personne ne sait, personne ne vient !

Arviu a des choses concrètes à offrir : des maisons, des logements, des lotissements, des emplois (agriculture, artisanat, reprises d'activités ou d'exploitation), des services (école ...). Mais si personne ne le sait, personne ne s'installera dans ce village rural convivial. Toutes ces opportunités, il faut les faire connaître. Nous savons aujourd'hui que parmi les 8 familles qui nous ont rejoint trois au moins l'attribuent, au départ, aux actions de communication du village (annonces, site internet et démarche « Arviu 2020 », bouche à oreille d'amis, qualité de l'accueil en mairie...).

Cette année 2015 a vu de nombreuses actions qui ont fait connaître le village à l'extérieur dont voici les principales :

- De très nombreux articles dans la presse locale.
- Un site internet revu et corrigé avec les nouveaux contenus et Arviu 2020.
- Sur France Inter : le jeu des 1000 euros et l'émission Carnets de Campagne (depuis cette émission, 5 candidats à l'installation nous ont contactés et nous traitons leurs demandes).
- La création d'un nouveau site web qui liste les principaux atouts pour vivre et travailler à Arviu : <http://bienvenue.arviu.fr/>

Au sein même du village, deux actions ont permis de développer le bouche à oreille :

- Le plan d'action participatif « Arviu 2020 » partagé avec la population en juin 2015.

- Le conseil villageois accueille des nouveaux arrivants, qui a organisé sa première rencontre en novembre 2015.

C'est donc une année riche d'événements grâce à l'investissement villageois.

**2015 est positif, mais ce n'est pas gagné !
Les enjeux en 2016**

Nous pourrions nous satisfaire, villageois ou élus, des signes positifs obtenus, mais ce serait occulter les défis actuels.

• LE DÉFI AGRICOLE

La démographie agricole en 2020 est en question. Plus de 15 reprises à envisager d'ici 2020 ? Que faire ? Nous pensons qu'ensemble, avec les professionnels de l'agriculture locale, il est possible d'imaginer des filières rentables, qui utilisent peu de terres, et qui ne dépendent pas trop des cours mondiaux. Si nous arrivons à créer ces conditions, cela permettra à des jeunes de s'installer plus facilement. **Le 5 mars 2016, une rencontre organisée par le conseil villageois agricole est donc prévue pour voir quelles filières rentables et locales pourraient être développées avec notre agriculture locale** (filiale bois, cultures plein champs, exemple de familles qui viennent de s'installer ...)

**• LE DÉFI
LOGEMENTS / HABITAT**

Les cœurs de villages ruraux souffrent de maisons vacantes, à vendre ou à rénover, alors que des logements attractifs manquent, notamment pour les jeunes couples, les travailleurs nomades ou les personnes en retraite. En 2015,

nous avons étudié la possibilité de rénover des bâtis communaux.

Les dépenses étant élevées et les subventions inexistantes, ces investissements immobiliers pourraient assécher les budgets communaux sans suffisamment de résultats.

Pour 2016, nous allons tenter de créer un programme immobilier d'habitat public/privé avec tous : propriétaires, villageois, investisseurs publics et privés, société HLM pour commencer des rénovations ou proposer des maisons en 2017 ou 2018. Pour commencer ce programme, le conseil villageois habitat a constitué, fin 2015, la liste des bâtis vacants ou à vendre sur la commune.

À noter : des lots à construire rapidement, de 750 à 1 000 m², sont à vendre à partir de 8000 €. Affaire à saisir. Faites-le savoir autour de vous.

Les autres actions prévues en 2016

- **Derrière le garage, des bornes électriques** pour rechargement de véhicules électriques seront implantées, grâce à d'importantes subventions. Elles favoriseront le déplacement de populations et de travailleurs locaux qui commencent à être équipés de véhicules électriques.

- Pour favoriser l'arrivée de télétravailleurs dans une zone rurale un peu isolée, il faut proposer des conditions de travail exceptionnelles. Une étude est en cours pour **amener du très haut débit fibre dans les bâtiments publics de la commune** (Cantou, Couvent, Mairie, École, Petite Enfance). À suivre...



6 - Arvieu 2020

L'année 2015 aura été celle de la mise en place de la démarche « Arvieu 2020 » initiée en 2014 et résultat d'une longue réflexion soutenue par une consultante.

Les documents de synthèse relatifs à cette démarche sont disponibles à la mairie, au Cantou, et sur le site internet (taper « arvieu 2020 » dans Google).



Rappel : le constat

En octobre 2014, après une étude approfondie, de nombreuses rencontres avec les élus et des villageois et des discussions au sein du Conseil Municipal, un « Portrait d'Arvieu » est publié, réalisé par notre consultante.

Quatre thèmes y sont abordés :

- Environnement, Paysages naturels et bâtis, Cadre(s) de vie : Éléments identitaires
- Vivre et accueillir à Arvieu : habitat, logement, Éléments d'hospitalité
- Déplacements, potentiel économique et visibilité : Éléments d'attractivité
- Organisation et cohésion sociale

Dans ce document essentiel, les principales caractéristiques de la commune sont présentées de façon synthétique ainsi qu'une analyse de ses atouts, des opportunités mais aussi des menaces et des faiblesses dans chaque thème.

Le constat le plus lourd de conséquences, qui s'appuie sur les chiffres, est qu'Arvieu, comme de nombreuses communes rurales éloignées des centres urbains, connaît une lente décroissance démographique et un vieillissement de sa population.



PORTRAIT d'ARVIEU
ARVIEU 2020
 « VERS UN MODÈLE SOCIAL ET VILLAGEOIS QUI CONFORTE L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE »

Les ambitions du mandat

Suite à ce travail de réflexion, un document édité en janvier 2015 : "Plan d'action Arvieu 2020 – Pour un modèle social et villageois qui conforte l'attractivité de la commune", énonce les ambitions du mandat en 5 points. Vous en trouverez la synthèse dans les pages qui suivent.



«ARVIEU 2020» UNE COMMUNE ATTRACTIVE, INNOVANTE ET CONVIVIALE

Qu'es aquò ?

Arvieu 2020, c'est un plan d'action participatif pour :

- ↑ PLUS D'HABITANTS
-  UN ART DE VIVRE CONVIVIAL ET VILLAGEOIS
- ↑ PLUS D'EMPLOI

Objectifs de résultats en 2020

- 
Arvieu, des villages attractifs
 - Ceux qui vivent ici, s'y sentent bien
 - De nouvelles familles habitent ici
 - L'emploi se maintient ou se développe

- 
Arvieu, solidaire et convivial
 - L'activité associative se maintient
 - Arvieu n'est pas un village dortoir
 - Les habitants trouvent des solutions à leurs besoins



Arvieu 2020, partir du présent pour construire demain



Renforcer nos principaux atouts

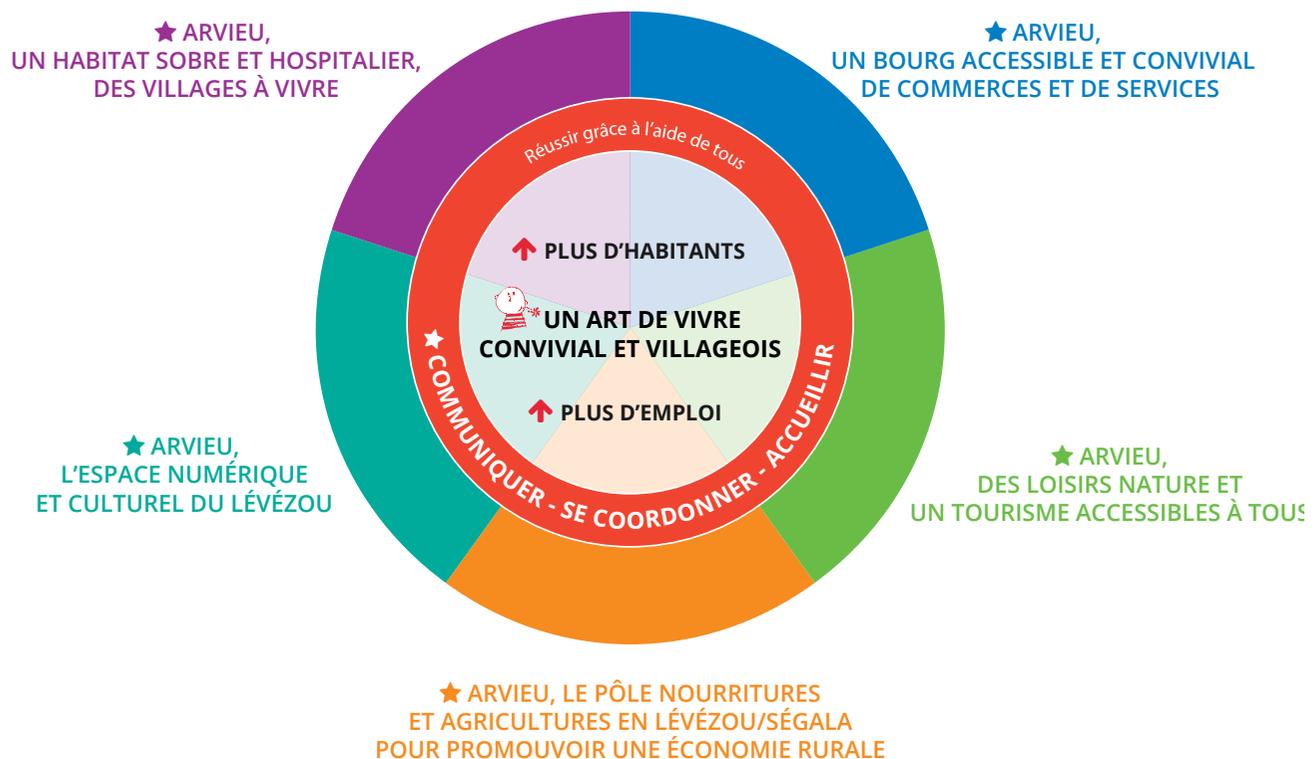
- ☑ Un cadre naturel et touristique préservé
- ☑ Une production agricole et alimentaire dense et performante
- ☑ Des services : commerces, artisans, publics et associations en nombre
- ☑ Un art de vivre reconnu : restaurants, associations, fêtes, créativité
- ☑ Un pôle numérique et culturel leader en Lévézou
- ☑ Un territoire «fournisseur de vie» : eau, énergies et alimentations saines



Vaincre nos principales faiblesses

- ☑ **Un logement et un habitat qui ne sont pas assez attractifs**
- ☑ L'éloignement et les déplacements
- ☑ Une grande partie de l'hébergement touristique ne répond plus à la demande

5 axes d'actions prioritaires





Arvieu 2020, en tant que citoyen, pourquoi participer ?

- Car la réussite dépend de chacun
- Car Arvieu, a toujours su réussir collectivement et avec une certaine autonomie.
- Car la qualité de vie du village, c'est aussi la mienne.
- Car les idées les plus solides ne sont pas celles d'élus isolés, mais celles que l'on partage et que l'on confronte avec d'autres.
- Car le conseil municipal s'engage à étudier, à répondre, puis à mettre en oeuvre les propositions réalisables que chaque conseil de village aura construite.

Arvieu 2020, comment participer ?

Vous pouvez participer aux travaux, aux réflexions, aux orientations qui sont prises au sein des 9 conseils de village ci contre ➤

Un groupe vous intéresse ? Contactez un de ses membres pour participer !

L'implication des habitants



Le 18 avril, la démarche « Arviu 2020 » était présentée à tous les habitants ou intervenants de la commune invités à réfléchir avec les élus sur son avenir. Chacun pouvait s'inscrire afin de participer à des actions collectives proposées au cours de la réunion.

Le 19 juin, au cours d'une nouvelle réunion publique, les Conseils villageois étaient officiellement mis en place et une charte de fonctionnement discutée.

Neuf groupes sont constitués pour prendre en compte les actions collectives décidées en avril.

LES 9 CONSEILS VILLAGEOIS PAR THÈME (à fin décembre 2015)

• RÉNOVATION DE LA SALLE DES TILLEULS ET SES PROJETS CULTURELS

Référents : Jean-Michel ALBOUY ; Joël SERIN.

Participants : Nathalie AGULLON ; Gislaine ALARY ; Jean-Marie ALMES ; Pierre BLANCHYS ; Manon BUSCAYLET ; Gilles BOUNHOL ; Danièle BRIFFAZ ; Jean-Louis CARRIERE ; Robert CLOT ; Mylène CRESPIEN ; Florence DELBURE ; Myriam GAUTHIER ; Laurence NESPOULOUS ; Monique PUECHGUIRAL ; Jeanine TERRAL ; Raphaël TERRIS ; Sophie TERRIS ; Florence SALABURA ; Laura VAYSSETTES.

• RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE LA BASE NAUTIQUE

Référents : Vincent BENOIT ; Guy LACAN ; Joël SERIN.

Participants : Stéphane ALBERNY ; Jean-Michel ALBOUY ; Jean-Marie ALMES ; Joël BARTHES ; Jean-Claude BOU ; Gilles BOUNHOL ; Jean-Louis CARRIERE ; Frédéric CROS ; Pascal LIEFOOGHE ; Lauriane VIGNOBUOL ; Willy VILLEREL ; Laurent WILFRID.

• MISE EN PLACE D'UN COMITÉ D'ACCUEIL POUR LES CANDIDATS À L'INSTALLATION À ARVIEU

Référents : Cécile COSTES-MARTY ; Laurent WILFRID.

Participants : Ingrid ALBOUY ; Danièle/Albert BRIFFAZ ; Claudine BRU ; Henri DAURES ; Dominique DEVILLERS ; Éliane FIRTION ; Cécile /Philippe LACAZE ; Lucile POTTS ; Sophie TERRIS.

• ASSEOIR UN SERVICE DE SANTÉ À ARVIEU (USAGES DES LOCAUX DE LA POSTE)

Référents : Pierre BLANCHYS ; Gilles BOUNHOL.

Participants : Jean-Michel ALBOUY ; Vincent BENOIT ; Albert BRIFFAZ ; Virginie CHALET ; Robert CLOT ; Henri DAURES ; Dominique DEVILLIERS ; Françoise MAZARS ; Monique PUECHGUIRAL ; Cathy SOULIE ; Frédérique VIGUIER ; Sandrine WILFRID.

• LES OFFRES DE LOGEMENTS LOCATIFS SAISONNIERS ET LE RECENSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS

Référents : Vincent BENOIT ; Guy LACAN ; Monique PUECHGUIRAL.

Participants : Ingrid ALBOUY ; Jean-François GUITTARD ; Cécile LACAZE.

• **MISE EN PLACE D'UN COLLECTIF (AGRICULTEURS, ÉLUS) POUR PRÉPARER UNE RENCONTRE SUR LE THÈME DE LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS ET LE RETOUR D'EXPÉRIENCE D'AUTRES TERRITOIRES**

Référent : Vincent BENOIT.

Participants : Jean-Michel ALBOUY ; Joël BARTHES ; Stéphanie DEGOUTE ; Pierre DESBERTRAND ; Guy LACAN ; Jeannine TERRAL ; Frédérique VIGUIER.

• **ARVIEU, VILLAGE EN TRANSITION : « CONSOMMER LOCAL » ; COVOITURAGE, TRANSPORT À LA DEMANDE ET EN COMMUN ; DESSERTE ROUTIÈRE ; VALORISER LE PATRIMOINE ; PERSONNALISATION ET DÉCOR DU/DES VILLAGE(S) ; CHAUFFERIE COLLECTIVE ET FILIÈRE BOIS ; UN VILLAGE SANS PESTICIDE**

Référents : Hélène BOUNHOL ; Charlie FIRTION.

Participants : Vincent BENOIT ; Joël BARTHES ; Anita BENTLEY ; Graham BENTLEY ; Gilles BOUNHOL ; Hélène BOUNHOL ; Albert BRIFFAZ ; Françoise CANAC ; Stéphanie DEGOUTE ; Maryse FABIE ; Jean-Marc DEJEAN ; Sébastien FICKINGER ; Éliane FIRTION ; Cécile/Philippe LACAZE ; Catherine POULHES ; Gilbert POULHES ; Lucile POTTS ; Florence SALABURA ; Jeanine TERRAL ; Raphaël TERRIS ; Aline VAYSSETTES ; Frédérique VIGUIER ; Jean-Charles VAYSSETTES.

• **COMMERCE - ARTISANAT - DÉVELOPPEMENT - REPRISES**

Référent : Gilles BOUNHOL.

Participant : Claire BOUNHOL ; Fanny MOLINIE ; Noélie PAGES.

• **PETITE ENFANCE**

Référente : Monique PUECHGUILAL.

Participant : Martine BARROT ; Anne-Marie BOUDES ; Claudine BRU ; Marie CELLIER ; Cécile COSTES-MARTY ; Stéphanie DEGOUTTE ; Magali FOISSAC ; Julie LESOUPLE ; Lucile POTTS.

OÙ EN SONT LES CONSEILS VILLAGEOIS ?

Chaque groupe s'est réuni une ou plusieurs fois. Les sujets, très divers, avancent à des rythmes différents.

Nous faisons l'apprentissage de la démocratie participative...

Nous pouvons citer quelques actions concrètes réalisées où le Conseil villageois a été impliqué :

- l'affectation des locaux du Crédit Agricole et de la Poste aux infirmières et à la Céorette
- la constitution d'un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants
- la réunion d'accueil des nouveaux arrivants
- etc.

• **L'accueil des nouveaux arrivants**

C'est le Conseil villageois qui a initié et proposé une réunion d'accueil de tous les nouveaux arrivants. Le 9 octobre ils étaient très nombreux, entourés de l'équipe du Conseil villageois et des élus.

Cette sympathique rencontre a permis de faire connaissance ou de mieux se connaître autour d'un verre de l'amitié.

De l'avis de tous les participants, cette expérience est à renouveler.





L'intercommunalité

1 - La Communauté de Communes Lévézou-Pareloup

Siège administratif :

8 route du Claux - 12780 VEZINS
Tél. 05.65.58.19.84

Président : Arnaud VIALA

Le personnel :

- *Directrice Générale :*
Séverine PEYSSI-BOUTET
- *Comptabilité - RH - Secrétariat :*
Jennifer RICHARD
- *Développeur territorial :*
Cyril LEPACHELET
- *Animatrices service seniors :*
Laura PRADEILLES - Sophie PUECH
- *Responsable des services techniques :*
Jean-François VIDAL
- *Service technique :*
Patrice BELET - Olivier COSTES - Gilles DEVIC - Michel FABRE - Jacques CAZAGNES
Frédéric GINESTY - Kevin SERRIERE

Communes rattachées à la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup :

- Alrance - Arviu - Canet-de-Salars - Curan
Saint-Laurent du Lévézou - Saint-Léons
Salles-Curan - Ségur - Vezins du Lévézou
Villefranche-de Panat.

Les délégués de la commune d'ARVIEU :

- Gilles BOUNHOL - Robert CLOT
Guy LACAN - Claudine BRU

Les compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace communautaire (SCOT, réserves foncières, ZAC, schémas développement des lacs, des sentiers de randonnées...)
- Le développement économique,
- L'assainissement individuel,
- La collecte et traitement des déchets,
- La création, l'aménagement, l'entretien de la voirie,
- La construction ou l'aménagement et l'entretien des équipements sportifs,

Les compétences facultatives :

- Politique culturelle,
- Politique du logement et cadre de vie,
- Action sociale,
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- Animation sportive,
- Services seniors,
- Infrastructures numériques.



Le mot du Président

Chères Arvieunoises, chers Arvieunois

Aux côtés de votre maire et de votre équipe municipale, la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup est engagée dans la mise en œuvre de notre ambitieux projet de territoire.

Il se nourrit de deux convictions très claires :

- nous avons un cadre de vie et des atouts de développement inégalés, qui méritent que nous les préservions et que nous en soyons conscients dans toutes nos actions de modernisation et dans chacun de nos projets,
- notre avenir dépend de notre capacité à nous unir, à aller de l'avant dans un élan collectif, respectueux de nos diversités et fort de nos complémentarités.

Arviu porte une ambition forte en matière de développement culturel, d'aménagements du bourg, de déploiement économique.

La Communauté de Communes Lévézou-Pareloup est engagée dans ces démarches.

Elle soutient les projets de la mairie par son concours financier, logistique et humain.

Elle s'appuie également sur les dynamiques de l'opération « Arviu 2020 » pour étendre les bénéfices à l'ensemble de son territoire dans la cadre de la démarche d'attractivité du Lévézou que nous portons.

2016 sera aussi l'année du lancement d'un grand défi : celui du numérique pour tous sur notre Lévézou. Avec la certitude que l'équipement de notre territoire en technologie moderne fera de nous des pionniers de la reconquête d'une place de choix pour le monde rural, nous irons au bout de ce choix. Soyez assurés de notre détermination et de notre volonté permanente de mettre en synergie tous les acteurs de notre territoire.

Avec les vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite de toute l'équipe de la CCLP.

Arnaud VIALA

Président de la Communauté de Communes
Lévézou-Pareloup
Député de l'Aveyron



LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Désormais, le transport à la demande relève de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup.

Communes desservies :

Alrance - Arviu - Canet-de-Salars
- Curan - Saint-Laurent de Lévézou - Saint-Léon - Salles-Curan -

Séguir - Vezins-de-Lévézou - Villefranche-de-Panat.

Ce service permet, en particulier, de rétablir partiellement une liaison Arviu-Rodez interrompue par le Conseil Général.

Le TAD est ouvert à tous, vient

vous chercher à votre domicile, et fonctionne aux jours et horaires indiqués ci-dessous. C'est un service public co-financé par la Communauté de Communes Lévézou - Pareloup, le Conseil Départemental de l'Aveyron et le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Tableau des dessertes concernant Arviu (circuit 2)

IMPORTANT : la veille de votre déplacement, veuillez à prévenir le transporteur

VERDIÉ 05 65 77 10 55

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Quels jours ?	A quelle heure ?		Combien ça coûte ?	
			Arrivée à destination	Horaires de retour (départ)*	Aller simple	Aller retour
Villefranche-de-Panat Alrance, Arviu	RODEZ	Mardi	9 h 15	12 h 15	6,95 €	10,65 €
Arviu	Cassagnes-Bégonhès	Vendredi	9 h 15	12 h 00	6,95 €	8,55 €
Arviu, Alrance	Réquista Villefranche-de-Panat	2 ^{ème} jeudi	9 h 10	12 h 00	4,10 €	7,75 €
		4 ^{ème} jeudi	9 h 10	12 h 00	4,10 €	7,75 €
Arviu, Canet-de-Salars	Pont-de-Salars	3 ^{ème} jeudi	9 h 10	12 h 00	4,10 €	7,75 €

* Heure de départ du transporteur pour le retour à votre domicile.

LES ORDURES MENAGERES ET LE TRI SELECTIF

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Nous rappelons l'importance de bien « trier » ses ordures qui peuvent être déposées dans les divers containers :

- container à verre (bouteilles),
- container jaune - sacs jaunes uniquement, pour le recyclable,

- container noir - sacs noirs uniquement, pour le reste.

■ Les DEEE qu'est-ce que c'est ?

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques représentent tous les appareils électriques fonctionnant sur secteur, piles ou batteries. Depuis 2006, ils ne doivent plus être jetés à la poubelle, ils font l'objet d'une collecte sélective.

■ Quatre grandes familles de DEEE

Les appareils électriques et électroniques se décomposent en 4 flux :



- Les Petits Appareils en Mélange : aspirateurs, cigarettes électroniques, téléphones, bouilloires, perceuses, ...



- Le gros électroménager Hors-Froid : chauffe-eaux, cuisinières, fours, hottes aspirantes, lave-linges, lave-vaisselles, ...



- Le gros électroménager Froid : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs



- Les écrans : ordinateurs portables, tablettes, téléviseurs (cathodiques et écrans plats), ...



■ Comment fonctionne la filière DEEE

L'éco-participation que vous payez à l'achat d'un appareil électrique neuf correspond au coût de collecte, de dépollution et de recyclage des anciens appareils. Ce n'est pas une taxe, mais une participation financière au fonctionnement de la filière agréée. Elle est affichée de manière visible et séparée du prix du produit.

Désormais, les magasins ont l'obligation légale de reprendre vos anciens équipements :

- Gratuitement, sans obligation d'achat, pour les petits appareils (taille inférieure à 25 cm).
- À l'achat d'un équipement neuf pour les gros appareils.
- Gratuitement lors de la livraison d'un nouvel appareil.



La poubelle barrée est présente sur tous les appareils électriques.

Elle signifie que votre appareil devra être rapporté en point de collecte pour y trouver une seconde vie.

■ Que dois-je faire de mes anciens appareils électriques ?

Vous pouvez déposer tous vos appareils électriques hors d'usages (petits et grands) :

- en déchetterie à Salles-Curan ou Vezins de Lévézou
- en magasin (à l'accueil ou lors de la livraison d'un nouvel appareil)

Pour savoir comment est recyclé votre appareil, et suivre son parcours, rendez-vous sur :

www.eco-systemes.fr

LES DÉCHETS AGRICOLES

Agriculteurs, n'oubliez pas que vous avez la possibilité de vous débarrasser de vos plastiques (bâches d'ensilage, enrubannés, sacs d'engrais, ficelles,...) en les portant dans les diverses déchetteries autorisées.

Les dépôts sauvages

Rappelons que tous les dépôts sauvages de branchages, ferrailles, etc., en particulier derrière l'atelier municipal du Gazet et sur le parking de la plage d'Arviu, sont strictement interdits.

LES DECHETTERIES

Déchetterie de Salmiech

Habitants de la paroisse de Ca-plongue et des villages de Ginestous, Clauzelles, Puech de Clauzelles, Clauzellou.

Vous devez justifier de votre identité et du lieu de domicile à l'entrée de la déchetterie.

Déchetterie de Pont-de-Salars

Habitants d'Arviu, Aurifeuille, Mas-Roux, Girman, Dours, Dournets, Paulhe-Rouby. Pour la cité de Pareloup, les habitants situés à gauche de la route qui va à la plage en venant d'Arviu. Une carte vous est délivrée à cette déchetterie lors de votre première visite.

Déchetterie de Salles-Curan

Tous les autres résidents ainsi que tous ceux qui le souhaitent !

Horaires d'ouverture des déchetteries

	VEZINS		SALLES-CURAN		PONT-DE-SALARS	SALMIECH
	HH	HE	HH	HE		
Lundi					16h30 à 18h	
Mardi						15h à 18h
Mercredi	9h à 12h	9h à 12h			16h30 à 18h	15h à 18h
Judi			8h à 12h 14h à 18h	8h à 12h 14h à 18h	16h30 à 18h	
Vendredi					16h30 à 18h	15h à 18h
Samedi	14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30	8h à 12h	8h à 12h 14h à 18h	10h à 12h 14h à 18h	9h30 à 12h30 14h à 18h

HH - horaires d'hiver : d'octobre à mars

HE - horaires d'été : d'avril à septembre

2 - Le Syndicat Mixte du Lévézou

Siège administratif :

Mairie -12780 VEZINS

Tél. 05.65.58.19.84

Président : Arnaud VIALA

Le personnel :

- Animatrice culturelle : Marjolaine REFREGIER

- Animateur sportif : Frédéric MALLAVAN

Sont rattachées au Syndicat Mixte du Lévézou :

- La Communauté de Communes Lévézou-Pareloup : Alrance - Arviu - Canet-de-Salars - Curan - Saint-Laurent du Lévézou - Saint-Léons - Salles-Curan - Ségur - Veziens-du-Lévézou - Villefranche-de-Panat.

- La Communauté de Communes du Pays de Salars : Agen-d'Aveyron - Arques - Flavin - Pont-de-Salars - Prades-de-Salars - Trémouilles - Le Vibal.

Les délégués :

- Tous les maires de chaque commune.

Les compétences :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT),
- La Promotion Touristique,
- Le Pays du Lévézou.

Le mot du Président

Chères Arvieunoises, chers Arvieunois

Notre Lévézou voit grand et a décidé, voilà bientôt deux ans, de porter cette vision au sein de notre Syndicat Mixte. Ce sont les services essentiels du sport, de la culture, du tourisme et de l'aménagement du territoire que nous portons ensemble dans cet espace collaboratif.

Avec Marjolaine, Fred et l'équipe de l'Office de Tourisme du Lévézou, c'est le travail sur notre identité territoriale et les modalités de notre essor qui sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

Depuis un an et demi, le chemin parcouru est immense, de la restructuration de l'Office de Tourisme en passant par l'élaboration du projet culturel de notre territoire et l'adaptation de l'offre d'animations sportives aux besoins de nos populations.

Les chantiers de 2016 sont passionnants et mobilisent notre énergie et notre volonté d'innover et de porter toujours plus haut les couleurs de notre monde rural en le rendant visible et attractif. C'est tout le sens que l'on donne au projet de création du site internet du Lévézou ; c'est aussi tout l'enjeu de la construction d'un pavillon pour notre Office de Tourisme territorial à Pont-de-Salars.

En filigrane de ces réalisations se tisse chaque jour un peu plus le dessin du Lévézou à la fois authentique et moderne que nous voulons esquisser en mobilisant les nombreux talents, publics, privés, entrepreneuriaux et associatifs qui s'y expriment.

Notre Lévézou a tous les atouts pour être un laboratoire vivant du développement réussi du monde rural.

Arnaud VIALA

Président de la Communauté de Communes

Lévézou-Pareloup

Député de l'Aveyron

LA NOUVELLE ORGANISATION DU TOURISME SUR LE LÉVÉZOU

Désormais sur le Lévézou, il existe un seul Office de Tourisme (OT) au service du territoire : il dispose de Bureaux d'Information Touristique dont le personnel d'accueil est sous la responsabilité de l'Office de Tourisme

Les Syndicats d'Initiative du Pays de Salars et d'Arvieu-Pareloup se sont transformés et sont devenus respectivement : l'Association Découverte du Pays de Salars et Arvieu Art de Vivre.

Les bénévoles de ces 2 associations continuent de proposer des animations durant la période estivale et contribuent au bon déroulement de la saison touristique.

Des bureaux d'information touristique

- Pont-de-Salars : ouvert toute l'année.
- Arvieu : ouvert en juillet et août, point d'information hors saison.
- Salles-Curan : ouvert toute l'année.
- Villefranche-de-Panat : ouvert en juillet et août, point d'information hors saison .
- Saint-Léons : ouvert de mars à novembre.

Affilié à « Offices de Tourisme de France » et à l'UDOTSI Aveyron, l'OT assure des missions de service public :

- L'accueil et l'information des touristes sur le territoire.
- La promotion touristique en collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme.
- La coordination des prestataires touristiques sur le territoire.
- L'élaboration de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique en collaboration avec le Syndicat Mixte et les Communautés de Communes de Lévézou-Pareloup et de Pays de Salars.

- L'élaboration et la réalisation d'événements (Printemps du Grand Tour des Monts et Lacs du Lévézou, Beach Lévézou Tour, Festival « ça déborde » sur le Lévézou...).

Trois événementiels majeurs, proposés par l'Office de Tourisme de Pareloup-Lévézou en collaboration avec les services sportifs et culturels du Syndicat Mixte du Lévézou, étaient au programme en 2015 :

- **Le Grand Tour des Monts et Lacs du Lévézou à Prades-de-Salars** : journée consacrée à la randonnée sur le GR de Pays « Le Grand Tour des Monts et Lacs du Lévézou ». Une centaine de randonneurs ont participé à ce rendez-vous annuel sur le GR. La prochaine édition se déroulera à Saint-Laurent-de-Lévézou.
- **Le festival « Ça déborde sur le Lévézou » les 26 et 27 septembre** à Pont-de-Salars. Initié sur

la plage d'Arvieu en 2013, ce rendez-vous annuel s'est installé sur la plage des Rousselleries à Pont-de-Salars. Près de 1 000 personnes ont profité des spectacles, ateliers, visites et activités qui étaient inscrits au programme de ces 2 jours de fête sur le thème de l'eau.

- **Le Beach Lévézou Tour** organisé sur 10 dates au mois d'août. Il s'agit d'une tournée sportive et ludique sur les plages du Lévézou orchestrée par Fred Mallavan, animateur sportif du Lévézou. Quatre sports de plage sont proposés : beach soccer, beach volley, sandball et beach rugby. Cette année, sur la plage d'Arvieu-Pareloup, le 3 août, vacanciers et gens du pays ont testé leur habileté sur du sandball et le 10 août sur du Beach Rugby. Sur 7 sessions, 3 ayant été annulées pour cause de mauvais temps, 244 personnes ont participé au Beach Lévézou Tour.



LE SYNDICAT MIXTE DU LÉVÉZOU ET SES ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Le Syndicat Mixte du Lévézou a succédé au SIVOM des Monts et Lacs pour porter les projets territoriaux dans les domaines du tourisme, du sport et de la culture.

Côté culture...

Le Syndicat Mixte du Lévézou a pour mission de construire une offre culturelle, en complément des animations proposées par les associations locales, en partenariat avec celles-ci et avec les espaces culturels du territoire.

■ C'est d'abord le Ciné-Lévézou, un circuit de cinéma itinérant en milieu rural, sur 9 communes du Lévézou, toute l'année. Il vous propose de profiter – à deux pas de chez vous – de films choisis dans l'actualité cinématographique ou dans le répertoire classique.

■ À Arviu, trois séances ont été organisées par la municipalité et le Cantou en 2015 : « Discount » en avril, « Le Petit Prince » au mois d'octobre et « Nous trois ou rien » en décembre.

En 2016, il y aura encore d'autres films, et si vous voulez participer à leur choix, n'hésitez pas à contacter le Cantou...

■ C'est aussi les rendez-vous artistiques autour de spectacles ou de films à découvrir :

- Dr Troll a été notre invité à Arviu et ailleurs dans le Lévézou pour des rencontres impromptues, des ateliers de magie à destination des adolescents et le spectacle « En Acarté » à la salle des Tilleuls au mois de mars.
- Le Collectif Ca-I et son conte en occitan « Jan de l'Ors » est venu ravir le public à Pont-de-Salars au mois d'avril. Les enfants ont été sensibilisés par les artistes aux instruments de musique et au dessin sur écran.

- La première Neige est tombée au mois d'octobre sur Pont-de-Salars avec la Compagnie « Les Pieds bleus » et son spectacle pour les tout-petits. Quelle joie de découvrir le plaisir de la lecture à voix haute quand on est à peine haut comme trois pommes de pin, grâce aux ateliers du Cantou ! Pour les adultes, c'est une formation au choix des livres pour les bébés qui leur a été prodiguée.

- L'opération « Nos campagnes, regards croisés » s'est promenée dans tout le Lévézou, avec des Ciné-rencontres, une soirée lecture gourmande et un spectacle, « Les Agriculteurs », qui a connu un grand succès à Canet-de-Salars.

À Arviu, le Cantou a porté deux séances de cinéma documentaire, « Nature paysanne » et « Les Chèvres de ma mère », en présence des réalisateurs pour ouvrir la discussion et avec l'association des Loco-motivés pour une dégustation de quelques-uns de leurs produits.

En 2016, nous vous concoctons un programme avec d'autres compagnies, d'autres artistes, pour expérimenter d'autres démarches de création. Nous aurons le plaisir de les accueillir et de vous proposer de partager leur rencontre avec nous...

■ Parce que le Lévézou est un territoire dynamique, aux richesses multiples, le Syndicat Mixte du Lévézou œuvre à mettre en valeur le patrimoine, naturel et bâti.

- Le Printemps du GTML est l'un de ces événementiels. Il accompagne la renaissance de la nature et offre une journée d'animation dans un des villages du Lévézou. Avec Prades-Salars en 2015, les partici-

pants, randonneurs, promeneurs du dimanche ou simples curieux ont profité d'une belle journée de découvertes sportives et culturelles.

En 2016, nous vous donnons rendez-vous du côté des monts, à Saint-Laurent du Lévézou...

- Et à l'entrée de l'automne, lors du dernier week-end de septembre, le Festival « Ça Déborde sur le Lévézou ! » a fait exploser Pont de Salars de couleurs et de vie !

À la plage des Rousselleries, ce furent deux journées d'animation pour un week-end festif et éducatif, autour de l'eau, des lacs, du Lévézou. Encouragés par une météo estivale, les embarcations et les OFNI (Objets Flottants Non Identifiés) ont investi le lac et les visiteurs ont découvert avec intérêt les usines de Bage et de Galat.



- Enfin, toujours dans un souci de vous ouvrir les portes de votre territoire, le Syndicat Mixte du Lévézou a poursuivi sa tournée de conférences et de projections sur l'histoire de la construction des barrages du Lévézou. L'écrivain-historien Daniel Crozes a parcouru le Lévézou, à la rencontre du public, complétant les informations fournies par les films-témoignages de cette épopée industrielle.

Le fonds documentaire constitué par le Syndicat Mixte du Lévézou s'étoffe peu à peu et sera bientôt disponible à la consultation pour la population...

Les animations culturelles portées par le Syndicat Mixte du Lévézou sont autant de rencontres qui vous sont proposées, construites avec les professionnels et les bénévoles, qui font la richesse de votre commune.

Retrouvons-nous pour échanger, tisser des liens et construire des espaces où l'art nous ouvre les portes d'une autre connaissance du monde.

Si vous voulez être connecté et connaître ce qui se passe sur le Lévézou en matière de culture, demandez à être inscrit sur la liste de diffusion internet, « Échos du Lévézou ».

Pour tout contact, envoyez un mail à Marjolaine Réfrégiers - culture.levézou@gmail.com ou téléphonez au 05 65 74 70 37.



Volet Sportif du Syndicat Mixte du Lévézou

(Fred MALLAVAN - ETAPS du Syndicat)

Concernant le champ sportif, Fred Mallavan, l'Éducateur Territorial du Lévézou, est intervenu à plusieurs reprises sur la commune.

Un premier cycle s'est vu planifié dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Péri-Éducatives) lors du premier trimestre 2014-2015. 13 séances d'1 heure 30 ont permis aux enfants scolarisés (Cycles 2 et 3) sur Arviu de s'essayer à la « glisse urbaine » via l'approche du Roller, de la trottinette et du Skate-Board. Lors de ce cycle, 388 présences ont été comptabilisées.

Un second cycle (créneau libre et demandé, en partage avec Pont-de-Salars, par la municipalité) de 4 séances en fin de troisième trimes-

tre plus axé sur les sports collectifs (notamment le Handball) a quant à lui enregistré 115 présences.

Pour conclure l'année sportive, Arviu était l'hôte d'un Stage Sportif lors de la première semaine des vacances de Toussaint. Ainsi, le jeudi 22 octobre, la Trottinette et l'Escrime se voyaient présentés. 19 enfants, dont quatre arviunois (Inès, Charly, Jules et Lily) ont activement pris part à la journée et pratiqué dans une superbe ambiance.

La prochaine programmation sur Arviu concernera le cycle TAP du troisième trimestre (les lundis de 15 h à 16 h30, du 4 avril au 4 juillet 2016). La thématique « Ball » sera à l'honneur avec l'approche sur 11 séances du Kinball, du Tchoukball et du Base Ball. »

Fred Mallavan



3 - Les syndicats intercommunaux

S.I.E.D.A SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Siège : Rue de Bruxelles - 12000 RODEZ

Président : Jean-François ALBESPY

Délégués : Claudine BRU et Charles FIRTION.

Amélioration du réseau :

En 2015, sur le territoire de la commune d'Arviu, le SIEDA a programmé ou réalisé plusieurs chantiers sur son réseau de distri-

bution publique d'électricité : travaux de renforcements, de sécurisation, d'extension ou de dissimulation (Clauzelles, Cité de Pareloup en cours, La Calmette, Le

Bès, Caplongue). Le volume global des investissements du SIEDA s'élève à 172 800 €.

Il convient d'ajouter à cela l'aide précieuse du Syndicat pour moder-



L'intercommunalité

niser l'éclairage public avec le remplacement des lampes vétustes par du matériel moderne moins consommateur d'énergie.

C'est ainsi que 38 lampes anciennes ont été changées pour un coût de 10 511 € HT sur lequel le SIEDA a versé à la commune une subvention de 4 560 €.

Achat groupé d'énergie :

La suppression des tarifs réglementés de vente au 31 décembre 2015 pour les sites d'une puissance supérieure à 36 kva (pour Arviu 3 contrats : salle R.-Almès, salle des fêtes de St-Martin-des-Faux et base

nautique), impose aux communes de procéder à une mise en concurrence. La commune d'Arviu étant adhérente du Sieda, ce dernier s'est associé à un groupement de commande réunissant 7 départements : Aveyron, Cantal, Corrèze, Gers, Lot, Lozère, Tarn, en vue de choisir un fournisseur d'énergie.

Cette large consultation (635 membres dont 168 sur l'Aveyron), a permis d'obtenir d'EDF, titulaire du marché pour deux années, des prix de vente revus à la baisse qui permettront à la commune une économie (environ 2 590 €/an) sur le prix d'achat de l'énergie de ces trois contrats.

Borne de recharge des véhicules électriques :

Elle sera installée par le SIEDA en 2016 à proximité du garage de mécanique générale. Elle permettra aux propriétaires de véhicules électriques de procéder au chargement des batteries.

Équipée de deux prises, elle permettra à deux véhicules de l'utiliser simultanément pour un temps de recharge qui sera fonction du modèle (il faudra compter environ 1 h 30).

Grâce à l'aide du SIEDA, la participation de la commune à l'installation de cet équipement est limitée à 1200 €.

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR

Siège : Place de l'Hôtel de ville - 12800 NAUCELLE

Président : Yves REGOURD

Secrétaire : Karine LACAN

Délégués : Joël BARTHES - Vincent BENOIT.

Les compétences : protéger et valoriser les cours d'eau du bassin versant du Viaur.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur est un lieu de concertation et de discussion pour l'élaboration de projets communs qui concernent l'amélioration des cours d'eau et qui tiennent compte du fait que nos rivières participent à l'alimentation en eau potable de la population. Ces projets peuvent être portés par un ou plusieurs de ses membres ou, si nécessaire, par le syndicat lui-même.

Le réseau hydrographique du bassin versant s'organise autour de la rivière principale, le Viaur d'une longueur de 163 km.

Les cours d'eau de notre commune :

- le Vioulou, en rive gauche : longueur 33,7 km dont 8,9 km correspondent à la retenue de Pareloup,
- le Céor, de 49,2 km de longueur, et son affluent le Giffou, long de 47,5 km, en rive gauche.

On recense ainsi dans le bassin du Viaur, 110 ruisseaux dont 98 de plus de 1,75 km représentant une longueur d'environ 550 km de rivière. Soit au total, un réseau hydrographique d'approximativement 970 km.

Pour le syndicat, 2015 a été une année riche en événements :

- Il a été mis en place un PAT (Plan d'Aménagement Territorial) sur le Jaoul, affluent du Viaur, visant à améliorer la qualité de son eau – qui s'était dégradée – par des mesures financières incitatives envers les agriculteurs pour qu'ils aient des pratiques plus respectueuses des milieux aquatiques.
- Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), en cours de réalisation depuis deux ans, a été validé. À ce jour, c'est ce document qui va régir la ges-

tion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire du SMBVV, tant au niveau qualitatif que quantitatif. Toutes les données relatives au SAGE Viaur sont disponibles sur le site internet du syndicat à l'adresse suivante :

www.riviere.viaur.com

- La cartographie des zones humides a été réalisée et une carte avec la localisation de ces dernières sur le territoire communal est disponible et consultable en mairie.

Pour finir, comme chaque année, le SMBVV a réalisé des travaux d'entretien sur les berges des cours d'eau de notre commune.



LE SIAEP : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENÉE D'EAU POTABLE DU SÉGALA



Siège :

42 rue de la Mairie - 12160 BARAQUEVILLE

Tél : 05 65 69 00 03

Courriel : siaepdusegala@wanadoo.fr

Compétences :

Distribution publique de l'eau potable.

Les délégués : Laurent WILFRID - Robert CLOT
- Guy LACAN - Jean Michel-ALBOUY.

UN PEU D'HISTOIRE

Le SIAEP a été créé et autorisé par un arrêté préfectoral en date du 06 mars 1964. Il résulte de la volonté de plusieurs communes (30 au départ) de s'associer pour amener l'eau courante dans tous les bourgs, villages et fermes isolées de la région Ségala. A cette époque, les sources et puits privés étaient la règle. Ils n'étaient complétés que par quelques fontaines publiques et de très rares réseaux publics communaux.

Le Génie Rural a accompagné cette dynamique en participant à l'élaboration d'un schéma général d'alimentation en eau potable, en intégrant les besoins des communes membres du syndicat, mais aussi les collectivités voisines intéressées par un complément ou une sécurisation de leur ressource.

C'est la raison pour laquelle en 1968 les élus fondateurs ont fait le choix de la construction de l'usine du moulin de Galat, pour prélever, traiter et distribuer l'eau potable à partir des ressources en eau des lacs du Lévézou.

A aujourd'hui le SIAEP regroupe 55 communes membres et 10 collectivités partenaires. Il est géré par un comité syndical renouvelé après chaque élection municipale. Suite aux élections municipales des 15 et 30 mars 2014, les délégués de chaque commune membre se sont réunis en Comité Syndical en date du 24 avril 2014 pour procéder à l'élection du nouveau bureau.

Ont été élus :

Président : Yves REGOURD.

Vice-présidents :

Elisabeth RUDELLE VIMINI

Michel SOULIE

Nadine VERNHES

Bernard VIDAL.

Secrétaires :

Jean-Pierre CHAMBERT

Christian FRAYSSE

Gérard LACASSAGNE

Jacques BARBEZANGE.

L'exploitation et la distribution d'eau sont assurées par la société SOGEDO, prestataire de service avec qui un contrat de 12 ans a été passé le 01 janvier 2010.

La production d'eau est assurée principalement par l'usine de Galat et par 25 captages secondaires répartis sur le territoire.

Le réseau de distribution s'étend sur 2169 km de canalisation qui alimentent 40550 habitants soit 22270 abonnés dont 582 sur la commune d'Arvieu.

Bilan des volumes mis en œuvre :

- Production	5 388 844 m ³
- Importations	185 345 m ³
- Volume mis en distribution	3 781 928 m ³
- Exportation	1 792 261 m ³
- Volume consommé	2 652 329 m ³
- Pertes sur le réseau	1 129 599 m ³
- Rendement	80 %

Tarification de l'eau :

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et peut également inclure une part fixe indépendante de la consommation (abonnement, location compteur, etc...)

Les tarifs applicables en 2014 sont les suivants :

Part fixe	- Abonnement domestique	90 € HT/an
	- Abonnement professionnel	200 € HT/an
Part proportionnelle	- Abonnement domestique	1,22 € HT/m ³
	- Abonnement professionnel	0,88 € HT/m ³

Le Comité Syndical s'est tenu le 17 mars 2015 pour l'approbation du compte administratif 2014
La balance générale s'effectue comme suit :

Réalisations 2014	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	6 317 982,21 €	7 944 865,52 €	1 626 883,31 €
Investissement	3 999 870,77 €	4 453 027,80 €	453 157,03 €
Restes à réaliser Investissement	3 372 480,47 €	1 508 159,08 €	
Solde Fonctionnement			1 626 883,31 €
Solde Investissement			- 1 534 320,70 €

Affectation du résultat : après avoir examiné le compte administratif, constatant un excédent d'exploitation de 1 626 883,31 €, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'affecter cette somme en réserves, article R1068, section Investissement.

Les projets :

- transformation du SIAEP en Syndicat Mixte pour des raisons juridiques et administratives,
- lancement d'une étude pour la construction d'une nouvelle usine de production au moulin de Galat,
- les tarifs de l'eau seront inchangés pour l'année à venir.

LE SIVU TRANSPORT À LA DEMANDE



Siège : Mairie - 12120 AURIAC-LAGAST **Délégués :** Hélène BOUNHOL, Monique PUECHGUIRAL.
Président : Yves LATIEULE **Communes adhérentes :** Arviu - Auriac-Lagast - Cassagnes-Bégonhès - Comps-Lagrand'ville et Rulhac-St-Cirq.
Secrétaire : Françoise DURAND

En 2015, la Communauté de Communes de Lévézou-Pareloup a décidé de développer les services à la personne par la mise en place d'un transport à la demande desservant les communes de son territoire.

Considérant ce nouvel élément, la commune d'Arviu a donc demandé son retrait du SIVU transport à la demande de Cassagnes- Bégonhès.

L'arrêté préfectoral du 24 novembre 2015 modifie les statuts du SIVU et acte le retrait de la commune d'Arviu.

S.M.I.C.A : SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION DES COLLECTIVITÉS AVEYRONNAISES



Siège : 5 place Sainte-Catherine - 12000 RODEZ
Président : Jean-Louis GRIMAL - **Le délégué :** Joël SERIN.

Le SMICA compte 493 adhérents dont 292 communes et 35 communautés de communes.

Ces dernières années ses missions ont grandement évolué afin de répondre aux attentes des collectivités locales.

Le télétravail :

La commission chargée de ce dossier élabore un schéma d'implantation des tiers lieux (lieux d'accueil) dans lequel la commune d'Arviu figure. En effet, les bureaux de l'ancien couvent, lieu où était installé le secrétariat de mairie pendant les travaux, offrent suffisamment de place.

Une première « télétravailleuse » en la personne de Christine Vieilledent travaillera un jour par semaine à Arviu pour le compte de son employeur, le SMICA, sans avoir à se déplacer à Rodez.

Nous souhaitons que cette première soit suivie de beaucoup d'autres.

Numérisation de l'état civil :

L'appel d'offres lancé par le SMICA permettra à notre commune de faire procéder à la numérisation des actes de l'état-civil de la commune d'Arviu pour la période 1900 à 2011 soit 5129 actes, au prix très compétitif de 0,45 € TTC / acte.

Il s'agira d'une avancée intéressante qui facilitera la délivrance des copies aux administrés.

Groupe de commande de téléphonie :

Le SMICA s'est associé aux syndicats des départements des Alpes-Maritimes, Charente-Maritime et Vendée pour la passation d'un marché à bons de commande portant, notamment, sur la téléphonie fixe et mobile, les liaisons haut débit et les services associés, la visio-conférence. Il proposera aux communes qui le souhaitent de bénéficier de ces tarifs plus avantageux.



Les différents services

1 - L'école publique d'Arviu 2015

**Les élèves ont beaucoup travaillé pour apprendre !
Pour agrémenter leur parcours scolaire, ils ont aussi...**

Découvert le cinéma...

L'école a participé à l'opération « école et cinéma ». Un cinéma itinérant a pu être installé pour trois séances dans l'année à la salle des Tilleuls. Les élèves ont visionné trois films : « Mon voisin Totoro », « Jour de fête » et « Le jardinier qui voulait être roi ».

Ce fut l'occasion de découvrir l'univers cinématographique et de travailler sur les images, les histoires, les bandes sons.

Appris à se responsabiliser face aux risques d'internet...

Les élèves de CM ont tous validé leur permis internet avec les gendarmes de Salles-Curan.

Partagé de bons moments...

Le traditionnel carnaval de l'école a eu lieu le 17 mars. Les enfants ont défilé dans les rues d'Arviu où les commerçants ont distribué des bonbons aux enfants. Puis, rencontre avec les aînés à la salle des fêtes du village autour de jeux. Le goûter est arrivé avec des crêpes préparées par les membres du club des aînés. L'équipe éducative tient à remercier les commerçants et le club La Céorette car sans eux... il n'y aurait pas Carnaval...



Visité...

Pour illustrer les leçons d'histoire sur le Moyen-Âge, les élèves de cycle 3 ont visité le Château de Calmont-d'Olt près d'Espalion. Ils ont participé à des animations sur l'artillerie médiévale.

Observé le monde qui les entoure...

Les élèves de Maternelle ont réalisé un élevage de cochons d'Inde. Ce fut l'occasion de travailler différentes notions de sciences (alimentation, reproduction...) mais aussi lecture et écriture. La femelle a donné naissance à un petit que les enfants ont baptisé « Chantilly ».

Ces petits amis sont retournés dans leur élevage fin juin. Ce fut l'occasion de faire une belle randonnée et de visiter l'élevage ! Merci à Eric.



Pratiqué des activités physiques... (hors temps scolaire)

Dans le cadre de l'USEP, certains élèves ont participé à une rencontre « Multi-activités » à Vabres. D'autres ont fait découvrir le village d'Arviu aux élèves de Baraqueville lors d'une course d'orientation. Certains ont participé à une rencontre quilles.

Plongé dans l'eau...

Les élèves de GS - CP et CE1 ont suivi un cycle de 5 séances de piscine à la piscine de Salmiech.

Semé des graines de « PAIX »...

Pour clôturer l'année, un mini spectacle sur le thème de la paix a été présenté aux familles en fin d'année. Ce fut l'occasion de comprendre que dès le plus jeune âge on est tous un peu responsable si on veut vivre dans un monde de paix...

Une nouvelle année scolaire a aussi débuté et se poursuit

Les élèves sont toujours au travail !

Dans le cadre de l'éducation à la santé, l'USEP a organisé un petit déjeuner équilibré en novembre.

Un nouveau projet d'école a débuté, il s'agit cette année d'apprendre à mieux vivre ensemble.

*Tous nos Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année.*





2 - La garde des enfants



Des besoins à satisfaire...

Des mamans de la commune ont exprimé auprès de la mairie leur préoccupation concernant la garde de leurs enfants en bas âge. C'est un besoin majeur qu'il convient de considérer avec le sérieux et l'énergie qu'il mérite. Faisons un point sur ce sujet important.

Une enquête pour mieux évaluer les besoins du territoire...

À l'automne 2014, une réflexion est menée au sein des 2 Communautés de Communes pour mieux répondre à l'attente des familles de notre territoire.

Une enquête est programmée par le bureau d'étude de l'Université Rurale Quercy Rouergue en collaboration avec Olivia Coudert qui nous a accompagnés dans la démarche « ARVIEU 2020 ». Pour Arviu, c'est Zoé Segons de Caplongue qui la conduit durant le mois de juillet 2015.

Début novembre, la restitution est faite auprès des élus, de la Fédération des Familles Rurales, de la CAF, MSA, PMI. On retiendra :

- 544 familles ciblées sur le territoire ont été interrogées ayant des enfants de 0 à 6 ans,
- 205 familles ont des enfants de 0 à 3 ans ce qui correspond à 231 enfants de 0 à 3 ans.

L'étude fait ressortir un potentiel de 105 naissances dans les 3 années à venir.

Ce qui existe sur le territoire : des établissements d'accueil occasionnel

- Petit rappel sur la création des Maisons de la Petite Enfance.

En 2005 le SIVOM (aujourd'hui le Syndicat Mixte) a réalisé une enquête sur la petite enfance.

En 2007 : création de 5 maisons à Arviu, Villefranche-de-Panat, Flavin, Pont-de-Salars et Salles-Curan.

La gestion de ces maisons est assurée par la Fédération des Familles Rurales de l'Aveyron.

En parallèle, le Relais d'Assistante Maternelle est mis en place (RAM). 4 personnes embauchées et itinérantes.

En 2014, la compétence Petite Enfance est transférée aux Communautés de Communes du Lévezou et du Pays de Salars.

Les établissements d'accueil occasionnel

Maisons de la Petite Enfance

Ouverture d'un jour par semaine sur chaque commune :

- Les papillons :

Le **lundi** sur la commune d'Arviu, lotissement communal « Le Clos », tél. : 05 65 69 81 85.

- La libellule :

Le **mardi** sur la commune de Flavin, avenue de la Baraque, tél. 05 65 71 83 58.

- Les abeilles :

Le **mercredi** sur la commune de Salles-Curan, route du Mont, tél. 05 65 69 72 91.

- Le mille et une pattes :

Le **jeudi** sur la commune de Villefranche-de-Panat, lieu-dit « La Besse », tél. 05 65 71 85 79.

- La coccinelle :

Le **vendredi** sur la commune de Pont-de-Salars, rue des Ecoles, tél. 05 65 42 30 46.

La halte-garderie « Les papillons » propose 12 places. Pour s'inscrire, il faut retirer un dossier et prendre rendez-vous avec la directrice.

■ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Ouverture une journée par semaine sur chaque commune :

- Le **lundi** sur la commune de Villefranche-de-Panat.

- Le **mardi** sur la commune de Pont-de-Salars.

- Le **mercredi** sur la commune d'Arviu.

- Le **jeudi** sur la commune de Flavin.

- Le **vendredi** sur la commune de Salles-Curan.

Les halte-jeux sont des animations collectives permettant des échanges et des rencontres.

Les permanences administratives sont là pour informer les parents sur les différents modes de garde, leur rôle d'employeur et faire connaître leurs droits et devoirs aux assistantes maternelles.

Des pistes pour l'avenir...

- Associer les personnes concernées

Fin novembre, la commission petite enfance a réuni toutes les personnes concernées. Cette rencontre s'est révélée très riche et beaucoup d'idées ont été avancées. Dans le cadre du conseil villageois, le groupe « petite enfance » a été créé et participera aux différents débats concernant cet important sujet. A suivre...

Une bonne nouvelle : de nouvelles nounous sont disponibles...

Mieux utiliser les Maisons de la Petite Enfance

Afin de répondre aux besoins, l'idée consiste à étudier dans quelles conditions pourrait être utilisée la Maison de la Petite Enfance d'Arviu qui répond aux normes exigées... et qui est propriété de la commune. A suivre...



3 - Le Cantou

LE CANTOU PÔLE CULTUREL D'ARVIEU-PARELOUP

En 2015, la médiathèque et la cyber-base, soutenues par la Communauté de Communes, ont mis tout en œuvre pour mieux servir les Arvieunois tout en s'ouvrant de plus en plus aux utilisateurs des communes du territoire et en renforçant divers partenariats.



■ LA CYBER BASE

La cyber-base, lauréate d'un Appel à Projet régional, s'est impliquée au service du développement économique local avec la réalisation d'environ 140 ateliers destinés aux professionnels.

Pouvoir délocaliser et proposer des formations à Arviu c'est, grâce à la proximité, mieux accompagner les artisans, commerçants, agriculteurs, hébergeurs du territoire qui souhaitent améliorer leur gestion, leur communication et découvrir les nouveaux outils et leurs usages. Certains ateliers ont été proposés par les animatrices du Cantou, mais aussi par des organismes extérieurs suite à la mise en place de partenariats :

- avec l'Office de Tourisme,
- avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron,
- avec la FDSEA,
- avec des associations locales.

D'autres personnes, extérieures à la cyber-base, sont aussi intervenues pour des formations telles que « De belles photos pour une bonne promo » ou encore « Nettoyer et sécuriser ses données ».

Une autre partie de l'activité de la cyber-base repose sur ses interventions dans le cadre de l'accueil périscolaire, à Arviu ou dans les communes voisines (Villefranche-Panat, Canet-de-Salars, Alrance...).

Voici quelques ateliers à venir en janvier, février et mars 2016 :

• Pour les adultes :

- **UTILISATION D'UNE TABLETTE** : ... et posez vos ques-

tions le jeudi 28 janvier ou le jeudi 3 mars de 14 h à 15 h 30 (Tarif : 7,50 €).

- **BIEN UTILISER FACEBOOK** : créer un compte, partager des photos, un événement... Mais aussi comprendre les risques et utiliser au mieux les paramètres de confidentialité (Tarif : 7,50 €). Le samedi 2 avril de 10 h à 11 h 30.

- **RETOUCHES PHOTOS DE BASES** : corriger les couleurs et la lumière de vos photos, les recadrer, détourner une partie de l'image pour l'intégrer à un fond, le samedi 19 mars de 10 h à 12 h (Tarif : 7,50 €).

• Pour les enfants et ados :

- **LES BRICOS NUMÉRIQUES** : pour les 5 à 10 ans pour réaliser des créations originales à l'aide des ordinateurs ou des tablettes. Tous les 4^{èmes} samedis du mois de 10 h à 12 h.

- **DES APPLIS POUR LES TOUT PETITS** : pour les 1 à 5 ans et les parents. Venez découvrir une sélection d'applications ludiques sur tablette avec vos tout petits et en constater les vertus positives (si elles sont utilisées avec modération évidemment !) le mercredi 2 mars ou le samedi 5 mars de 10 h à 11 h. GRATUIT.

- **LE « MAITRE JEDI » DE LA PHOTO NUMÉRIQUE TU SERAS !** pour les 10-15 ans. Mets-toi en scène dans l'univers de la saga Star Wars ou Hunger game... le samedi 13 février de 10 h à 12 h. (Tarif : 7,50 €).



Atelier

« nettoyer et sécuriser ses données »

- **DEVIENS UN APPRENTI COMPOSITEUR DE MUSIQUE**, en profitant de l'expérience d'Émile Sacré un professionnel passionné du sujet. Pour les 10-15 ans. Jeudi 21 avril de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Prévoir le pique-nique tiré du sac pour le midi. (Tarif : 15 €).

Programme complet et détaillé élaboré tous les 3 mois, consultable en ligne sur www.arviu.fr. Renseignements et inscriptions au 05 65 46 06 06 ou à l'adresse : cantou.arviu@gmail.com

Les tarifs :

- * Accès autonome : forfait 1 h = 1 € - forfait 10 h : 5 € - forfait 20 h : 10 € - forfait 50 h : 20 €.
- * Ateliers bureautique et internet : 1 h 30 = 4,50 € ; sur plate forme d'auto-formation : 1 h = 5 €.
- * Autres ateliers (multimédia...) : coût variable (entre 5 et 10 € pour 1h 30).

■ LA MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque, avec ses indispensables et très impliqués bénévoles, s'applique à faire vivre et sortir les 9 000 documents disponibles sur les étagères du Cantou. Livres, CD, Cédéroms, DVD, pour tous les âges et tous les goûts ne demandent qu'à être empruntés. Alors ne vous gênez pas, venez fouiller. En plus, il y a régulièrement des nouveautés ! Grâce à des navettes mensuelles, sur demande, les abonnés peuvent avoir accès au catalogue de la MDA (Médiathèque Départementale de l'Aveyron) et à ses plus de 300 000 titres. Le bibliobus vient aussi 2 fois par ans renouveler 800 documents.

Les tarifs :

- * Abonnement annuel famille : 10 €, individuel enfant : 2 €, individuel adulte : 8 €.

■ LE SERVICE AUX ASSOCIATIONS ET À LA COMMUNICATION

Un lieu de service, d'information et de coordination pour les associations (affiches, tracts, photocopies noir ou couleur, A4 ou A3, reliure, plastification, contact presse locale ...)

Pour la mairie, travail sur la communication (bulletin municipal, journal « l'Arvieunois », site internet communal...)

■ LE CANTOU C'EST AUSSI !



Atelier de contes hors d'Arvieu

- La gestion et l'animation des Temps Périscolaires (TAP), grâce au dévouement, aux idées et à l'énergie d'une quinzaine de bénévoles.
- Des expositions : environ tous les 2 mois une nouvelle expo à découvrir : thématiques, photos, peinture, art, travail des enfants de l'école, poésie, littérature...
- Des animations : ateliers thématiques, contes, lectures, accueil d'auteurs, accueil de classes...
- Du spectacle : accueil d'artistes, séances de cinéma (cette année six séances proposées), une participation active à divers projets culturels du territoire : « Ca déborde » en septembre, « Ciné Lévézou », « Nos campagnes, regards croisés », accueil de Dr Troll,...

QUELQUES DATES À RETENIR

- Jeudi 14 janvier à 20h30 - Salle des Tilleuls - Ciné Lévézou « Demain » de Mélanie Laurent, Cyril Dion - Documentaire français, sorti en décembre 2015, 1h58.
Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays? Une équipe de quatre personnes est partie enquêter dans dix pays, rencontrer les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'édu-



TAP avec les bénévoles

cation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain...

- Samedi 20 février à 20h30 - Salle des Tilleuls - « Les Cap Nanas ». « L'Héritage » est une pièce de théâtre écrite par Didier Larnaudie, mise en scène par Myriam Gauthier et jouée avec talent par la troupe « Les Cap Nanas ».

A ne manquer sous aucun prétexte... sous peine d'être déshérité !

- Mercredi 18 mai à 20h30 - Salle des Tilleuls - Théâtre « Petit Pierre » : de Suzanne Lebeau - « Pierre Avezard, dit Petit Pierre, est né en 1909. Né avant terme, "pas fini" comme il le disait, borgne, sourd et muet, Petit Pierre est inapte à l'école, qu'il quitte à 7 ans. Enfermé dans son silence, il ignore le fracas du monde et des bourses qui s'effondrent, mais il apprend tout des vaches, des champs et de leurs travaux. "Spectacle émouvant, d'une grande intelligence, truffé d'humour et d'originalité..." »
En partenariat avec la Maison du Peuple à Millau et le Syndicat Mixte.

Horaires du Cantou

(Médiathèque et Cyber-base) :

De septembre à juin : le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h, le mardi et vendredi de 16h30 à 18h. Le mercredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, le Cantou accueille aussi des ateliers, des classes ou des particuliers sur RDV.

4 - L'agence postale

Bureau ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 - Place de l'Église - Tél. 05 65 46 77 21.

5 - Le portage des repas

Renseignements : ADMR du Lévézou 05 65 69 71 27

Responsable locale : Christiane JEANJEAN 05 65 46 73 28



L'ADMR assure le service de « Portage de repas ».

Sont concernés par le portage des repas : les personnes âgées, seules, en couple, les handicapés, les malades, les sorties d'hospitalisation.

Les repas : conditionnés froids sont composés de :

- potage - hors-d'œuvre
 - légumes - viande ou poisson
 - fromage - dessert
- (Pain non compris), repas sans sel.

Possibilité de repas pour les régimes diabétiques.

Ces repas sont suffisamment copieux pour couvrir les repas du midi et du soir. Ils sont confectionnés par la maison de retraite de Pont-de-Salars.

Leur coût :

- 8,20 € pour une personne,
 - 15.80 € pour un couple.
- Une personne livre à domicile :

- le lundi matin : les repas du lundi, mardi et mercredi,
- le mercredi matin : les repas du jeudi et vendredi,
- le vendredi matin : les repas de samedi et du dimanche.

Au 30 novembre 2015, il a été livré 2409 repas pour 9 bénéficiaires sur la commune d'Arviu. La responsable du service Portage de Repas est Christiane Jeanjean.

6 - Le transport à la demande



Voir les liaisons Arviu vers Rodez, Cassagnes-Bès, Réquista, Villefranche-de-Panat et Pont-de-Salars au Chapitre Intercommunalité / La Communauté de Communes.

7 - Le Point Infos Seniors



Un guichet unique au service des Seniors

Les offres d'aide et d'accompagnement pour les Seniors sont multiples. Elles concernent de nombreux domaines : hébergement, aide à domicile, aménagement du logement, transport, aide aux vacances etc.

Il est parfois très difficile de savoir à quel service s'adresser. Il en résulte souvent un découragement bien compréhensible devant les dossiers à remplir, les appels téléphoniques à passer, les rendez-vous à prendre etc.

En situation d'urgence, comme par exemple une sortie d'hospitalisation, il est impérieux de trouver rapidement des solutions.

Usagers, aidants et familles se trouvent alors démunis devant l'ampleur et la lourdeur des démarches.

Afin de favoriser l'accompagnement des Seniors dans ces problématiques, la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aveyron, a ouvert un service d'accueil, d'information et d'orientation pour les seniors, **un guichet unique nommé « Point Info Seniors ».**

Le « Point Info Seniors » a pour but d'accueillir, d'informer, d'accompagner et d'orienter les seniors et leurs aidants, en lien avec les services et professionnels existants sur le territoire.

Toute personne âgée de 60 ans et plus peut s'adresser au Point Info Seniors qui leur proposera :

- un interlocuteur référent,
- une information claire et une orientation vers le service adéquat
- une aide à la constitution de dossiers.

En outre, ce service propose des actions collectives, en lien avec les problématiques des seniors : rencontres, et conférences, groupes de parole, ateliers de prévention, etc...

Le Point Info Seniors tient une permanence en mairie d'Arviu chaque 4^{ème} jeudi du mois de 10h30 à 12h. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06 75 73 33 57 ou le 06 75 73 42 03.

8 - Tarifs des divers services communaux

■ LES LOCATIONS DE SALLES

Légende PART. = Particulier PROFESS. = Professionnel	Vous êtes extérieur à la commune		Vous êtes de la commune	
	ASSOC. ou PART.	PROFESS.	PART.	PROFESS.
SALLE R. ALMES				
GRANDE SALLE				
Banquet				
Soirées diverses	160	200	80	100
Apéritif	80		40	
Rassemblement	100			
Cuisine	100	120	50	60
Chauffage	100	120	50	60
PETITE SALLE				
Banquet				
Soirées diverses	80	100	40	50
Apéritif	40		20	
Petit rassemblement	30		15	
Cuisine	100	120	50	60
Chauffage	40	40	20	20
SALLE de CAPLONGUE				
Banquet - Apéritif				
Soirées diverses	120	160	60	80
Petit rassemblement	30		20	
Chauffage	40	40	20	20
SALLE de SAINT-MARTIN-DES-FAUX				
GRANDE SALLE				
Banquet				
Soirées diverses	160	200	80	100
Apéritif	80		40	
Rassemblement	100			
Cuisine	100	120	50	60
Chauffage	100	120	50	60
PETITE SALLE				
Banquet				
Soirée diverse	80	40		
Apéritif	40	20		
Petit rassemblement	30	15		
Cuisine	100	12	50	120
Chauffage	40	40	20	40
BATIMENT DE LA PLAGE				
Soirées diverses	120	120	60	60

RESERVATION DES SALLES

Toute réservation doit être faite au secrétariat de mairie, suffisamment en avance :

aucune date n'est réservée d'office !

Les demandes d'option ou de réservation par téléphone doivent être confirmées par écrit sous huitaine.

• **La réservation est effective** dès que l'organisateur a déposé en mairie le dossier comprenant :

- le bulletin de réservation complété entièrement (notamment les besoins en matériel),

- le règlement d'utilisation de la salle dûment signé,

- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'organisateur,

- un chèque de caution de 100 € (caution ménage),

- un chèque de caution de 200 € (caution salle).

• **Le paiement de la salle** s'effectue après réception de la Trésorerie de l'avis des sommes à payer.

Nous vous rendrons vos cautions à ce moment-là.

• **Remise en état** : la remise en état des lieux est bien spécifiée dans le règlement d'utilisation de la salle que l'on vous a remis et que vous avez signé. Ce dernier est également affiché dans chacune des salles.

• **État des lieux** : un rendez-vous est fixé pour l'état des lieux, après utilisation de la salle, entre l'organisateur et un agent municipal.

Lors de la remise des clés, c'est-à-dire la veille de la manifestation, si vous constatez un problème (par exemple l'état de propreté) vous devez en avvertir immédiatement le secrétariat de mairie.

Les bulletins de réservation, les règlements d'utilisation des salles peuvent être téléchargés sur le site « Arvieu.fr ».

• **Ce rappel concerne bien sûr, aussi bien les associations que les privés.**

On constate encore trop souvent :

- des utilisations de salles sans réservation,

- des portes qui restent ouvertes,

- des lumières allumées ou le chauffage en marche,

- du matériel ou du mobilier non nettoyé : tables, chaises.

SALLE ROSE (rez-de-chaussée de l'ancien couvent) pour réunions uniquement :

15 € sans chauffage - 25 € avec chauffage.

Associations de la commune d'intérêt général et public

Gratuité pour la location des salles mais lors des manifestations payantes, une participation forfaitaire pour le chauffage est demandée par jour d'utilisation.

■ LA MÉDIATHÈQUE

Décision du conseil municipal du 11.12.07

Abonnement annuel enfants et jeunes	2 €
Abonnement annuel adulte	8 €
Abonnement annuel adulte demandeur d'emploi	4 €
Abonnement annuel famille	10 €
Abonnement écoles	gratuit

■ LA CYBER BASE

Décision du conseil municipal du 20.10.09

• Abonnement accès libre

Forfait de 10 h	5 €
Forfait de 50 h	20 €
Demandeur d'emploi	demi-tarif
Recherche d'emploi + contact ANPE	gratuit

- **Accès libre occasionnel** 0 à ½ heure = 0,50 €
ou 1 h = 1,00 €

Ateliers standards ou d'initiation	3 €/heure
Ateliers de perfectionnement	5 €/heure
Forfait découverte enfant	5 €/an
Vente CD avec boîtier	0,50 €
Vente DVD avec boîtier	1,00 €

• Location de matériel

Caméra :

- 10 €/jour pour une association de la commune
- 25 €/jour pour un particulier ou une association extérieure à la commune

Vidéo-projecteur :

- 20 €/jour pour une association de la commune
- 50 €/jour pour un particulier ou une association extérieure à la commune.

■ PATUS COMMUNAUX

Délibération du 24/11/2011, pour 2012 :
60 € l'hectare cultivé.

■ AIRE DE CAMPING-CARS

Délibération du 28.10.2015

Vidange + 80 litres d'eau : 3 € le jeton
(0.60 € / jeton correspondant à la Taxe de Séjour reversés au Syndicat Mixte).

Taxe assainissement : délibération du 17 décembre 2015

- 63 € partie fixe
- 0.75 €/m³ d'eau rejetée dans le réseau.

■ PONT BASCULE

Délibération du 25.04.02

- de 0 à 3 tonnes	1,50 €
- de 3 à 6 tonnes	2.50 €
- de 6 à 10 tonnes	3,00 €
- de 10 à 20 tonnes	4,00 €
- de 20 à 50 tonnes	5,00 €

■ CIMETIERES

Délibération du 24/11/2011

- vente de concessions cinquantenaires 30 €/m²

Délibération du 24/11/2011

- ouverture des caveaux 50 €
- creusement d'une fosse 100 €

Délibération du 4 novembre 2014

- creusement de petites fosses destinées aux urnes 50 €

■ PHOTOCOPIES AU CANTOU

	Noir-Recto		Noir-Recto-Verso		Couleur Recto		Couleur Recto-Verso	
	L'une	Les 50	L'une	Les 50	L'une	Les 50	L'une	Les 50
Particuliers	0,15 €	4 €	0,20 €	6 €	0,50 €	20 €	1 €	40 €
Associations de la commune	0,03 €		0,06 €		0,12 €		0,24 €	
Associations du territoire du Sivom	0,05 €		0,10 €		0,20 €		0,40 €	

Photocopies format A3 : doubler les tarifs énumérés ci-dessus.



■ FOIRES D'ARVIEU

Tous les premiers mercredis du mois.

■ REDEVANCE ASSAINISSEMENT

2015 Délibération du Conseil Municipal du 5/12/2013
 - 63 € pour la partie fixe
 - 0,58 €/m³ d'eau rejetée dans le réseau.

2016 Délibération du Conseil Municipal du 17/12/2015
 - 63 € pour la partie fixe
 - 0,75 €/m³ d'eau rejetée dans le réseau.

■ LOCATION DES VELOS ELECTRIQUES (« Au P'TIT BOUD'OU »)

Nombre de vélos	½ journée 8h30 – 13h30 ou 14h – 19h	1 journée à partir de 8h30 retour avant 19h	2 jours 1 ^{er} jour : à partir de 8h30 2 ^{ème} jour : retour avant 19h
1	8 €	15 €	27 €
2	15 €	27 €	51 €
3	21 €	39 €	73 €
4	27 €	49 €	90 €
5	33 €	63 €	105 €

9 - Correspondants de Presse de la commune

Centre Presse

Quotidien

ARVIEU, CAPLONGUE
 Sophie TERRIS
 Le Cantou, Place de l'Église, 12120 ARVIEU
 Tél : 05 65 46 06 06
 cantou.arvieu@gmail.com



SAINT-MARTIN DES FAUX

Jeannine TERRAL
 Zone Artisanale, 2410 ST-MARTIN DES FAUX
 Tél. - Fax : 05 65 46 03 20

La Dépêche du Midi

Quotidien

ARVIEU, CAPLONGUE,
 SAINT-MARTIN-DES-FAUX
 Florence SALABURA
 Le Bourg, 12410 ST-MARTIN-DES-FAUX
 Tél : 05 65 46 00 00 - 06 77 83 96 23
 aft12-salabura@orange.fr

Journaux paroissiaux

Mensuels

ARVIEU, NOTRE-DAME D'AURES,
 CLAUZELLES « RIVES DU CÉOR »
 Rédaction :
 - Françoise MAZARS,
 Av. de Pareloup, 12120 ARVIEU
 Tél. : 05 65 46 72 46 - 06 78 55 57 70
 Abonnement :
 - Michèle COSTES,
 Rue des Genêts, 12120 ARVIEU
 - Jean-Michel ALBOUY, Dournets, 12120 ARVIEU



CAPLONGUE « RIVES DU CÉOR »

Rédaction :
 - Jeanne VALAYE, Beauregard, 12120 ARVIEU
 Tél : 05 65 46 73 55 - jajevalaye@gmail.com
 - Simone ALARY, Espinouzet, 12120 ARVIEU
 - Josette BOUDES, Puech-Grimal, 12120 ARVIEU
 Abonnement :
 - Annie et Alain COSTE,
 Caplongue, 12120 ARVIEU



Autres informations...

L'aménagement du local de la Poste et du Crédit Agricole



Le bureau de Poste étant devenu une Agence Postale transférée en dessous de la médiathèque et le Crédit Agricole (CA) ayant décidé de ne plus tenir de permanence à Arvieu, les locaux étaient disponibles. En associant le Conseil villageois, la municipalité a décidé, avec leur accord, d'affecter aux infirmières ce local.

La pièce située à l'arrière du bureau de poste donnera lieu à de petits aménagements pour accueillir prochainement une podologue. L'ancien bureau de poste sera, lui, occupé par les aînés qui y apporteront quelques améliorations.

Les Virades de l'Espoir

Les Virades de l'espoir contre la mucoviscidose, cette maladie génétique caractérisée par l'épaississement des sécrétions de plusieurs organes qui altère leur fonctionnement, se sont déroulées à Arvieu les 18, 19 et 20 septembre à la salle R.-Almès au profit de l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

Elles ont débuté le vendredi soir par un quinzaine géant avec plus de 11 000 € de lots. Le samedi après-midi les enfants étaient à l'honneur avec divers stands de jeux, maquillage, spectacle, sculpture de ballons... À 20 heures, repas-spectacle sur réservation avec l'élection de « Miss Cœur Solidarité Aveyron 2015 » animé par l'imitateur humoriste Jack Addy.



Le dimanche matin c'était une randonnée pédestre mais aussi le vide-greniers et le marché de producteurs suivi d'un lâcher de ballons. À 14 h 30, concours de pétanque en doublettes et, à 15 heures, un après-midi zumba avec le Collectif Zumba Aveyron.

Il faut chaleureusement remercier les animateurs et les bénévoles qui organisent chaque année cette manifestation.

Ce que nous disent les radars pédagogiques

L'un d'eux est installé à l'entrée nord d'Arvieu et l'autre à l'entrée de Caplongue, en-dessous du cimetière. Ils enregistrent tous les véhicules et leur vitesse (dans le sens de la descente). On note en 2015 une diminution encourageante de la vitesse à Caplongue par rapport aux premiers enregistrements de 2014.

À Arvieu, c'est le record de vitesse qui est malheureusement battu...	Arvieu		Caplongue	
	du 09/09 au 01/12/2014	2015	du 09/09 au 01/12/2014	2015
Objet				
Nb moyen de véhicules par jour dans un sens	146	158	87	52
Véhicules roulant en dessous de 50 km/h	34 %	35 %	44 %	58 %
Véhicules roulant entre 50 et 70 km/h	55 %	55 %	50 %	40 %
Véhicules roulant entre 70 et 90 km/h	10 %	10 %	6 %	2 %
Vitesse maximale en km/h	117	130 (le 28 juin à 3h du matin)	114	96



Télé : êtes-vous prêts à recevoir la Haute Définition (HD) le 5 avril ?

- Les téléspectateurs recevant la télévision par ADSL ne sont pas concernés.
- Ceux recevant la télévision par satellite doivent vérifier que leur décodeur est compatible Haute Définition (HD).
- Pour les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau
 - À ce jour, les 25 chaînes de télévision numérique terrestre (TNT) diffusent en définition normale, norme MPEG 2 ou, comme TF1, Antenne 2 et ARTE, en en définition normale + haute définition HD (norme MPEG-4).
 - Même si votre téléviseur est ancien, il peut recevoir la définition normale.
 - Le 5 avril 2016, les 25 chaînes nationales gratuites émettront exclusivement en haute définition avec une meilleure qualité de son et d'image.
 - Si vous ne disposez pas d'un téléviseur compatible la réception sera interrompue.
- Vérifier que votre télé est compatible HD :
 - soit une étiquette "TNT HD" est visible sur l'appareil,
 - soit, aller sur la chaîne ARTE et regardez si le logo HD apparaît à côté de celui de la chaîne.
- Si ce n'est pas le cas, il faut :
 - soit acheter un adaptateur (de l'ordre de 25 €)
 - soit changer le téléviseur
- Dans tous les cas, même si vous êtes correctement équipés, vous devez procéder ce même jour à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes.
- Des aides de l'état dans certaines conditions :
 - Les téléspectateurs ne payant pas la redevance (contribution à l'audiovisuel) et ne recevant la télé que par une antenne râteau peuvent recevoir une aide.
 - De même, une assistance gratuite à domicile peut être obtenue par les foyers dont tous les membres ont plus de 70 ans ou un handicap supérieur à 80%.



Pour plus d'information, consulter le site internet <http://www.recevoirlatnt.fr/> ou appeler le 09 70 81 88 18. Vous pouvez aussi appeler la mairie au 05 65 46 71 06.

Les 12^{èmes} journées généalogiques de l'Aveyron

Arvieu accueillera le CERCLE GENEALOGIQUE DE L'AVEYRON les 10 et 11 septembre 2016 pour son assemblée générale suivie des 12^{èmes} JOURNEES GENEALOGIQUES DE L'AVEYRON.

À cette occasion, l'association réalisera un livre sur Arvieu, rempli d'informations sur notre



commune et sur certaines familles qui vous intéresseront. Il sera mis en vente, en particulier à la mairie. Un livre indispensable dans chaque famille... Plus d'informations sur le site : <http://www.genealogie-aveyron.fr/>

Le trophée Butagaz

Après le remplacement du système de chauffage au fuel du bâtiment de la mairie par une chaudière au gaz alimentée par une cuve Butagaz, l'agent commercial Butagaz nous a informés que nous pouvions concourir pour le Trophée de la Rénovation Butagaz. Notre dossier de candidature, préparé avec l'aide de l'architecte, a décroché le 1^{er} national d'un montant de 5000 €. Le trophée devait nous être remis à Paris à l'occasion du Salon des Maires annulé à la dernière minute à la suite des attentats du 13 novembre.



La fresque de la salle R.-Almès



Le centre de vacances du Bourgnou, géré par le CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales d'EDF), avait invité cet été deux artistes spécialisés dans les fresques, Paul et Rémi « Sismicazot », pour animer un stage de peinture destiné à des jeunes. Dans ce cadre, il a proposé à la mairie de réaliser gratuitement une fresque sur un mur de la commune. C'est ainsi, qu'après discussion, il a été convenu de tenter l'expérience sur un mur de la salle des fêtes R.-Almès, face au terrain de tennis et à l'aire multi-sport.

David Gerber : un sportif de haut niveau

David GERBER, qui habite Arvieu, est un sportif de haut niveau. Il a été sélectionné pour les Jeux Européens de la Jeunesse qui se déroulaient à Varaždin en Croatie du 16 au 19 juillet 2015.

Le 17 juillet, il était présent sur 100 m en compagnie de trois Français en lisse dans la série T13 (déficient visuel), terminant cette course à la 3^{ème} place avec un record personnel de 12.00 secondes.

Le 18 juillet, il participait à l'épreuve du saut en longueur, sa discipline favorite dans laquelle il visait le titre, ayant obtenu un mois avant celui de Champion de France Junior (le 10 juin 2015).



Lors de son deuxième saut il réalise un bond remarquable de 6,40 m qui lui permet de décrocher le titre tant convoité.

Nous sommes heureux de saluer cet exploit et d'adresser nos plus vives félicitations à ce grand champion.

Les repas de quartier



Quartier La Creyssie - Mas roux - Galinières

C'est maintenant une tradition, plusieurs quartiers organisent chaque année un repas de quartier.

C'est un moment privilégié pour mieux se connaître, pour discuter, pour développer la convivialité en associant toutes les générations. De belles initiatives à développer encore.



... à Girman

Lutte contre l'insécurité routière

L'État poursuit une politique de lutte contre l'insécurité routière qui est déclinée au niveau du département. On peut trouver toutes informations sur le site <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>.

Une plaque au Monument aux Morts

En cette période de centenaire de la guerre de 1914-18, la municipalité a fait apposer une plaque au monuments aux morts pour honorer ceux de la grande guerre. Elle a pu être remarquée par tous ceux qui

étaient présents à la cérémonie du 11 novembre, célébrée le dimanche suivant et qui revêtait cette année un caractère particulier en raison des attentats de Paris.

Consultez le site internet communal

Nous avons la chance de disposer d'un site internet communal - <http://www.arviu.fr/> - remarquablement conçu par la société Laëtis implantée à Arviu, et tenu à jour par le Cantou et par le secrétariat de mairie. N'hésitez pas à le consulter – il contient beaucoup d'informations – et à nous faire part de vos remarques.

Ne manquez pas la nouvelle rubrique « BIENVENUE A ARVIEU, UN VILLAGE POUR CREER VOTRE VIE GRANDEUR NATURE ».



Vos démarches administratives



Elles sont rendues plus faciles par internet. Le site municipal dispose d'une rubrique « Démarches administratives » mise en place à votre intention.





La vie associative

SERVICE AUX ASSOCIATIONS

■ SERVICES :

- Accompagnement dans la réalisation de supports de communication : affiches, tracts, comptes-rendus, bilans,...
- Photocopies et impression : copies payantes et papier fourni (blanc ou couleur, A4 ou A3).

Tarifs avantageux pour les associations, pour du papier A4 (multiplier par 2 pour du A3).

Noir & blanc : 0,03 € soit 3 € les 100

Couleur : 0,12 € soit 12 € les 100

■ MATÉRIEL À VOTRE SERVICE :

• Au Cantou

Fax, massicot, plastifieuse (plastique à payer), relieuse (baguette à payer), magnétoscope et lecteur/graveur DVD pour convertir cassettes vidéos en DVD, imprimante de photos et impression directe sur CD.

• En location :

Appareil photo numérique, caméscope perfectionné 10 €/jour, ordinateur portable, vidéo-projecteur 20 €/jour.

SOMMAIRE

■ L'AAPPMA DU LEVEZOU	58
■ ACCUEIL DE LOISIRS CEOR VIAUR	58
■ ADMR	59
■ QUELQUES NOUVELLES DE L'ANTENNE SOLIDARITÉ	60
■ ARVIEU ART DE VIVRE	60
■ L'ARVIEUNOISE	61
■ L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	62
■ LES CAP-NANAS	62
■ CLUB AVIRON ARVIEU-PARELOUP (CAAP)	63
■ COMITÉ D'ANIMATION D'ARVIEU-PARELOUP	64
■ COMITÉ DES FÊTES ST-MARTIN-DES FAUX	65
■ COMITÉ DES FÊTES CAPLONGUE	65
■ FAMILLES RURALES	66
■ COMITÉ FNACA D'ARVIEU TRÉMOUILLES, ALRANCE	67
■ LA CÉORETTE	68
■ LES LOCO-MOTIVÉS	69
■ PARELOUP-CEOR FOOTBALL-CLUB	69
■ SOCIÉTÉ DE CHASSE	70
■ SPORT-QUILLES ARVIEUNOIS	70
■ SPORT-TENNIS CLUB D'ARVIEU-PARELOUP	71
■ VOLLEY-CLUB ARVIEUNNOIS	72
■ TERIYA MALI	72



■ L'AAPPMA DU LEVEZOU



L'AAPPMA du Lévezou concentre de plus en plus ses activités sur le pôle enfants.

En effet, afin de soutenir les collectivités locales dans le cadre des activités périscolaires, nous avons organisé au mois de juin deux demi-journées et réfléchissons sur la possibilité de proposer une période plus large.

Les initiations destinées aux moins de 12 ans ont reçu, comme chaque année, un franc succès et ont permis d'augmenter la vente de cartes : 6 demi-journées entre juillet et août.

Nous avons participé le 26 Juillet à la fête des Ruralies qui a été pour nous une belle réussite. Nous avons également mis en place, avec le centre aéré, deux initiations et le 11 août une journée de pêche agrémentée d'un déjeuner et de récompenses

(Groupama) remises en fin d'après-midi.

En direction des adultes, il a été procédé à 9 lâchers de truites, et, pour terminer la saison, à la mise à l'eau le 3 novembre de 100 kg de brochets et 40 kg de poissons blancs.

L'année 2015 se terminera par le renouvellement du conseil d'administration et du bureau, et déterminera les actions à mener pour l'année 2016. Merci à tous.

Le bureau de l'AAPPMA
du LEVEZOU



■ ACCUEIL DE LOISIRS CEOR VIAUR

Comme chaque année depuis 10 ans, l'accueil de Loisirs Céor Viaur a ouvert ses portes aux enfants du lundi 13 juillet au vendredi 14 août 2015, dans les locaux de l'école de Salmiech.

AU PROGRAMME DE CET ÉTÉ 2015 :

- Du 13 au 17 juillet : « Céor Viaur fait son tour de France ».
- Du 20 au 24 juillet : « Abracadabra... d'un coup de baguette la magie s'invite au centre » avec une sortie au zoo de Plaisance-du-Touch le mardi 21 juillet.
- Du 27 au 31 juillet : « Quand les enfants de Céor Viaur partent à la découverte du monde ». Elle s'est concrétisée le mardi 28 juillet avec, le matin, un passage au Parc de Vabre à Onet, où chaque enfant a pu montrer ses talents sportifs, se réjouir des descentes en toboggan, des tours de balan-

çoire et autres jeux. L'après-midi, les plus de 6 ans se sont adonnés à des parties de bowling et les moins de 6 ans se sont défoulés au parc d'animation « Pitchoo ».

- Du 3 au 7 août : « Cap Mômes, vive les ronds ! ». Cette semaine s'est terminée le vendredi 7 août, par l'incontournable festival local dédié aux enfants. Une animatrice a proposé aux enfants d'élaborer des décorations pour les rues de Salmiech.
- Du 10 au 14 août : « Découverte des cinq sens ». Le mercredi 12 août une sortie au Château de Calmont-d'Olt a été proposée. Les enfants se sont transformés en chevaliers et ont joué de leurs armes. Les journées ont été rythmées de jeux, d'activités manuelles, de temps plus calmes, de piscine et de rires.

L'encadrement a été assuré par :
Manon ALARY (Directrice),
Valentine FABIE-GAYRAUD,
Andréa BIGOT,
Gabriel ORECCHIO,
Léa BESOMBES et
Victor FABIE-GAYRAUD.

LES NOUVEAUTÉS 2015 :

- La Communauté de Communes Viaur Céor Lagast ayant acquis la compétence de la petite enfance a subventionné notre association. Depuis 9 ans nous obtenons des subventions des communes adhérentes (Arviu, Comps-Lagrand'ville, Cassagnes-Bégonhès et Salmiech).
- À la demande de la Communauté de Communes et afin d'harmoniser les tarifs avec l'Accueil de Loisirs qui a ouvert ses portes à Magrin, nous avons ac-



cepté de baisser nos tarifs (10 € la journée au lieu de 13 €).

- Nous avons mutualisé le transport en bus avec Familles Rurales Durenque nous permettant ainsi d'accéder à des sites trop onéreux pour notre centre à lui tout seul.

QUELQUES CHIFFRES :

- 49 familles ont bénéficié du service proposé par Familles Rurales Céor Viaur, soit 70 enfants

accueillis. La répartition est la suivante : Arviu : 4, Auriac-Lagast : 4, Cassagnes-Bégonhès : 19, Comps-Lagrand'ville : 9, Salmiech : 25, Autres : 9.

Nous remercions les familles qui nous font confiance depuis toutes ces années, la Mairie d'Arviu ainsi que la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast pour leurs aides financières, la Mairie de Salmiech pour le prêt gracieux de l'école, ainsi que tous

les bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de ces 5 semaines d'ouverture.

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre notre association en qualité de membres du bureau ou de bénévoles seront les bienvenues.

L'accueil de Loisirs ouvrira ses portes du lundi 11 juillet 2016 au vendredi 12 août 2016 à Salmiech.

Bonne année 2016 à tous.



Grâce au Conseil d'Administration de 12 membres bénévoles compétents et motivés qui consacrent de nombreuses heures de temps libre à la gestion des dossiers clients, aux 30 Aides à Domicile et aux 2 Salariées Administratives, reconnues pour le sérieux de leur travail, leur compétence, leur esprit de compréhension, leur solidarité, leur générosité, l'ADMR du Lézou connaît un fonctionnement efficace et harmonieux de ses Services.

L'association couvre 11 communes (dont Agen-d'Aveyron, Arques, Montrozier et Ségur uniquement pour le portage de repas et 7 communes pour le service à la personne). 273 personnes ont été aidées par l'ADMR ce qui représente 34 103 heures de travail en 2014.

L'association emploie 32 salariées dont 5 sur la commune d'Arviu : Mesdames AUZIECH Monique, BONNEFOUS Solange, BOUNHOL Hélène, DEJEAN Evelyne et LAVAU Annie.

Vous pouvez aussi faire appel à nos services pour des gardes d'enfants à domicile.

Le financement de l'association est assuré par les subventions des mairies, les animations (quine), la



vente des gadgets lors de l'Assemblée Générale.

La rémunération des salariées est assurée par les apports financiers du Conseil Départemental, des Caisses de Retraite, des Assurances et des bénéficiaires.

Madame BONNAFOUS Elisabeth et Monsieur BLANCHYS Pierre gèrent bénévolement les dossiers de demande et de renouvellement sur le secteur d'Arviu. Pour le service Portage de Repas, nous avons livré en 2014 : 13 454 repas pour 77 bénéficiaires sur l'ensemble des 10 communes (Arviu, Canet-de-Salars, Pont-de-Salars, Prades-de-Salars, Trémouilles, Le Vibal, Agen-d'Aveyron, Arques, Montrozier, Ségur). Ce Service est

ouvert aux personnes âgées, mais aussi à toutes les personnes momentanément inactives suite à un accident, une maladie...

Madame JEANJEAN Christiane est la responsable de ce service.

Pour toute commande, vous pouvez contacter la Maison des Services au 05 65 69 71 27 le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h00.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

L'Association Locale ADMR du Lézou,
Maison de Santé - La Lande
12290 PONT-DE-SALARS
Tél./Fax : 05 65 69 71 27
E-mail : levezou@fedel2.admr.org



■ QUELQUES NOUVELLES DE L'ANTENNE SOLIDARITÉ



L'association s'est fixée comme objectif premier, l'accueil et l'insertion dans le milieu du travail. Actuellement, l'antenne compte entre 10 et 12 personnes en contrat de 24 h par semaine, payées au SMIG, l'aide de l'Etat représente 85 % du salaire.

Ce personnel est encadré pour le travail par une maraîchère et un technicien environnement. Le suivi social des salariés est assuré par une conseillère en insertion professionnelle (CIP) et l'administration par une secrétaire comptable. Ces quatre personnes sont à la charge exclusive de l'association.

Rarement les personnes embauchées à l'Antenne arrivent avec un projet défini. Elles sont le plus souvent au chômage depuis long-

temps et souhaitent retrouver un travail.

La conseillère en insertion professionnelle travaille donc en premier lieu à leur orientation au travers de tests qui donnent des pistes en fonction des goûts, des aptitudes, des traits de caractère. Ces résultats sont croisés avec leurs compétences, leurs expériences, la réalité du marché de l'emploi, la faisabilité du projet au regard de l'écart qui sépare le niveau requis pour la profession choisie et leur propre niveau de formation ou d'étude.

Afin de confirmer ou d'infirmer leur choix, les salariés réalisent des périodes de mise en situation professionnelle d'une durée de 2 semaines en général.

L'Antenne collabore avec les en-

treprises locales chez qui les personnes en insertion obtiennent parfois un contrat à durée déterminée ou indéterminée (CDI ou CDD).

Au 2^{ème} trimestre, plusieurs salariés ont bénéficié de ce partenariat : stages auprès du service comptabilité d'une entreprise, stage dans une entreprise de transport en commun, dans une entreprise agricole de production, dans une maison de retraite.

Le nouveau fonctionnement avec des contrats d'embauche plus court (4 mois) et des entretiens plus resserrés aident à maintenir les personnes dans une dynamique de projet plus importante.

Pour le troisième trimestre, 4 stages ont été effectués :

- deux en maison de retraite pour des projets professionnels, un chez un producteur fruitier, un qui a débouché sur un C.D.I au mois d'octobre 2015.

Si la profession choisie nécessite une formation, l'antenne se rapproche des partenaires pour en assurer le financement. La suspension du contrat de travail à l'Antenne peut permettre aux salariés de réaliser des contrats courts. En ce moment, un CDD de crépisseur d'une durée de 2 mois est en cours et pourrait déboucher sur un CDI.

■ ARVIEU ART DE VIVRE



Présidente : Christelle Guitard
Secrétaire : Nadège Rouquette
Trésorière : Régine Challe

LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Sous sa nouvelle bannière, l'association « Arviu Art de Vivre », anciennement « Syndicat d'Initiatives », a poursuivi avec succès les marchés d'été.

La formule « marché ouvert »,

qui a remplacé celle du « marché du terroir », s'est avérée positive puisque de nouveaux stands ont pris place sous le soleil et la chaleur estivale.

Habités et nouveaux arrivants ont aimé l'ambiance, toujours aussi chaleureuse, des marchés animés d'Arviu. Les « visiteurs » attendent avec impatience la saison prochaine pour venir papoter

sur ce lieu de rencontre, tout en faisant leurs achats.

Mais, sans bureau, plus d'association et plus de marchés. Christelle Guitard, présidente, ne renouvellera pas son mandat la saison prochaine.

« Arviu Art de Vivre » fait donc appel à candidature pour le poste vacant en 2016.

Les volontaires peuvent se mani-

fester auprès d'un membre du bureau cité plus haut.

A l'an que ven !

LE SALON DU LIVRE

Pour cette 19^{ème} édition, nous recevions 51 auteurs. Un public nombreux semble avoir apprécié la rencontre avec tous ces écrivains ainsi que les diverses expositions.

D'abord les livres d'artistes avec ceux aimablement prêtés par la Bibliothèque Départementale mais aussi avec ceux réalisés et présentés par notre voisin M. Cailhol, de véritables œuvres d'art.

Deux expositions de peinture ont connu un grand succès : des toiles représentant Arviu, prêtées par les Arviunois, et des tableaux réalisés par Jacqueline Jeanjean-Casala présentés dans la salle de réunion.

Un nombreux auditoire a suivi Gilbert Espinasse, agriculteur



bio, qui nous a fait partager son quotidien d'agriculteur autour d'une table ronde qui a suscité beaucoup de questions.

Comme chaque année étaient proposées des animations pour les enfants et bien sûr, à midi, un

excellent menu permettant aux visiteurs de prendre leur repas à côté des auteurs.

Nous devons maintenant préparer le 20^{ème} anniversaire de notre salon en 2016...

■ L'ARVIEUOISE

À l'instar de 2014, l'année 2015 fut riche en événements conviviaux.

Ce sont une soixantaine de « petits et grands » danseurs qui ont porté fièrement les costumes de l'Arviunoise lors de diverses représentations :

- Le 7 février avait lieu le traditionnel banquet de l'Arviunoise au restaurant Costes-Terral à Saint-Martin-des-Faux.

- Le 28 février, avec le Festival Folklorique International du Rouergue, l'Arviunoise a participé à l'organisation d'un repas dansant à la salle R.-Almès. L'animation était assurée par la Pastourelle, L'Escloupette, Lous Oyolos, la Cabrette du Rouergue et l'Arviunoise.

À cette occasion, les bénévoles de l'Arviunoise ont vécu avec ceux de Pont-de-Salars des moments de complicité et de convivialité.

- Le 11 avril, Véronique Pomiès animait le traditionnel porcelet farci.

- Le 28 mai, nos danseurs ont participé au rassemblement des écoles bilingues de Rodez afin de faire découvrir aux enfants nos danses folkloriques.

Durant l'été, nous avons assuré diverses représentations en Aveyron notamment :

- L'animation d'un marché de pays.
- L'animation de la fête d'Arviu dans le cadre du Festival Folklorique International du Rouergue (FFIR).



La vie associative

- Le défilé d'ouverture du 60^{ème} FFIR à Rodez, ainsi qu'une représentation à Moyrazès en compagnie de la République Tchèque.
 - Le 26 août, nous avons fêté à Millau les 60 ans du groupe la Gantieirelo.
 - Le 26 septembre, nous avons participé à l'enregistrement du DVD de Véronique Pomiès.
 - Le 11 octobre, la salle R.-Almès a accueilli la première soirée des Musiciens del país.
- Lors de notre assemblée générale

qui s'est tenue fin septembre, une nouvelle équipe a été élue :

- Président d'Honneur : Louis ALARY
- Co-Présidents : Jocelyne LACROIX, René WILFRID
- Secrétaire : Laure SOULIE
- Trésorière : Chantal SERIN
- Trésorière adjointe : Marion BONNEFOUS

Comme l'année précédente, les personnes qui souhaitent apprendre quelques pas de danse peuvent

se joindre aux danseurs plus expérimentés lors des premières parties des répétitions. N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre afin de passer un agréable moment au son de l'accordéon.

Contact :

www.groupe-folklorique-arviu-noise.com

Ou par tél :

Jocelyne LACROIX :

06 15 02 77 02

René WILFRID : 06 71 21 27 38

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE



Le Bureau :

- Présidente : Natacha LAVABRE

- Co-présidents : Jérôme REY, Yoann VERDALLE-LACROIX, Audrey CASTELBOU
- Trésorier : Laurent WILFRID
- Co-trésorier : Anne-Lise CASTELBOU
- Secrétaire : Sandrine FERAZZA

L'Association des Parents d'Elèves de l'école publique d'Arviu (APE) a pour but de récolter des fonds

afin de financer une partie des activités et sorties organisées au sein de l'école.

Cette année encore, cette collecte s'est réalisée ou se fera lors de 4 manifestations :

- Le 24 octobre 2015 : Repas dansant animé par « Elo Solo ».
- Le 29 janvier 2016 : Concours de Belote / tarot avec soupe au fromage.
- Le 26 mars 2016 : Quine.
- Le 4 juillet 2016 : soirée de fin d'année.

Cette année, l'APE financera une bonne partie du voyage scolaire dont profiteront les CE2, CM1 et CM2.

La soirée du 24 octobre dernier a rencontré un beau succès grâce à une importante mobilisation. Nous remercions tous ceux qui y ont participé de près ou de loin, et espérons qu'il en sera de même pour les autres événements.

Alors à vos agendas, les enfants comptent sur vous ...

LES CAP-NANAS

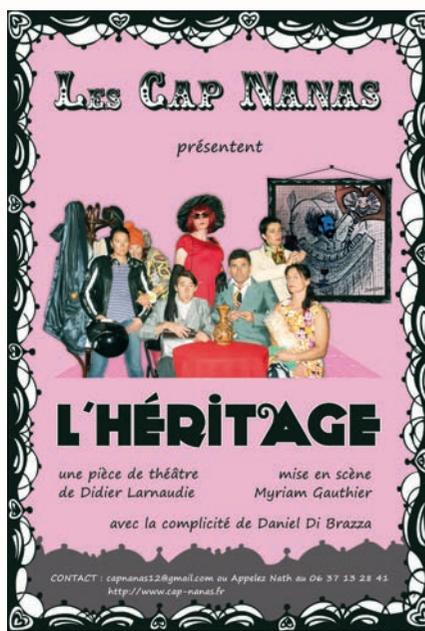
Notre troisième création est enfin prête. Nous disons « enfin » car dans le bulletin municipal précédent, nous vous annoncions une première à Arviu en mars 2015 ! Nous avons juste un peu de retard... mais il était primordial pour nous de présenter un spectacle « abouti » (même s'il ne l'est jamais, car un spectacle s'améliore et évolue toujours).

La première de « L'Héritage » a donc été jouée à Cornus le 24 octobre 2015.

Cette représentation nous donne raison de continuer et d'entamer

une bonne tournée, puisqu'elle a ravi les spectateurs et acteurs. Nous remercions, au passage, Carmen, Thierry et Françoise qui nous ont reçus sur le week-end comme des rois !!

L'Héritage : « Mettez dans une même pièce un pauvre gars, plutôt soumis, aux côtés d'une femme autoritaire et intéressée, une fille déjantée et un tantinet frivole accompagnée par une frangine au caractère bien trempé, un travesti, haut en couleur et exaltant, un notaire plutôt dépassé, pour arbitrer un héritage quelque peu loufoque. Rajoutez-y une femme de ménage





espagnole qui tombe comme un cheveu sur la soupe pour rythmer l'ensemble, laissez mijoter 1 heure 40, sous la coupole d'un père disparu depuis 20 ans, vous obtiendrez un cocktail détonnant qui va vous embarquer dans un univers hilarant et sympathique.

A ne manquer sous aucun prétexte... sous peine d'être déshérité ! »

Cette pièce de théâtre a été écrite par Didier Larnaudie, mise en scène par Myriam Gauthier, avec la complicité de notre ami Daniel Di Brazza.

Notre tournée se dessine :

- 20 décembre à Cassagnes pour le Syndicat d'Initiative.
- 30 janvier à Onet-le-Château pour la MJC.

Mais gardez votre soirée pour Ar-

vieu le 20 février, salle des Tilleuls. Et puis... Cahors, Versols Lapeyre, Labastide-St-Pierre (82)...

Nous vous invitons à consulter notre site internet « cap-nanas.fr », à parler de nous et à nous contacter : capnanas12@gmail.com

Café Des Gens

Caplongue - 12120 ARVIEU

Tél. : 05 65 46 70 84

06 37 13 28 41

■ CLUB AVIRON ARVIEU-PARELOUP (CAAP)



Contact : 06 08 81 82 25 et <http://aviron.pareloup.pages-perso-orange.fr/>

- Présidents : Antoine Martinot-Lagarde - René Vergely
- Trésoriers : Guilhem Lacan - Sébastien Vergely
- Conseillers techniques : Lionel Durand - Sébastien Vergely - René Vergely
- Secrétaires : Céline Fabre - Christine Lefèbre.

Une nouvelle année vient de s'écouler pour notre club, une fois de plus dans un merveilleux esprit de joie sportive, de convivialité, de partage et d'ouverture.

Tout au long de cette année 2015, et par tous les temps, en plus de nos entraînements hebdomadaires les samedis et/ou dimanches, nous avons participé à de nombreux événements (courses, régates, randonnées), répondant aux invitations des clubs voisins, ou suscitant des rencontres sur notre beau lac de Pareloup, ou bien encore contribuant à faire découvrir

les plaisirs du sport sur l'eau, notamment chez nos voisins salarsipontains à l'occasion de la 3^{ème} édition du festival « Ça déborde sur le Lévézou ».

Voici quelques-uns des événements heureux qui ont ponctué cette année :

- **Le 22 février**, coïncidait avec le défilé du carnaval d'Albi. Nous avons été chaleureusement reçus par le Club d'Albi pour une randonnée sur le Tarn (sur le site de Canabières), récompensés par un pot-au-feu réparateur après l'effort et le froid piquant de cette belle journée d'hiver.

- **Le 26 avril**, nous avons participé à une belle régates loisir sur le lac de Tolerme dans le Lot.

Les 30-31 mai, les clubs de Renneville, Rammonville, Albi et le CNHS sont venus sillonner le lac en notre compagnie, nos invités se joignant à nous lors de la soirée Mac d'Oc à Arvieu.

- **Du 2 au 13 juillet**, l'un d'entre nous a représenté le CAAP, rejoignant 19 rameurs de 9 clubs fran-

çais pour la rando-aviron au Portugal « La descente du Duro » sur une distance de 250 km... profitant de l'occasion pour ramer sur le lac espagnol Ullibarri-Gamboia et sur la Nive à Bayonne...

- **Les lundis en juillet et août**, le club a été partenaire avec Egalité sur l'eau du programme de sensibilisation aux sports Handi, initié par la MNS de la plage d'Arvieu, le 3 août étant une journée spécifiquement dédiée à l'aviron.

- **Durant l'été**, le club a par ailleurs eu le plaisir d'accueillir des rameurs « vacanciers » originaires des Pays-Bas et d'Australie, mais aussi d'autres départements français.

- **Les 5 et 6 septembre**, s'est déroulé le week-end Handi Nautique organisé par le Comité Départemental Handisport et par notre club. Le CAAP a permis à 4 personnes en situation de handicap (non voyant, bras) de découvrir la pratique de l'aviron.

- **Le 13 septembre**, fidèles à ce classique rendez-vous, des membres du CAAP ont rejoint le BAC



(Bouillac Aviron Club) pour la course « tête de rivière » et ramé en équipages mixtes aux côtés des rameurs /rameuses de Brive.

- **Les 19-20 septembre**, sous un ciel parfait, a eu lieu la 3^{ème} édition de « Ça déborde », festival multi facettes dédié à l'eau, sur la plage des Rousselleries à Pont-de-Salars. Le CAAP a proposé une découverte de la pratique de l'aviron sur yolette et doubles à de très nombreuses personnes, suscitant

de nouvelles vocations !

- **Le 11 octobre**, l'un d'entre nous a répondu à l'invitation du club de Cajarc pour une merveilleuse journée loisir sur le Lot.

- **Le 15 novembre**, accueil du club d'Albi pour une promenade dominicale sur l'eau, laquelle s'est achevée, comme souvent, par un pique-nique partagé et une grillée de châtaignes.

Notre AG annuelle s'est déroulée le 17 octobre. Nous souhaitons

renouveler nos vifs remerciements à Joël Serin qui a prêté une grande attention à notre bilan d'activité ainsi qu'à nos difficultés, mais aussi aux projets à venir. Ces projets sont nombreux, notre motivation est vive et notre plaisir constant pour qu'existe l'aviron dans notre région.

Tout en espérant vous accueillir un jour sur nos bateaux, le club vous souhaite à tous une excellente année 2016 !

■ COMITE D'ANIMATION ARVIEU-PARELOUP

Le Bureau

- Coprésidents : Maxime RIVIERE - Théo ALARY

- Trésoriers :

Paul NESPOULOUS

Gaëtan GRIMAL

- Secrétaires : Noélie PAGES

Audrey BOUTONNET

Le comité vous adresse tout d'abord ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Suite à l'assemblée générale du 13 décembre 2014, nous avons renouvelé le bureau composé en 2015 comme l'indique l'encadré.

Voici le résumé des activités de l'année :

- Elles débutent dès janvier avec le quine qui a été maintenu malgré la neige. Espérons que le temps sera plus clément pour celui à venir (la date sera communiquée ultérieurement).

Nous vous y attendons nombreux !

- **Pour sa 16^{ème} édition, le Mac d'Oc est devenu 2.0** et, à en juger par le nombre de personnes, cette formule semble avoir conquis. La nourriture, préparée notamment par les Locomotivés, a été très appréciée. Le comité s'est équipé de friteuses afin d'assurer un service plus rapide l'an prochain, c'est promis !



Parmi les groupes, « Les Barbeaux » ont particulièrement été appréciés du public, jouant le jeu en se mêlant et en chantant avec lui dès la fin de leur représentation.

- **2015 était aussi synonyme de changement pour la fête des Estivants** : elle a commencé dès le vendredi soir avec un apéro-concert et un feu d'artifice, arrosés par la pluie ! Malgré cette météo, vous étiez nombreux à avoir répondu présents pour déguster les produits locaux.

Le samedi, la fête s'est déroulée dans le village, pour le plus grand plaisir des estivants. Le dimanche, plusieurs activités étaient proposées : jeux en bois, vide grenier, théâtre en plein air, spectacle de danses folkloriques. La fête s'est

achevée le dimanche soir par un repas dansant, moment de convivialité apprécié par les villageois venus en nombre.

- Fidèle à l'année précédente, la **fête des Hivernales** s'est ouverte par la traditionnelle soirée soupe au fromage suivie des concours de belote et tarot. Le samedi soir, des groupes locaux se sont succédés et la restauration rapide semble toujours plaire autant.

Le comité remercie chaleureusement tous les bénévoles sans lesquels aucune manifestation ne serait possible, mais aussi la municipalité, les sponsors, l'Arviennoise et toutes les personnes qui participent à la réussite de ces festivités. Rendez-vous en 2016 pour une nouvelle année de fêtes !

■ COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-MARTIN-DES-FAUX



Saint-Martin-des-Faux, bien plus qu'un village !

La traditionnelle fête de la Saint Martin s'est tenue les 13, 14 et 15 novembre.

Dès le vendredi soir, les amateurs de belote et tarot étaient nombreux au rendez-vous.

Cette soirée s'est pourtant terminée en horreur.

Abasourdis par les événements du vendredi 13 novembre à Paris, les bénévoles, soutenus par les élus locaux, ont décidé de déprogram-

mer les animations de la journée du samedi ainsi que les aubades aux habitants par respect et hommage à toutes les victimes et leurs proches. Personne n'avait le cœur à la fête.

La journée du dimanche a été maintenue pour que le village de Saint-Martin-des-Faux reste un lieu de vie et d'échange dans ces moments difficiles.

Dès le petit matin, le déjeuner aux tripous « made in Les Faux » a été

servi. L'après-midi, un théâtre humoristique a apporté de la gaieté alors que des jeux en bois installés pour l'occasion ont divertis et ravi grands et petits.

Le prochain rendez-vous que propose le comité est le quine dont la date sera communiquée ultérieurement.

L'ensemble des bénévoles vous adresse ses Meilleurs Vœux pour 2016.

■ COMITÉ DES FÊTES DE CAPLONGUE



Contact :

Café Déjean : 05 65 46 70 84
caplongue@gmail.com

Le Bureau

- Président : Raphaël Terris
- Vice-président : Frédéric Marty
- Trésorière : Brigitte Geoffroy
- Secrétaires :
Christian et Florence Hérés

1^{er} janvier 2015, Caplongue reprend sa respiration après le Cap-BarréVeillon.

Sous grand chapiteau de cirque, le

comité des fêtes vient d'accueillir 400 personnes pour une nuit où organisateurs et artistes étaient souvent les mêmes et aussi spectateurs, invités à assurer leur propre décoration de table. Il reste à plier le chapiteau complètement givré (comme les villageois) et saluer, la larme glacée à l'œil, la troupe de l'association Circonflex qui remballer son matériel.

Pour remercier les 117 bénévoles (!!!) impliqués dans la réalisation de cette soirée mémorable, rendez-vous est donné le dimanche 17 mai

à la salle des Tilleuls d'abord, pour visionner une vidéo-souvenir de l'événement puis tout ce petit monde se retrouve à Caplongue pour festoyer autour du buffet mijoté dans un chaudron venu d'Alrance, imaginé par Christophe Rivière, notre chef cuisinier.

Deux autres événements traditionnels ponctueront l'année à Caplongue : la folle farandole du feu de la Saint-Jean, précédée d'un repas gaulois accompagné par les bardes Rock'n'Roll de Barbarie (le groupe « Zanzibar »)



ainsi que la singulière fête de la Saint-Saturnin.

Grosse frayeur cette année le 28 novembre : le soir même se tiennent d'autres grands rendez-vous (dont le ballet-féerie « Casse-noisette » joué par l'orchestre natio-

nal de Russie au Zenith à Toulouse). Las, l'une des plus populaires œuvres de Tchaïkovski n'aura pas réussi à éloigner notre public local qui répondra finalement massivement aux appels du rock-grange de Caplongue.

Une mention spéciale pour un nouveau venu au village, jeune et beau lutin, croisement d'un fils de Django Reinhardt et d'un piz-zaiolo bio, tombé dans une marmite de Mojette vendéenne lorsqu'il était petit, irrésistible ce soir-là en collants moulants accompagnant en virtuose les vocalises afro-délicates d'un artiste du cru, Fred l'As Terre aveyronnaise.

Apothéose le lendemain avec le spectacle des « MarioLonistes » présenté par la Compagnie « Les si faux nez » en la cathédrale de Caplongue : le public familial s'est laissé emporter par la virtuosité du musicien russe et le charme poétique des clowneries de Marie Austray.

De quoi redonner l'espoir en la vie après le choc des événements terrifiants de ce noir mois de novembre dans notre pays.

■ FAMILLES RURALES

Le Bureau :

- Présidente :

Anne-Marie Boudes

- Vice-présidente :

Natacha Lavabre

- Trésorière : Frédérique Viguié

- Secrétaire : Christian Hérés

Que vous dire cette année que vous ne sachiez déjà au sujet de votre association Familles Rurales ?

Que vous avez aperçu son stand l'été dernier sur le marché d'Arviu proposant les réalisations méticuleuses des petites mains de son atelier couture ?

Que cordes en acier, nylon ou cordes vocales ont fait chavirer le cœur du public à la salle des Tilleuls en juin, tandis que pianotaient des mains pleines de doigts sur un clavier noir et blanc, que des pianos à bretelles se faisaient chatouiller les flans ou que se dandinait un public conquis aux

**Familles
rurales**



battements de grosses caisses et de cymbales ?

Que les maris ne reconnaissent plus leur compagne – naguère chétives et fébriles – depuis qu'elles s'étirent comme des chats une fois par semaine et renforcent leur nouvelle musculature dorsale et abdominale sous les incantations de maître Pilate ?

Que certain(e)s parmi nous – qui l'eût cru ?! – sont devenus(es) adeptes, non pas du Kama-Soutra, mais du Yoga Sūtra ? Les voici pratiquant l'ascèse (à la mode aveyronnaise, n'exagérons rien tout de même) et d'étranges contorsions corporelles, visant ainsi l'harmonie ultime dont peuvent désormais jouir leurs proches

à la maison (tel est en tout cas l'objectif). Tous n'y sont pas encore parvenus ; ceux-là ont pu recourir, pour se détendre, à la pratique fiévreuse des jeux de société (faits maison) où l'on a le droit de se battre parce que c'est pour rire.

Quant à nos amis d'Outre-Manche, no stress ! Ils usent de tout leur flegme et ne désespèrent pas d'entendre un jour un arviennois s'exprimer dans leur langue sans devoir mâcher des marshmallows.

D'autres, pour s'apaiser, préfèrent s'adonner à l'art floral, notre fleuriste préférée veillant à leur débroussailler le terrain tout en égrainant au compte gouttelette ses conseils pour que dure le plaisir.

Détente toujours, du moins pour les parents qui peuvent lâcher leurs fauves dans l'arène sécurisée de la halte-jeux où des animatrices transpirent à leur place (il faut bien que petite enfance se passe).

Démons encore, à qui l'on tente

d'apprendre à bien se conduire : l'atelier 2 roues, co-animé cette année avec l'aide de collégiens, les petits s'initient à l'équilibre, la maîtrise de soi, l'attention aux autres. Nouveauté, pour terminer : une troupe d'enfants a été renvoyée au Moyen âge chercher des trésors (de culture) au Château de Montaignut.

Ci-dessous la dernière photo que nous ayons d'eux car ils ont décidé de rester là-bas. Qui dit qu'il ne se passe rien en milieu rural ?!

COMITÉ FNACA D'ARVIEU, TRÉMOUILLES, ALRANCE

Notre association a proposé à ses adhérents de nombreuses activités en 2015.

- Le comité a participé à la solidarité pour les sinistrés de Saint-Affrique.
- Le 20 février, soupe au fromage et belote avec toujours autant de succès.
- Le 19 mars à Alrance, rassemblement au monument aux morts. A cette occasion Gilbert Gaubert reçoit la médaille militaire des mains du colonel Cantagrel. La Marseillaise est jouée à la trompette par Daniel Cardonnel. Le repas est pris à la salle des fêtes d'Alrance suivi d'un diaporama sur la vie de nos anciens.

Nous remercions chaleureusement les organisateurs de cette journée de commémoration.

- Le 8 juin, les membres de la FNACA organisaient une journée vers les Bastides du Rouergue. Ce fut une belle escapade pour les 54 participants.
- Le 3 septembre, assemblée générale où fut présenté le bilan de l'année écoulée. La trésorière a exposé les comptes qui affichent un résultat positif.
- Cérémonie du 11 Novembre commémorée le dimanche 15 avec messe, collecte des bleuets



de France et rassemblement au monument aux morts avec dépôt de gerbe. Puis toutes les personnes présentes ont pu déposer un bouquet de lavande en mémoire des victimes des attentats du 13 novembre à Paris.

Le repas a été pris au restaurant Grimal, où un très bon menu nous a été servi.

- Cette année 2015, deux décès parmi nos amis :

Le 7 janvier, avait lieu à Trémouilles la sépulture de Henri Gisquet où de nombreux mem-

bres du Comité étaient présents. Henri était très assidu au sein de notre groupe ; il nous laisse le souvenir d'un homme simple et bienveillant.

Le 4 juillet, était célébrée à Alrance, la sépulture de Fernand Capelle avec la présence de membres du Comité. Nous adressons à ces deux familles nos très sincères et amicales condoléances.

Tous les membres du Comité FNACA vous souhaitent, à vous et à vos proches, une Bonne Année.

■ LA CÉORETTE

Nouveau bureau élu en février 2015 :

- Présidente : Josette Clot
- Vice-Président : Roger Castelbou
- Trésorier : Dominique Balmes
- Trésorier adjoint : Jean-Michel Albouy
- Secrétaire : Françoise Mazars
- Secrétaire adjointe : Thérèse Négrier.

Notre club compte à ce jour 120 adhérents qui se retrouvent souvent pour passer d'agréables moments autour de diverses activités. En janvier, la tenue de notre Assemblée Générale nous a permis de partager la galette offerte par la municipalité que nous remercions. Au mois de février, nous avons renouvelé le Conseil d'Administration qui se compose de 11 personnes. Merci à celles et à ceux qui ont accepté de prendre des responsabilités.

Le carnaval inter-générationnel du mois de mars a permis aux enfants des écoles, mais aussi à quelques adhérents, de se déguiser. Après ce moment d'animation, nous avons dégusté les délicieuses crêpes confectionnées par les mamies du club.

En avril, le repas de printemps à la salle des fêtes de St-Martin-des-Faux a été servi par le restaurant Costes.

Au mois de mai, nous avons visité la cité des insectes à Micropolis. Après le repas pris sur place, nous avons découvert l'exposition sur la construction du viaduc de Millau, notre journée se terminant par une croisière dans les « Raspes ».



En juin, nous avons déploré le décès de notre ancienne présidente Josette Arnal qui s'est investie durant 3 ans et à qui nous rendons hommage.

Les adhérents du club étaient présents pour la fête des fraises à Arviu qui a marqué l'interruption de nos activités jusqu'au mois de septembre.

La reprise s'est faite par un voyage dans les Hautes-Pyrénées, du 8 au 10 septembre. Le premier jour passé à Lourdes a été consacré à la visite à la grotte et à celle de la ville. Le lendemain, nous avons découvert le Pic du Midi. Un premier arrêt au Col du Tourmalet nous a permis d'admirer ce beau panorama. L'ascension en téléphérique au Pic du Midi restera un moment inoubliable.

Le dernier jour passé à Cauterets, avec la montée en télécabine

jusqu'au Pont d'Espagne et ses éboulis de rochers, ses cascades bouillonnantes, s'est révélé très agréable.

Octobre : réunion mensuelle avec après-midi de détente autour d'une grillée de châtaignes et de cidre doux.

Le dimanche 22 novembre, le quinquagésime de notre club a été une réussite. Merci à tous ceux qui ont offert des lots et aux participants.

Nous avons clôturé l'année en décembre par un repas à St-Martin des Faux servi par le restaurant Gaubert au cours duquel s'est effectué le renouvellement des cartes d'adhérents.

Le bureau et les membres du club de « La Céorette » présentent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.





■ LES LOCO-MOTIVÉS



- Co-Présidents :
Vincent Benoit
Lilian Boutet.

Contact :

Les Loco-Motivés.

www.loco-motives.fr

Stéphanie Degoute :

06 16 63 20 33

stephanie.degoute@loco-motives.fr

julie.guillemin@loco-motives.fr

06 30 58 65 46

L'année 2015 aura marqué un tournant pour les Loco-Motivés. L'activité panier a continué à se développer avec une augmentation marquée du nombre de produits locaux livrés chaque semaine.

C'est désormais une petite trentaine de producteurs locaux qui proposent leurs fabrications aux consommateurs de plus en plus nombreux à nous accompagner.

Et nous ne livrons pas moins de 170 consommateurs chaque mercredi.

Cette activité nous a permis de consolider les deux emplois de l'association et d'asseoir toutes ses activités.

Grâce notamment à un partenariat avec la Communauté de Commune Lévézou-Pareloup, l'année 2016 permettra de commencer officiellement ce sur quoi nous avons grandement travaillé cette année : la mise en œuvre de

toute une série d'actions autour du thème de l'alimentation. Par exemple, face aux demandes identifiées pour des œufs, des pommes de terre ou des légumes, nous allons accompagner des groupes pour arriver à satisfaire cette demande.

**Des produits locaux,
où je veux, quand je veux !**

■ PARELOUP - CEOR FOOTBALL CLUB

- Président :
Joris Gaubert
- Vice-Président :
Nicolas Castanié
- Secrétaire : Marilyne Vernhes
- Trésorière :
Georgette Labastries

Une nouvelle saison a démarré avec trois équipes « seniors » engagées, une en promotion de première division, l'équipe réserve en 2^{ème} division et l'équipe trois en 3^{ème} division.

Cette année encore, David Boudou et Bernard Alvernhes ont entraîné l'équipe fanion, Mathieu Puech la 2 et Jocelyn Gaben la 3. A l'issue du championnat, et après un excellent parcours, l'équipe fanion a terminé première de sa poule et a accédé à la première division.

Lors du dernier match de l'équipe (voir photo ci-jointe), le club de Pareloup a invité tous les dirigeants, joueurs et supporters à

fêter la montée à la salle polyvalente de Salmiech où la soirée s'est prolongée tard dans la nuit...

Chez les jeunes, des équipes ont été engagées en U7 et U9 (éducateurs Joris et Sophie), en U11 (éducateurs Antonin et Ronan), en U13 (éducateur Bertou) et en U17 en entente avec Alrance (éducateur Davy).

Cette année l'école de foot a reçu un jeu de maillots pour chaque équipe.

Nous remercions nos sponsors : David Boudou paysagiste, le Crédit Agricole, les Techniciens du sport et le café Les Colonnes à Rodez.



A noter : l'adresse du site internet du club :

pcfc.sportsregions.fr

Manifestations organisées dans les différents villages de l'entente :

- Concours de belote en mars à Auriac-Lagast.
- Fête de la Loue en juin à Casagnes-Bégonhès.
- Quine (seniors et école de foot) en décembre à Arvieu.

Une nouvelle fois le PCFC remercie les collectivités et ses sponsors qui, chacun à leur façon, œuvrent au bon fonctionnement de notre club. Un merci tout particulier à notre arbitre Jacques Genieys, fidèle au club depuis des années.



■ SOCIÉTÉ DE CHASSE



Bureau Saison 2015/2016 :

- Président : Michel Lalorgue
- Vice-Président : Albert Angles
- Secrétaire : Alain Coste
- Secrétaire adjoint : Rémi Canac
- Trésorier : Rémi Géraud
- Trésorier-adjoint : Éric Lacaze.

Notre Société s'efforce de conserver un fort dynamisme pour permettre à nos adhérents sociétaires et actionnaires de pratiquer le loisir de la chasse dans les conditions les mieux adaptées.

En raison de leur âge ou de problèmes de santé, certains chasseurs n'ont pas renouvelé leurs cartes. Cependant, comme les années précédentes, nous avons accueilli de nouveaux venus parmi lesquels des jeunes/futurs chasseurs, qui ont obtenu leur examen de permis de chasse, assurant ainsi la relève.

A l'ouverture au mois de septembre 2015, l'effectif des adhérents a légèrement fléchi (82 chasseurs). La Maison de la Chasse est à présent au maximum de ses capacités de fonctionnement.

Elle est particulièrement appréciée au départ et retour des battues. Le traitement de la vénerie des pièces prélevées se fait dans des conditions optimum d'hygiène et de salubrité.



Cet espace permet également diverses manifestations saisonnières ou annuelles avec la convivialité que l'on connaît aux chasseurs.

Le 18 juillet 2015, pour la 4^e année consécutive, a été organisé un concours T.A.N (Tests d'Aptitude Naturelles) de chiens Setters. Cette manifestation, où nous avons accueilli nombre de « chasseurs-dresseurs » locaux et régionaux, a connu un beau succès.

Soucieuse de repeupler le territoire avec certaines espèces, la Société d'Arviu a procédé, en plusieurs étapes, aux lâchers de 260 perdrix (200 rouges et 60 grises) ainsi que 200 faisans.

A la parution du présent bulletin, le quota autorisé de prélèvement

chevreuils, (soit 17 bracelets) devrait être atteint...

Les battues aux sangliers et chevreuils permettent de rendre attractifs les lots de gibiers de nos quines d'hiver et d'été.

Un grand merci à l'ensemble des chasseurs qui, globalement, pratiquent leur sport de façon disciplinée et demeurent soucieux du respect de la nature et de son environnement, et plus particulièrement à ceux qui participent aux battues et qui s'associent aux diverses activités parallèles.

Le bureau et les membres de la Société de Chasse d'Arviu adressent à toutes les Arviuaises et à tous les Arviuains leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.

■ SPORT QUILLES ARVIEUOIS

Le Bureau :

- Présidents : Patrick Monteillet, Jean-Yves Costes
- Trésoriers : Philippe Veyrac, Marc Ferrieu
- Secrétaire : Virginie Chalet.

Le bilan de fin de saison pour 2015 est en demi-teinte : toutes les équipes, masculines ou féminines, ont terminé à des places

très modestes.

En effet, en catégorie Elite, l'équipe ARGUEL termine à la 16^{ème} place en Promotion A, l'équipe BOUNHOL est 11^{ème} en Promotion B. En catégorie Ligue, l'équipe MALAVAL se place 8^{ème} en Espoir A et l'équipe BRU 7^{ème} en Essor B.

Pour ce qui concerne la 2^{ème} Série



du District LEVEZOU, l'équipe VEYRAC se classe 4^{ème}, l'équipe FABIE 7^{ème} et l'équipe PORTAL 13^{ème}.

Enfin, les féminines en catégorie ESPOIR terminent à la 18^{ème} place pour la doublette BOUNHOL, 21^{ème} pour la doublette REYNES, et 8^{ème} en catégorie Honneur pour la doublette BONNEFOUS.

Le Sport Quilles a eu la fierté de voir ses couleurs portées lors du Championnat de France Individuel le 2 août à Pont de Salars. Nous adressons nos chaleureuses félicitations à Dominique BRU pour sa participation à cette prestigieuse épreuve.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 10 octobre 2015 au « P'tit Bout d'où » autour d'un repas - soupe au fromage. Après un bilan moral et financier, le bureau a été renouvelé dans son ensemble.

Le Sport Quilles Arvieuois vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.



SPORT TENNIS CLUB D'ARVIEU-PARELOUP

- Contact :

Thomas - 06 43 50 48 85

Site : www.tennis-arvieu.fr

- Siège et location du court :

Hôtel-Restaurant Les Tilleuls

05 65 46 75 44

Bureau :

- Président : Thomas Balmes

- Secrétaires : Manon Alary et Anaïs Boudes

- Trésorière : Mathilde Balmes

- Educateurs sportifs : Aurélien Galibert et Simon Veyrac

Au début du mois de juillet s'est déroulée la rencontre de fin de saison du tennis-club d'Arvieu-Pareloup.

Nathan Crouzet, Matéo Vermorel, Baptiste Boudes et Etienne Balmes se sont imposés dans leurs catégories à l'issue du tournoi interne. L'ensemble des jeunes joueurs a également reçu une récompense. Les parents ont offert le goûter, en présence des élus municipaux et de la conseillère départementale, Karine Escorbiac.

Pendant l'été, le terrain n°2, devenu inutilisable, a été transformé en aire multisports, ouverte à tous. Ce bel équipement sert également

aux activités périscolaires. Le terrain n°1 est toujours disponible à la location auprès du restaurant Grimal.

Le club d'Arvieu a obtenu une subvention de 300 € du Conseil Régional dans le cadre du Fonds d'aide à l'équipement des petits clubs sportifs (achats de balles et de matériels pédagogiques).

Saison 2015-2016

Pour cette nouvelle année sportive, les effectifs du tennis-club se sont maintenus avec :

-10 enfants pour le mini tennis, sous la houlette de Simon Veyrac. Afin de répondre à la demande, un second groupe a été créé. Les entraînements se déroulent le vendredi, après l'école, de 16h45 à 18h30.

-18 jeunes (3 groupes de pri-



maires, collégiens et lycéens) se retrouvent le samedi matin avec leur éducateur Aurélien Galibert. Les parents apprécient la proximité du club. Leurs enfants peuvent ainsi pratiquer une activité sportive dans la commune.

Toutefois, le tennis à Arvieu est aujourd'hui menacé. En effet, le bureau a annoncé sa démission à la fin de la saison sportive.

Afin que l'association ne soit pas mise en sommeil, les membres actuels lancent un appel aux bonnes volontés. Thomas se tient à la disposition des personnes qui souhaiteraient s'investir.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016 !





Volley- Ball

■ VOLLEY CLUB ARVIEUENOIS

Bureau :

- Présidente : Nadège Rouquette
- Trésorier : Xavier Thiroux
- Secrétaire : Ingrid Albouy.

Saison

2014-2015

Malgré deux matchs gagnés, l'équipe du Volley Club Arviuinois a terminé à la dernière place du classement. Les résultats en championnat ont été marqués par une baisse d'effectif en fin de saison.

La question de l'avenir du club pour la saison 2016 s'est alors posée.

L'Assemblée Générale

Le 25 septembre l'Assemblée Générale s'est tenue au P'tit Bout d'Où avec, à l'ordre du jour, les

bilans, moral et financier, et le renouvellement du bureau.

Après un été de recrutement qui a permis l'arrivée de nouvelles recrues et le retour d'anciens joueurs, la saison 2016 a pu démarrer.

Saison 2015-2016

Cette année, le Club, qui compte 15 licenciés, prévoit, en marge du championnat, de présenter une équipe pour la Coupe Féminine (4 joueuses par équipe).

Afin de repartir dans un bon esprit d'équipe, unis et motivés, le Club a offert à chaque licencié un maillot au flocage personnalisé et aux couleurs d'Arviu : bleu et rouge.

Nous vous invitons à participer aux entraînements qui ont lieu les mardis soir et sont ouverts à tous, et à venir encourager notre club



lors des matchs à domicile, les jeudis dès 21 heures.

Le bureau du Volley Club Arviuinois remercie la Mairie pour le renouvellement et l'achat de nouveaux équipements qu'elle a mis à la disposition du Club.

Le V.C.A souhaite à tous les Arviuinois une très bonne année 2016.

■ TERIYA MALI

- Président : Raymond Vayssettes
- Vice président : Gilles Bounhol
- Trésorières : Isabelle Weiss, Cathy Boudes-Bousquet
- Secrétaire : Isabelle Vayssettes, Cécile Lacaze, Sandrine Massol
- Membres actifs : Marie-Hélène Bounhol, Marie-Hélène Audouard, Claude Vayssettes, Vincent Benoit, Eliane et Charlie Firtion, Philippe Lacaze, Audrey Boutonnet, Catherine et Gilbert Poulhes, Jean-Charles Vayssettes, Noélie Pages, Claudine Degos, Man Renier.
- Membres de l'association : toutes les personnes qui prennent la carte d'adhérent (une trentaine) et qui souhaitent ainsi être informées.

Il y a quelques années le Mali était considéré comme l'un des pays d'Afrique les plus authentiques :



le sens de l'accueil et du partage, la gentillesse des hommes et des femmes et la convivialité nous renvoyaient des valeurs qui, chez nous, ont tendance à disparaître. Aujourd'hui, le Mali résonne avec des événements tragiques qui font souffrir la population locale et ont coupé tout espoir d'éveil au tourisme qui aurait pu être porteur de nouvelles ressources financières.

Malgré toutes ces actualités, notre village, Gouana, continue de vivre, grâce à nos actions et à l'aide d'associations arviuinoises. Nous avons pu construire trois nouvelles classes au collège. Notre futur projet est d'amener l'eau potable dans ce village où n'existent que quelques puits avec de l'eau polluée.

Permettre l'éducation et l'accès à l'eau potable pour tous au XXI^{ème} siècle : est-ce un rêve ?

Merci à tous ceux qui nous aident.

En 2015, les cotisations, les dons privés, la vente de livres du Cantou au marché, un goûter dansant avec Sylvie Pullès, ont permis de collecter des fonds mais pas assez...

Nous avons pensé participer à des jeux de notoriété nationale afin de nous faire mieux connaître. Nous

avons frappé à plusieurs portes... Le jeu des 1 000 euros est arrivé à Arviu ! Entendre parler de Teriya Mali sur France Inter nous a permis d'accrocher quelques adhérents de plus.

Notre grand rendez-vous de 2016 sera le concert de Nadau le samedi 19 mars à 21h à la salle R.-Almès. Le père Noël a déjà glissé quelques entrées sous le sapin. Il reste des places à 20 € que vous pouvez retirer au bar-pressé « Le P'tit Bout D'où » (que nous tenons à remercier) ou en envoyant un chèque à Teriya Mali, La Gineste, 12120 Arviu, avec une enveloppe timbrée pour le retour.

Nadau, c'est un chaleureux cocktail entre Occitanie et sens de la fête. Dans une communion unique avec le public, le groupe propose un spectacle où la guitare



Pour que leur chemin quotidien ne soit pas trop long...

électrique répond à la cornemuse landaise, l'accordéon chatouille le violon et le clavier caresse la batterie. Toutes ces notes accompagnent des histoires racontées d'abord en français puis chantées en occitan. C'est à la fois une bouffée d'air chaud sur nos racines et une envolée rock énergisante. Et si c'était un pont vers le Mali ?

Vous pouvez nous aider en adhérant à Teriya Mali et ainsi apporter des idées nouvelles ou en faisant un don. Adressez-vous à un membre du bureau ou écrivez à Teriya Mali.

Un reçu de don vous sera envoyé afin de bénéficier du droit à une réduction d'impôts. Merci !

TERIYA à tous !
(= *amitié en bambara*)





Historique

Les soldats de la guerre 1914-1918 inscrits sur le monument aux morts

Chaque année, pour le 11 novembre, nous nous recueillons devant le monument aux morts pour rendre hommage aux victimes des deux guerres. Des jeunes égrènent la longue liste des noms gravés sur le monument.

J'ai souhaité contribuer à sortir de l'anonymat ces soixante-quinze morts de la guerre 14-18 en apportant diverses informations sur chacun d'eux.

TERMES UTILISÉS :

- **Transcription** : lorsque l'avis de décès arrive en mairie et qu'il est inscrit sur le registre d'état-civil.
- **Constatation** : lorsque le soldat est porté « disparu » depuis 2 ans et que le tribunal a statué sur sa disparition au combat.

ANNEE 1914

- **ALBOUY Ernest** né le 14-10-1875 au **Besset**, militaire, marié, père de deux enfants. **Décédé à 39 ans** le 12 août 1914 à 9h sur le champ de bataille au col de Hantz, près d'Épinal, Vosges. Transcription le 8-2-1915.
- **POMAREDE Hippolyte** né le 16-3-1893 à **Espinouzet**, cultivateur, célibataire. **Décédé à 21 ans** le 14 août 1914 à Petitmont, Meurthe-et-Moselle - Transcription le 30-8-1919.
- **FRAYSSINHES François Adrien** né le 8-11-1889 à **Routaboul**, cultivateur. **Décédé à 25 ans** le 26-8-1914 à Doncières, Vosges. Constatation par jugement du tribunal le 19-3-1917. La sépulture est à la nécropole de Ménil-sur-Belville, Vosges, tombe individuelle N° 764.
- **CROUZET Henri**, né le 11-1-1890 à **Clauzelles**, cultivateur, célibataire. **Décédé à 23 ans** le 3-9-1914 à Rambervillers, Vosges.
- **GAYRAUD Joseph, Charles**, né le 19-3-1893 à **Ginestous**, cultivateur. **Décédé à 21 ans** le 8-9-1914 à 9h du soir. Il n'a été trouvée aucune pièce d'identité sauf une plaque avec les renseignements suivants : « Gayraud Charles 19/3 » **Décédé des suites des blessures dans l'ambulance à Rosnay-Marne** - Transcription le 1-3-1915 ; sépulture à Rosnay, Marne, au carré militaire, tombe individuelle n°3.
- **GAYRAUD Marius**, né le 4-9-1895 à **St-Martin-des-Faux**, cultivateur, célibataire, **disparu le 18-9-**



1914 à l'âge de **19 ans** à Bernecourt, Meurthe-et-Moselle. Transcription le 21-1-1921 à Salles-Curan.

- **BESSET Pierre**, né le 23-10-1887 à **Sauveterre**, instituteur, marié, un enfant. **Décédé à 27 ans** le 27-9-1914 à Mandre-aux-Quatre-Tours, entre Beaumont et Flirey, Meurthe-et-Moselle. Transcription le 18-6-1916 à La Selve.
- **BERTRAND François, Etienne**, né le 20-4-1884 à **Prades de Salars**, marié, deux enfants, vivant au **Coutal**. **Décédé à 30 ans** le 2-10-1914 à Boucq, Meurthe-et-Moselle. Constatation le 2-1-1919.
- **JAMMES Alexandre**, né en 1888 au **Ventajou**. **Décédé à 26 ans** d'une péritonite le 9-10-1914 à Toul.
- **CHAUZY Iréné, Joseph**, né le 4-5-1880 à **Saint Martin des Faux**, marié à **Girman Bas**, un enfant. **Décédé à 34 ans** en Allemagne entre le 20 septembre et le 13 novembre 1914. Transcription le 28-2-1919 à Arvieu.
- **CLUZEL Victor**, né le 4-4-1886 à **La Brauge**, cultivateur ; célibataire. **Décédé à 28 ans** le 4-12-1914 à 9h du matin à l'hôpital auxiliaire du sanatorium de Zuydcoote, Nord, arrondissement de Dunkerque. Transcription le 16-11-1917.
- **PAILHOUS Ernest**, né le 21-3-1887 à **Arvieu**, cordonnier ; marié, un enfant. **Décédé à 27 ans** le 10-12-1914 sur le champ de bataille à Massiges, Marne. Transcription le 20-4-1915.



- **JAMMES** Joseph, le **Faux de Dours**, né le 13-5-1892 ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 21 ans** le 11-12-1914 à 11h30 du matin à l'hôpital complémentaire N° 202, rue St-Marthe, Neufchâtel. Transcription le 5-2-1915, sépulture à la nécropole nationale de Neufchâteau Vosges, tombe individuelle N° 320.
- **NEGRIER** Joseph, Marius, né le 19-5-1894 à **Routabout** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 20 ans** sur le champ de bataille le 12-12-1914 à 22 h à Montzeville, Meuse. Transcription le 28-4-1915.

ANNEE 1915

- **VEYRAC** Bernard, Émile, Fortuné, né le 16-1-1892 à **Trédos** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 23 ans** le 13-1-1915 à Perthes-lès-Hurlus, Marne, à 4h30 du soir. Transcription le 20-6-1916.
- **DELMON** Léon, né le 26-10-1893 à **Arviu** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 22 ans** le 5-2-1915 au champ de bataille de Nieuport Belgique « n'a pu constater le décès n'ayant pu s'approcher en raison des combats ». Transcription le 7-7-1915 (En 1926 rectificatif de prénom par le tribunal : Philippe, Emile, Léon).
- **BARTHES**, Joseph, Alexis, né le 4-12-1887 au **Ventajoux** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 24 ans** le 7-3 1915 à 10h du matin au bois Sabot près de Douai, Nord. Transcription le 10-6-1915.
- **BOUZAT** Hippolyte, né le 12-06-1888 à **Auriac-Lagast** ; les **Cazals Caplongue** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 27 ans** le 14-03-1915 aux tranchées de Beausejour, Marne. Transcription le 25-06-1915.
- **POUGENQ** Henri, né le 26-06-1889 à **Espinouzet** ; agriculteur ; célibataire. **Décédé à 26 ans** le 15-3-1915 aux tranchées à 4 h à Beausejour, Marne. Transcription le 22-1-1916.
- **MARICAN** Albert, né le 30-7-1885 à **Aures**, prêtre. **Décédé à 30 ans** le 20-3-1915 à 16h aux tranchées du Beausejour, Marne. Transcription le 22-12-1915.
- **RIGAL** Joseph, né le 22-12-1892 au **Ventajoux**, cultivateur ; célibataire. **Décédé à 23 ans** le 8-4-1915 à Beausejour, Marne. Constatation le 12-5-1918.
- **BRU** Henri, Marius, né le 11-08-1883 au **Mas Vayssettes** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 32 ans** le 27-4-1915 à 6h du soir à la tranchée de la colonne Pierrefiche, Moselle. Transcription le 2-11-1915.
- **SERIN** Antonin, né le 9-9-1890 à **Dours** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 25 ans** le 29-4-1915 sur le champ de bataille de Mesnil-lès-Hurlus. Constatation le 15-11-1917.

- **ARNAL** Auguste, né le 28 -5-1880 à **Caplongue** ; menuisier ; marié quatre enfants. **Décédé à 35 ans** le 18-5-1915 sur le champ de bataille de Ablain-Saint-Nazaire, Pas-de-Calais. Constatation par jugement du tribunal le 17-8-1917.
- **BOUAT** Bernard, né le 11-11-1875 à **Dours** ; tailleur d'habits, marié. **Décédé à 40 ans** le 21-5-1915 à 17h ND De Lorette commune de Ablain-Saint-Nazaire, Pas de Calais. Transcription le 18-4-1916.
- **GAYRAUD** Pierre, né le 9-12-1877 à **St-Martin-des-Faux** ; marié, à **Girman bas**. **Décédé à 38 ans** le 28-5-1915 à 4 h à Ablain-Saint-Nazaire, Pas de Calais. Transcription le 20-8-1915.
- **BRU** Joseph né le 12-10-1875 **St-Martin-des-Faux** ; instituteur ; marié. **Disparu à 40 ans** le 5-7-1915 à Beausejour, Marne. Transcription le 8-11-1921 à Villefranche-de-Rouergue.
- **SARRET** Adrien né le 11-11-1878 à **Arviu**, cultivateur, marié un enfant. **Décédé à 37 ans** le 5-8-1915 à Minaucourt, Marne. Transcription le 1-7-1916 Marseille.
- **ALARY** Justin né le 3-8-1895 à **Grélac** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 21 ans** le 10-8-1915 à Lingekopf, Haut-Rhin ; inhumé à bois de Lingekopf. Une croix indique l'emplacement. Transcription le 19-4-1916.
- **MASSOL** Henri, Louis, Joseph, né le 21-1-1884 au **moulin d'Angles Salmiech** ; domestique à **Clauzelles**. **Décédé à 31 ans** le 25-9-1915 à Auberville-sur-Suippe, Marne. Sépulture à Auberville, nécropole du Bois du Puits, tombe individuelle N° 3457.
- **DAURES** Mathieu né le 3-6-1875 à **Girman Bas**;cultivateur ; marié. **Décédé à 40 ans** le 12-10-1915 à l'ambulance N1/55 à 1 h à Camblain-l'Abbé, Pas-de-Calais. Transcription le 6-12-1915.

ANNEE 1916

- **CAYLA** Victor dit Baptiste, né le 7-1-1894 à **Espinouzet** ; cultivateur ; célibataire. **Décédé à 22 ans** le 26-2-1916, disparu au cours du naufrage de la Provence II torpillée, mer Ionienne au sud de Taponza.
- **PUECHGUIRAL** Justin, né le 9-1-1894 à **Montginoux**, cultivateur ; célibataire. **Tué à 22 ans** le 25-4-1916 au camp de la cuvette à Oste-Dunkerque, Belgique. Transcription le 7-9-1916.
- **CAPOU** Joseph, Henri, né le 1-3-1888 à **Aurifeuille**. **Décédé à 28 ans** le 24-5-1916 à Douaumont, Meuse. Transcription le 18-7-1921.
- **SAINCT** Amedé, né le 6-12-1878 au **Truel**. Marié à Arviu. **Décédé à 38 ans** le 9-6-1916 à Viel-Arcy, Aisne. Transcription le 22-11-1916 au Truel.

Historique

- **CAYRON** Pierre, né le 30 -6-1868 au **Pouget** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 46 ans le 14-6-1916 à 10h30 à l'hôpital complémentaire N 22 de Bordeaux - explosion de la poudrière de St-Médard à Couderan. Transcription le 20-7-1916.
- **CHAUCHARD** Alphonse, Joseph, Victor, né le 20-11-1888 au **Besset**, menuisier, marié. Décédé à 27 ans le 9-7-1916 à 4h du soir à Warvillers, Somme ; inhumé au cimetière militaire de Warvillers, fosse N2 tombe N14. Transcription le 6-11-1916.
- **MARGUERITE** Antoine, Louis, Pierre, né le 28-6-1888 au **Ventajoux**. Disparu à 27 ans le 3-8-1916 devant Thiaumont, Meuse. Constatation par le tribunal militaire et civil le 18-7-1921, vu qu'il a disparu depuis plus de deux ans.
- **FRAYSSINHES** Joseph, Etienne, né le 17-3-1888 à **Routaboul** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 28 ans le 28-8-1916 à 5h du soir aux tranchées de Maurepas ; inhumé dans la tranchées en avant de l'hôpital. Transcription le 4-11-1916.
- **SERIN** Abel né le 5-1-1893 à **Dours**, séminariste ; célibataire. Décédé à 22 ans le 20-8-1916 à Vaux-Chapitre, près de Verdun, Meuse. Transcription le 30-7-1921.
- **CAMBOULIVES** Louis, Joseph, né le 29-1-1895 au **Puechgrimal**. Décédé à 21 ans le 25-8-1916 à Maurepas Somme. Constatation. Jugement du 21-6-1921.
- **POUGET** Émile, Basile, né le 20-9-1877 à **Canet** ; cultivateur ; marié, trois enfants à **Arviu**. Décédé à 39 ans le 30-8-1916 à Chaulnes, Somme. Transcription le 15-5-1922.
- **ALARY** Ernest, François, né le 3-11-1883 à **Clauzelles** ; cultivateur ; marié deux enfants. Décédé à 33 ans le 18-9-1916 à 19h aux positions devant Mort-Homme, Meuse. Transcription le 27-1-1917.
- **BLANC** Joseph, né le 16-5-1886 à **Paulhe, Trémouilles**. Décédé à 30 ans le 27-9-1916 à Bouchavesne, Somme. Transcription le 28-12-1916 à Trémouilles.
- **GINESTE** Sylvain, né le 26-2-1886 au **Besset** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 30 ans le 5-11-1916 à 6h30 à la ferme de Monjouy, commune de Senoncourt, Meuse. Transcription le 16 12 1916.
- **CHAUCHARD** Joseph, Ernest, né le 28-12-1896 au **Besset** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 20 ans le 29-12-1916 à 3h des suites de ses blessures dans l'ambulance 226 à Verdun, Meuse. Transcription le 19-3-1917.

ANNEE 1917

- **BRU** Louis, Joseph, né le 16-9-1891 à **Fontbonne** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 26 ans le 16-4-1917 à 1h du matin à l'hôpital de Desgenettes, Lyon, Rhône. Transcription le 20-4-1917.
- **BOUDOU** Albert dit Célestin, né le 18-5-1894 au **Puechgrimal** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 23 ans le 14-5-1917 à 17h, à douze cents mètres environ au sud de Corbeny, Aisne. Transcription le 30-11-1917.
- **BONNEFOUS** Albert, Bernard, né le 6-5-1896 à **Dours**, cultivateur ; célibataire. Décédé à 21 ans le 17-5-1917 au plateau de Californie (près du Chemin des Dames), Aisne. Constatation du tribunal le 20-10-1919.
- **CAMBOULIVES** Ernest, né le 25-6- 1892 à **Caplongue** ; cultivateur ; célibataire ; blessé le 25-8-1914 à Hem, Somme, et le 12-8-1916. Décédé à 25 ans le 23-5-1917 à l'Est du château de Gourcy, Marne. Transcription le 30-8-1917.
- **GRIMAL** Henri, Joseph, né le 18-3-1885 à **Arviu** ; marié, un enfant, cultivateur. Décédé à 35 ans le 17-6-1917 à Arviu en convalescence à son domicile.
- **SOULIER** Léon, Pierre, né le 27-6-1897 à **Paulhe** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 20 ans le 19-8-1917 à Brasc près de Verdun, la nuit dans son véhicule. Constatation par jugement le 13 -8-1921.
- **CRANSAC** Édouard, Justin, né le 20-10-1897 à **Arviu** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 20 ans le 8-9-1917 au plateau de Courrières, Meuse. Transcription du jugement le 6-9-1921.
- **CASTANIE** Joseph, né le 23-3-1891 au **Moulin de Sarlit, Trémouilles**, habitant à **Dours**, célibataire. Décédé à 26 ans le 1-10-1917 à Bezonvaux près de Verdun, Meuse. Transcription du jugement le 30-10-1921.
- **BOUDOU** Elie Antoine né le 1-6-1890 à **Espinous** ; célibataire. Décédé à 27 ans le 24-10-1917 à 8h du matin, tué au combat du Fort de la Malmaison, Aisne. Transcription le 17-6-1918.

ANNEE 1918

- **BRU** Marius, Louis, Baptiste né le 20-3-1880 ; **Galinieres** ; cultivateur ; marié deux enfants ; blessé le 7-6-1916 au Mort-Homme. Décédé à 38 ans le 9-4-1918 à 21h au Bois de l'Arrière Cour, commune de Mailly-Raineval, Somme. Transcription le 5-8-1918.
- **CRANSAC** Édouard, Germain, né le 16-6- 1890 à **Arviu** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à 28 ans le 4-5-1918 à Locres, Belgique. Transcription le 9-7-1918.

- **CAVALIER** Clair, né le 1-6-1897 à la **Pendarie**, Arviu. Décédé à **21 ans** le 22-5-1918 à midi rue St Amiens, N°59 hôpital Clermont, Oise. Enregistré à la mairie de Clermont.
- **SALVAGNAC** Joseph, François, né le 25-8-1892 à la **Calmette** ; célibataire ; blessé en 1914 en Lorraine. Décédé à **26 ans** le 1-6-1918 devant Troesne, Aisne. Transcription du jugement le 3-12-1922.
- **RIVIERE** Henri, né le 11-9-1875 à **Arviu** ; marié ; Villefranche-de-Rouergue. Décédé à **37 ans** le 12-6-1918 Belloy, Oise. Transcription le 17-12-1919 à Rodez.
- **VEYRAC** Elie, né le 25-11-1889 à **Routaboul** ; employé des contributions indirectes ; blessé le 16-6. Décédé à **27 ans** le 23-6-1916 à Routaboul des suites des blessures à Noulette Souchez, Pas-de-Calais.
- **ANGLES** Antoine, Alfred, né le 16-7-1887 à **Puechgrimal** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à **31 ans** le 20-6-1918 à 4h, ambulance de campagne 15/22 à Louvois, après avoir été gazé près de Reims ; inhumé au cimetière militaire de Louvois. Transcription le 5-11-1918.
- **DELFAU** Alphonse, Ernest, né le 31-7-1889 à **Clauzelles** ; voiturier ; marié un enfant. Décédé à **29 ans** le 6-7-1918 à 2h du soir dans l'établissement de Font d'Aurelle à Montpellier. Transcription le 25-11-1918.
- **CABRIT** Henri, né le 27-4-1884 à **Arviu** ; marié un enfant. Décédé à **34 ans** à Bois le Roy, Marne le 22-7-1918. Transcription le 12-3-1919 à Salmiech ; sépulture à Chatillon sur Marne, Marne, nécropole nationale «Le Prieuré de Binson», tombe individuelle N° 151.
- **REYNES** Germain, Cyprien, né le 26-9-1887 à **Caplongue** ; forgeron ; célibataire. Décédé à **31 ans** le 16-8-1918 à 19h à Erches, Somme. Transcription le 30-10-1918.
- **CAMBOULIVES** Joseph, Armand, né le 22-12-1897 à **Sérieux** ; célibataire. Décédé à **21 ans** le 23-8-1918 à 22h à Crécy-au-Mont, Aisne. Transcription le 30-1-1919.
- **REYNES** Jean Baptiste, Louis né le 17-7-1898 à **Dours** ; célibataire. Décédé à **20 ans** le 28-9-1918 à 17h, rue Nationale N°92 à l'hôpital de Rosendael, Dunkerque, Nord. Transmis par l'officier de l'état-civil de cette commune. Transcription le -10-11-1918.
- **CAMBOULIVES** Victor, Joseph, né le 5-12-1896 au **Puechgrimal** ; célibataire ; blessé le 17-11-1916 à Damblais. Décédé à **22 ans** le 29-9-1918 à 11heures au Maures Ardennes Marne.
- **CAMBOULIVES** Joseph Antoine né le 30-12-1898 au **Puechgrimal** ; célibataire ; blessé le 29-9-1918 à Sommepy, Marne. Décédé à **20 ans** le

14-10-1918 à 8h à l'ambulance 10/13, hôpital complémentaire de Bussy-le-Château. Transcription le 20-1-1920.

- **CANAC** René, né le 20-6-1891 à **Espinous** ; ingénieur agronome, célibataire. Décédé à **27 ans** le 4-11-1918 à l'ambulance 77, Vertus, Marne à 2h15. Transcription le 1-10-1919.
- **DURAND** Louis, né le 18-11-1896 à **Caplongue**. Fait prisonnier à Soissons le 27mai 1918. Décédé de maladie à **24 ans** le 29-11-1918 en captivité au lazaret des prisonniers au camp de Münster en Allemagne. Déclaration du ministère de la guerre. Transcription le 23.08.1920.
- **AUGUSTE dit Camboulives** Henri, né le 8-6-1896 à **Dournetz** ; cultivateur ; célibataire. Décédé à **24 ans** le 9-12-1918 à 11h15 du matin à l'hospice civil et militaire Place Ferrand, Lons-le-Saunier. Transcription le 30-3-1919.
- **POUJOL** Désiré, né le 17-3-1886 à **Salles-Curan** ; cultivateur ; marié un enfant ; fait prisonnier le 21-5-1916. Décédé à **34 ans** le 19-12-1918 à 4h des suites de maladie à l'ambulance n°3 du 20^e corps d'armée à Montigny-lès-Metz en revenant de captivité d'Allemagne. Transcription le 14-4-1919 ; sépulture à Metz, Moselle, nécropole nationale de Chambièrre, Carré de la tombe Fr 14/18 N° 30.
- **TERRAL** Sylvain né le 1-6-1875 à **Girman bas**. Décédé le 7-4-1919 à Girman des suites de ses blessures.
- **COSTE** Justin Edouard né le 25-1-1898 à Nant. Décédé à **21 ans** le 20-9-1919 à 2h30 à l'hôpital mixte de Pont-à-Mousson, Meurthe-et-Moselle ; prisonnier de guerre des régions libérées à Moncourt. Sépulture à Pont-à-Mousson, Meurthe-et-Moselle, Carré militaire de Pont-à-Mousson, tombe individuelle N° 9.

Statistiques (*partielles*) des morts de la commune à partir du Livre d'Or de 1920

Cultivateurs : 52 - maire : 1 - militaires : 1 - clergé : 2 - ouvriers du bâtiment : 1 - artisans : 4 - carrières libérales : 1 - instituteurs : 2 - inconnus : 2.

Situation de famille

Célibataires : 48 - Mariés avec... : un enfant : 5 - deux enfants : 3 - trois enfants : 2 - quatre enfants : 1 - inconnus : 6.

Incorporations

Infanterie : 51 - infanterie coloniale : 3 - chars à pied : 3 - zouaves : 1 - artillerie : 4 - génie : 1 - inconnu : 1.

Historique

Prisonniers de guerre 1915 - 1917

2620 prisonniers aveyronnais en décembre 1916, dont 28 d'Arviu.

L'impact de la guerre sur l'état-civil en quelques chiffres

- En 1912 : 44 naissances - 26 mariages - 33 décès
- En 1913 : 37 naissances - 13 mariages - 26 décès
- En 1914 : 44 naissances - 5 mariages - 33 décès
- En 1915 : 29 naissances - 1 mariage - 23 décès dont 12 suite à Transcription*
- En 1916 : 19 naissances - 0 mariage - 26 décès dont 13 suite à Transcription
- En 1917 : 24 naissances - 6 mariages - 28 décès dont 13 suite à Transcription
- En 1918 : 26 naissances - 2 mariages - 38 décès dont 10 suite à Transcription
- En 1919 : 23 naissances - 12 mariages - 38 décès dont 9 suite à Constatation*
- En 1920 : 29 naissances - 21 mariages - 20 décès dont 3 suite à Constatation.

* Rappel :

Transcription : lorsque l'avis de décès arrive en mairie et qu'il est inscrit sur le registre d'état-civil.
Constatation : lorsque le soldat est porté « disparu » depuis 2 ans et que le tribunal a statué sur sa disparition au combat.

Sources : état civil - Guide des sources de la guerre de 1914 1918 - les sites internet : Mémoire des hommes - Le livre d'Or de l'Aveyron.

Compte tenu de la complexité de la recherche avec seulement un nom de famille, il peut y avoir des erreurs, des manques involontaires. Si vous en découvrez, merci de me le faire savoir afin que je puisse rectifier.

Désormais, puissent vos pensées aller vers tous ces jeunes gens fauchés en pleine jeunesse à cause de la folie des hommes. Aujourd'hui ils reposent, le plus souvent, près de leurs frères d'armes mais très loin de leur famille et de leur village. Alors ne les oublions pas et sachons leur rendre hommage.

Claudine Bru



Répertoire téléphonique

■ RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

- Cabinet médical de Salmiech
05 65 46 75 07
- Cabinet Médical
de Cassagnes-Bégonhès
05 65 45 74 49
- Cabinet médical
de Pont-de-Salars
05 65 46 85 50
- Maison médicale rurale de
Salles-Curan
05 65 46 12 12
- Docteur M. Vimini,
Villefranche-de-Panat
05 65 46 51 38 ou
05 65 69 46 52

- SAMU de Rodez : Tél. 15
- Pompiers : Tél. 18
- Centre hospitalier
ZAC de Bourran Rodez
05 65 55 12 12
- Infirmières d'Arviu
07 86 53 21 28

- Pharmacie Ferrieu, Salmiech
05 65 46 75 01
- Pharmacie Vermorel,
Pont-de-Salars
05 65 46 84 29
- Pharmacie Caussignac,
Salles-Curan 05 65 46 34 10
- Pharmacie Dadoun-Maurel
Villefranche-de-Panat
05 65 46 55 20
- EDF sécurité et dépannage
08 10 33 30 12
- Entretien réseaux eau potable
SOGEDO - 05 65 69 18 10

- Telecom - dérangement 1013
- TNT - dérangement
0970 818 818

ASSISTANTES SOCIALES Régime Agricole

- MUTUALITE SOCIALE
AGRICOLE
15 Av. Victor-Hugo
12000 Rodez
Tél. 05 65 74 08 16

Régime Général

- Permanence sur RDV
le vendredi de 9h30 à 11h30
à la mairie de
Cassagnes-Bégonhès
Tél. 05 65 76 52 80

MAIRIE D'ARVIEU ET ADMINISTRATIONS

- Monsieur le Maire
sur rendez-vous au secrétariat
de mairie
- Secrétariat de mairie
Tél. 05 65 46 71 06
Fax. 05 65 74 20 20
e-mail : contact@arviu.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi, de 9h à
12h et de 14h à 16h, sauf le
mardi et le jeudi après-midi

- Agence Postale
Bureau ouvert
du mardi au samedi
de 10h à 12h30
Place de l'Église
05 65 46 77 21

- Le Cantou - Médiathèque
Cyber-base
Tél. 05 65 46 06 06
Tél. 05 65 46 06 08
cantou.arviu@gmail.com

- Trésorerie du
Ségala-Méridional
Tél. 05 65 74 02 60
Cité Administrative
BP 11 - 12170 Réquista
Lundi : 9h à 12h - 13h30 à 16h
Mardi au jeudi - 9h à 12h30
Fermé le vendredi
- Préfecture de l'Aveyron
Tél. 05 65 75 71 71
BP 715 - 12007 Rodez cedex

- GENDARMERIE
Tél. 05 65 46 70 02 ou le 17
Le Bourg
12120 Cassagnes-Bégonhès

TAXI DES LACS

- Ancien presbytère, 1^{er} palier
12120 Arviu
Tél. 06 80 06 33 99

TRANSPORT À LA DEMANDE

- Transporteur VERDIÉ
05 65 77 10 55 à appeler la
veille du déplacement
- Paroisse de St-Martin-de-Céor
M. l'Abbé Carrié
La Besse
12120 Comps-Lagranville
Tél. 05 65 74 12 66



■ NOS ARTISANS - COMMERÇANTS - ENTREPRISES - SERVICES

- **Agriculture, bricolage, jardinage**
SARL SOCOPA
Av. de Pareloup - 12120 Arviu
Tél. 05 65 70 40 40
- **Artisan charpentier**
SARL BARTHEZ et Fils
Av. de Pareloup - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 74 34
- **Artisan couvreur**
ALARY Didier
Imp. Les Tulipes - 12120 Arviu
Tél. 05 65 74 21 37
- **Artisan couvreur**
BOUNHOL Dominique et Patrick
Girman-Bas - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 74 52
- **Artisan couvreur**
BOUNHOL Didier et Arnaud
Saint-Martin-des-Faux
12410 Salles-Curan
Tél. 05 65 46 02 44
- **Artisan couvreur**
BOUNHOL Gilles
Rue des Genêts - 12120 Arviu
Tél. 05 65 74 26 10
- **Artisan électricien/plombier**
SALIS Bruno
Le Bourg
12120 Cassagnes Bégonhès
Tél. 05 65 74 20 93
- **Artisan serrurerie machines agricoles**
JEANJEAN Sébastien
Lou Vallat - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 72 11
- **Artisan maçon**
CARRIERE Bertrand
Route de La Creyssie
12120 Arviu
Tél. 05 65 46 07 22
ou 06 83 13 02 04
- **Artisan maçon**
CARRIERE Jean-Louis
Rue des Genêts - 12120 Arviu
Tél. 05 65 74 25 77
- **Artisan maçon**
CASTELBOU Florian
Le Fau de Dours
12120 Arviu
05 65 67 34 02 - 06 78 96 79 58
- **Artisan maçon**
NESPOULOUS Stéphane
Caplongue - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 76 78
- **Artisan menuisier**
SARL CROUZET Menuiserie
Rue des Bleuets - 12120 Arviu
Tél. 05 65 74 24 37
- **Artisan plâtrier**
ALMERAS Claude
Caplongue - 12120 Arviu
Tél. 04 91 65 72 82
- **Artisan peintre, électricien, plombier, carreleur**
« Tommy Tous Travaux »
FERAZZA Tommy
Les Cazals - 12120 Arviu
Tél. 05 65 78 73 08
06 23 84 25 01
- **Artiste peintre**
M. SCHNEIDER – peintures à l'huile sur toile, sur commande
Imp. des Iris - 12120 Arviu
Tél. 05 65 78 62 81
- **Bar - Brasserie**
Tabac - Presse
Au P'Tit Boud'Où
Av. de La Poste - 12120 Arviu
05 65 60 00 19
- **Bar DEJEAN Jean-Marc**
AGULLON Nathalie
Caplongue - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 70 84
- **Bar de la Plage, snack, pizzeria**
ouvert de juin à septembre
Cité de Pareloup, Notre-Dame d'Aures - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 33 29
- **Boucherie**
AUX DELICES ARVIEUNOIS
Place du Marché
12120 Arviu
05 65 78 16 72
- **Boulangerie Pâtisserie au Levain Pur**
DEGOUTE Antony
Caplongue - 12120 Arviu
Tél. : 06 23 94 22 38
- **Boulangerie Pâtisserie**
SAINCT Laurent
Place du Marché
12120 Arviu
Tél. 05 65 46 75 42
- **GROUPAMA**
Caisse locale d'Arviu
Impasse Les Tulipes
12120 Arviu
Tél. 05 65 74 21 37
- **Carrière d'Arviu**
SIMAT
12120 Arviu
Tél. 05 65 46 72 15
- **Créateur Multimédia**
LAETIS
Av. des Anciens-Combattants
12120 Arviu
Tél. 05 65 74 70 97
- **Distributeur Automatique de Billets**
Av. de la Poste - 12120 Arviu
- **Épicerie VIVAL**
Florian Costes
Place de l'Eglise
12120 Arviu
Tél. 05 65 69 29 66
- **Fleuriste**
Le Sabot de Vénus
ROUQUETTE Nadège
Place du Marché
12120 Arviu
Tél. 05 65 69 74 33
- **Fruits - Légumes - Vins**
Boissons
RICCI Laurent
Av. de Pareloup - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 72 17
- **Garagiste**
VIGROUX Thierry
Av. de la Poste - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 72 16

- **Hôtel-restaurant**
GAUBERT Isabelle
Saint-Martin-des-Faux
12410 Salles-Curan
Tél. 05 65 46 35 00
 - **Hôtel-restaurant**
AU BON ACCUEIL
Place du Marché
12120 Arviu
Tél. 05 65 46 72 13
PACHINS Jean-Pierre
 - **Hôtel-restaurant**
Terral-Costes
AUX BERGES
DE PARELOUP
Saint-Martin-des-Faux
12410 Salles-Curan
Tél. 05 6546 35 09
 - **Hôtel-restaurant**
LES TILLEULS
Promenade des Tilleuls
12120 Arviu
GRIMAL Didier
Tél. 05 65 46 75 44
 - **Produits Agricoles**
Quincaillerie - Bricolage
Jardinage - Outillage
UNICOR
Rue du Pradel - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 76 88
 - **Restaurant à la Ferme**
VAYSSETTES Nathalie
La Calmette - 12120 Arviu
Tél. 05 65 74 26 07
 - **Salon de coiffure**
CHRISTELLE Coiffure
Place du Marché
12120 Arviu
Tél. 05 65 46 71 59
 - **Taxi - TAXI DES LACS**
Ancien Presbytère - 1^{er} Palier
12120 Arviu
Tél. 05 65 78 63 11
 - **Transporteur, Négociant**
RICCI Laurent
Av. de Pareloup - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 72 17 73
 - **Travaux agricoles**
JULIEN Serge
Clauzelles - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 78 30
 - **Travaux agricoles**
et travaux publics
BONNEFOUS Serge et Henri
Dours - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 72 19
 - **Travaux agricoles**
et travaux publics
CANAC Frères
Bellevue - 12120 Arviu
Tél. 05 65 74 22 40
 - **Vente de produits fermiers**
(volailles)
ALARY Pierre
Espinouzet - 12120 Arviu
Tél. 05 65 74 24 67
 - **Vente de produits fermiers**
(volailles)
GARY Eliette
La Calmette 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 75 48
 - **Vente produits du terroir :**
Canards gras. Visites guidées.
Goûters à la ferme
JEANJEAN Céline
Route de la Creyssie
12120 Arviu
Tél. 05 65 6719 57
06 33 86 95 63
- AUTO-ENTRENEURS**
- **Travaux mini-pelle**
CLOT Ludovic
Aurifeuille - 12120 Arviu
Tél. 06 85 48 70 53
05 65 74 22 90
 - **Plaquiste - Jointeur**
GUIBBAL Fabrice
Av. de la Poste - 12120 Arviu
Tél. 06 72 71 43 57
 - **Plats cuisinés**
Les Farçous du Lévézou
LOUVARD Sandra
Lotissement La Lande
12120 Arviu
Tél. 06 32 23 76
- TOURISME**
- **Bureau d'information**
touristique d'Arviu-Pareloup
Place de l'Église - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 06 07
Accueil et Informations hors
saison : Office de tourisme de
Pareloup-Lévézou
 - **Office de tourisme de**
Pareloup-Lévézou
Avenue de Rodez
12290 Pont-de-Salars
Tél. 05 65 46 89 90
 - **Camping**
LE DOUMERGAL
Route de La Rivière
12120 Arviu
Tél. 05 65 74 24 92
 - **Camping de BELLEVUE**
Routaboul - 12120 Arviu
Tél. 05 65 46 35 04
 - **CCAS LE BOURGNOU**
Camping
Notre-Dame-d'Aures
12120 Arviu
Tél. 05 65 46 36 15

Merci de nous faire part de vos remarques ou des évolutions concernant cette liste.



Notes... Notes

A large rectangular area with a white background and horizontal red dotted lines, intended for writing notes. The area is framed by a red L-shaped border at the top-left and bottom-right corners.







Bilan d'Arviu 2020, le plan d'action participatif pour développer l'emploi, les habitants, et conserver un art de vivre convivial et villageois

LES PREMIERS RÉSULTATS POSITIFS EN 2015

842 reprises de commerces et plusieurs créations d'activités.
Plus de 8 nouveaux emplois fixés sur la commune.
3 services publics pérennisés.
7 familles qui s'installent.

Retrouvez le détail pages 26, 27 et 28 du bulletin municipal.

VAINCRE NOS POINTS FAIBLES, LES DÉFIS PRIORITAIRES EN 2016

Aller vers plus d'habitat et de logements attractifs.
Pérenniser nos commerces et entreprises locales.
Trouver des solutions pour conserver et développer l'emploi local : agriculture, numérique, télétravail...
Maintenir développer les services « petite enfance ».

Ce n'est pas tout, retrouvez tous les défis "Arviu 2020" dans le plan d'action p. 31

RÉUSSIR GRÂCE À L'AIDE DE TOUS

9 groupes de citoyens travaillent, proposent, réfléchissent, agissent.
C'est ouvert à chacun, n'hésitez pas.

Retrouvez le détail des 9 groupes de travail en p. 33-34

